

---

# BUDGET des DÉPENSES



du MANITOBA  
de 2000



M. GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES

---

*Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001*

**BUDGET DES  
DÉPENSES DU  
MANITOBA  
DE 2000**

**POUR L'EXERCICE**

**SE TERMINANT LE 31 MARS 2001**

**DÉPOSÉ POUR ADOPTION**

**LORS DE LA PREMIÈRE SESSION**

**DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE**



**M. GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES**

---

**TABLE DES MATIÈRES**


---

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Partie A – Dépenses de fonctionnement</b>	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter .....	10
Prévisions des dépenses de fonctionnement .....	11
État comparatif des dépenses de fonctionnement .....	12
Rubriques :	
Assemblée législative (1) .....	15
Conseil exécutif (2) .....	20
Affaires autochtones et du Nord (19) .....	22
Agriculture et Alimentation (3) .....	25
Commission de la fonction publique (17) .....	31
Programmes d'aide communautaire (33) .....	33
Conservation (12) .....	35
Consommation et Corporations (5) .....	46
Culture, Patrimoine et Tourisme (14) .....	50
Éducation et Formation professionnelle (16) .....	56
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6) .....	68
Services à la famille et Logement (9) .....	70
Finances (7) .....	78
Santé (21) .....	86
Projet Enfants en santé (34) .....	94
Voirie et Services gouvernementaux (15) .....	96
Industrie, Commerce et Mines (10) .....	106
Affaires intergouvernementales (13) .....	113
Justice (4) .....	121
Travail (11) .....	128
Sport (28) .....	133
Situation de la femme (22) .....	135
Crédits d'autorisation (26) .....	137
Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (26-1) .....	138
Fonds des innovations de développement durable (26-2) .....	138
Initiatives concernant l'administration de la justice (26-3) .....	138
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (26-4) .....	138
Autres affectations (27) .....	139
Crédits – Urgences diverses (27-1) .....	140
Allocations pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (27-2) .....	140
Initiatives d'immobilisations (27-3) .....	140
Fonds du millénaire (27-4) .....	140



---

## TABLE DES MATIÈRES

---

### **Partie B – Investissements en immobilisations**

#### Sommaires :

Crédits législatifs et crédits à voter .....	142
Prévisions des investissements en immobilisations .....	143

#### Rubriques :

Agriculture et Alimentation .....	144
Conservation .....	144
Éducation et Formation professionnelle .....	144
Services à la famille et Logement .....	144
Finances .....	144
Santé .....	144
Voirie et Services gouvernementaux .....	145
Justice .....	145
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	145

<b>Annexe A - Organismes de service spécial .....</b>	<b>149</b>
---	------------

<b>Annexe B - Convention comptable pour les dépenses en capital .....</b>	<b>153</b>
---	------------



---

## INTRODUCTION

---

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager, conformément au Budget du Manitoba pour 2000. Le Budget des dépenses énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la Loi portant affectation de crédits. Figurent également au Budget des dépenses, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les prévisions des recettes pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies afin de faciliter l'examen de ce budget.

### **Catégorie de dépenses**

Le Budget des dépenses comporte deux sections : la Partie A – Dépenses de fonctionnement et la Partie B – Investissements en immobilisations. La section Dépenses de fonctionnement présente les coûts annuels de fonctionnement des programmes gouvernementaux et d'intérêt sur la dette publique, tandis que la section Investissements en immobilisations traite des coûts d'acquisition des immobilisations corporelles en fonction de la convention comptable adoptée pendant l'exercice 1999-2000. L'an dernier, la province du Manitoba a adopté un changement de système de comptabilité en vertu duquel les dépenses d'immobilisations corporelles sont amorties « selon la méthode axée sur les charges » sur la durée de vie utile des biens. En vertu de cette convention comptable, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations sont distinctes (Partie B), avec un amortissement annuel inclus dans les crédits affectés aux dépenses (Partie A).

#### Partie A – Dépenses de fonctionnement

Cette section du Budget des dépenses comprend les quatre catégories suivantes :

*Dépenses de fonctionnement* : dépenses liées à la prestation directe des programmes et services gouvernementaux, y compris les salaires et coûts généraux de fonctionnement, les subventions à des tierces parties et les dépenses se rapportant aux paiements des crédits d'impôt, des pensions et des autres provisions.

*Subventions en capital* : subventions accordées à des tierces parties telles que les offices de la santé, les écoles et les universités, pour l'augmentation et l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

*Infrastructure* : dépenses occasionnées par l'acquisition ou la construction de biens corporels qui ne correspondent pas aux critères établis en capitalisation ou qui en sont exclus. Comprend les dépenses liées à l'infrastructure des autoroutes, des ponts et des égouts, ainsi qu'à l'infrastructure hydraulique.

*Amortissement des immobilisations* : provision annuelle destinée à couvrir le coût des immobilisations utilisées pour la prestation de programmes gouvernementaux. Les immobilisations corporelles déjà acquises et celles qui le seront pendant l'exercice financier 2000-2001 sont présentées, pendant toute leur durée de vie utile, sous forme de dépenses connexes qui sont fonction de taux d'amortissement prédéterminés. Reconnaître l'amortissement selon cette méthode permet d'attribuer le coût des immobilisations aux périodes de service de ces dernières.

---

## INTRODUCTION

---

### Partie B – Investissements en immobilisations

Cette section du Budget des dépenses correspond aux crédits pour l'achat annuel ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui répondent aux critères d'amortissement. On définit ces immobilisations corporelles comme étant des immobilisations dont la durée de vie utile est supérieure à un an et qui sont achetées, construites ou mises au point, et conservées afin d'être utilisées, et non revendues. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation seront imputées à l'exercice au cours duquel elles ont été acquises. Comme il a été indiqué précédemment, le coût d'amortissement annuel est représenté dans la Partie A - Dépenses de fonctionnement sous la forme d'une partie du coût de prestation des programmes gouvernementaux. L'annexe B (voir page 153) offre plus de détails sur la classification des biens, les estimations de durée de vie utile et les taux d'amortissement.

La Loi portant affectation de crédits prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses), ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations, lesquels figurent à la Partie B du Budget des dépenses. Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels dont le solde inutilisé devient périmé à la fin de l'exercice.

### **Budget des dépenses de l'année précédente**

Le Budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement les dépenses principales, mais aussi toute prévision de dépenses supplémentaires approuvées par l'Assemblée législative en vertu d'une Loi portant affectation supplémentaire de crédits. Il n'y a pas eu de dépenses supplémentaires en 1999-2000.

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En général, le total des dépenses de l'année précédente ne change pas après ces rajustements. Pour l'année 2000-2001, les rajustements les plus importants concernent la réorganisation des ministères qui a eu lieu en octobre 1999.

### **Nouvelles autorisations de dépenser**

Pour la Partie A comme pour la Partie B, la Législature approuve les crédits principaux par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les principales affectations budgétaires, sauf pour les affectations énoncées dans la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation » (p. ex. pour la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba). Si des dépenses additionnelles sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une Loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par Mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux, comme prévu à l'article 32 de la Loi sur l'administration financière. Tout Budget des dépenses supplémentaire ferait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits principaux de la Partie B - Investissements en immobilisations sont soumis au même processus d'autorisation.



---

## INTRODUCTION

---

### **Crédits législatifs**

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la Loi portant affectation de crédits. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un « S » dans la colonne des résolutions du budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le Budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la Loi portant affectation de crédits.

### **Crédits d'autorisation et autres affectations**

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, les fonds nécessaires sont affectés aux ministères, selon le besoin, à partir des crédits d'autorisation, par le ministre des Finances, grâce au pouvoir qui lui est attribué en vertu de l'article 33 de la Loi sur l'administration financière (Crédits d'autorisation). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée « Autres affectations ».

### **Recouvrements**

Depuis plusieurs années, le gouvernement s'efforce de mieux déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Le recouvrement de coûts est en place pour les assurances, les locaux, les subventions en remplacement d'impôts, les services de transport aérien et certains avantages sociaux. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes. » Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation aux ministères clients ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis aux prestataires de programmes ne relevant pas d'une entité gouvernementale figurent dans les recettes.

### **Organismes de service spécial**

Les organismes de service spécial (OSS) sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement, des services scientifiques et technologiques, ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est mentionné dans les prévisions du ministère responsable et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 149.

### **Suppléments sur les dépenses**

Les suppléments publiés par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.



**PARTIE A**

**SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**PARTIE A**  
**SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
**CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	<b>PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)</b>	<b>VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000</b>	<b>BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*</b>
Total des crédits législatifs .....	<b>483 960,2</b>	(2,4)	495 646,0
Total des crédits à voter .....	<b>5 974 445,1</b>	7,6	5 550 138,9
<b>Total partie A - Dépenses de fonctionnement</b>	<b><u>6 458 405,3</u></b>	6,8	<b><u>6 045 784,9</u></b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

	<b>CRÉDITS LÉGISLATIFS</b>	<b>CRÉDITS À VOTER</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Partie A - Dépenses de fonctionnement</b>			
Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	495 646,0	5 550 138,9	6 045 784,9
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<u>495 646,0</u>	<u>5 550 138,9</u>	<u>6 045 784,9</u>

**PARTIE A**  
**SOMMAIRE - ESTIMATIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2000-2001**

(milliers de \$)

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	INFRASTRUCTURE	AMORTISSEMENT	TOTAL
Assemblée législative .....	21 402,2	-	-	181,1	21 583,3
Conseil exécutif .....	3 500,2	-	-	13,2	3 513,4
Affaires autochtones et du Nord .....	20 466,6	2 614,6	-	135,0	23 216,2
Agriculture et Alimentation .....	112 949,1	300,0	-	834,1	114 083,2
Commission de la fonction publique .....	2 854,3	-	-	101,1	2 955,4
Programmes d'aide communautaire .....	6 292,4	-	-	3,8	6 296,2
Conservation .....	110 619,4	12 685,6	26 293,5	2 418,7	152 017,2
Consommation et Corporations .....	9 196,5	-	-	229,9	9 426,4
Culture, Patrimoine et Tourisme .....	53 457,2	4 705,9	-	628,3	58 791,4
Éducation et Formation professionnelle ....	1 362 500,4	38 420,5	-	1 940,5	1 402 861,4
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais .....	53 859,1	-	-	-	53 859,1
Services à la famille et Logement .....	774 708,5	-	-	5 733,1	780 441,6
Finances .....	101 603,2	-	-	1 313,3	102 916,5
• Dette publique .....	474 475,0	-	-	-	474 475,0
Santé .....	2 358 339,4	75 014,7	-	2 192,6	2 435 546,7
Projet Enfants en santé .....	12 791,9	-	-	74,0	12 865,9
Voirie et Services gouvernementaux .....	176 746,0	2 000,0	107 398,9	11 475,7	297 620,6
Industrie, Commerce et Mines .....	39 581,5	-	-	477,8	40 059,3
Affaires intergouvernementales .....	89 679,4	48 446,8	500,0	463,4	139 089,6
Justice .....	218 985,7	-	-	1 526,3	220 512,0
Travail .....	22 730,4	-	-	407,8	23 138,2
Sport .....	10 389,9	-	-	2,0	10 391,9
Situation de la femme .....	1 109,3	-	-	27,9	1 137,2
Crédits d'autorisation .....	31 890,7	18 396,9	545,0	-	50 832,6
Autres affectations .....	20 775,0	-	-	-	20 775,0
<b>Total</b>	<b>6 090 903,3</b>	<b>202 585,0</b>	<b>134 737,4</b>	<b>30 179,6</b>	<b>6 458 405,3</b>

## ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
Assemblée législative .....	21 583,3	(17,8)	26 251,3
Conseil exécutif .....	3 513,4	1,5	3 460,0
Affaires autochtones et du Nord .....	23 216,2	19,3	19 453,2
Agriculture et Alimentation .....	114 083,2	0,2	113 872,9
Commission de la fonction publique .....	2 955,4	2,2	2 893,1
Programmes d'aide communautaire .....	6 296,2	(0,3)	6 317,6
Conservation .....	152 017,2	(11,4)	171 671,7
Consommation et Corporations .....	9 426,4	1,0	9 328,9
Culture, Patrimoine et Tourisme .....	58 791,4	(1,6)	59 718,4
Éducation et Formation professionnelle .....	1 402 861,4	7,6	1 304 016,6
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais .....	53 859,1	6,1	50 753,9
Services à la famille et Logement .....	780 441,6	5,1	742 773,7
Finances .....	102 916,5	7,3	95 909,5
• Dette publique .....	474 475,0	(1,3)	480 800,0
Santé .....	2 435 546,7	14,9	2 118 818,5
Projet Enfants en santé .....	12 865,9	20,2	10 701,3
Voirie et Services gouvernementaux .....	297 620,6	2,0	291 791,3
Industrie, Commerce et Mines .....	40 059,3	(9,3)	44 188,8
Affaires intergouvernementales .....	139 089,6	6,4	130 750,1
Justice .....	220 512,0	7,5	205 088,9
Travail .....	23 138,2	5,4	21 960,3
Sport .....	10 391,9	(1,6)	10 556,8
Situation de la femme .....	1 137,2	(5,4)	1 202,3
Crédits d'autorisation .....	50 832,6	26,4	40 230,8
Autres affectations .....	20 775,0	(75,1)	83 275,0
<b>Total</b>	<b>6 458 405,3</b>	<b>6,8</b>	<b>6 045 784,9</b>

**PARTIE A**  
**DÉTAILS – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**





**PARTIE A**  
**BUDGET DES DÉPENSES**  
**DE**  
**LA PROVINCE DU MANITOBA**

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Indemnités (crédits législatifs) .....	3 615,6	0,8	3 587,0
2. Prestations de retraite (crédits législatifs) .....	1 826,6	6,3	1 717,6
3. Dépenses des députés (crédits législatifs) .....	3 522,0	(0,5)	3 541,4
4. Financement des élections (crédits législatifs) .....	521,0	(91,3)	6 000,0
5. Autres dépenses de l'Assemblée .....	4 754,7	(0,5)	4 778,3
6. Bureau du vérificateur provincial .....	3 906,7	5,2	3 712,7
7. Bureau de l'ombudsman .....	2 008,3	12,1	1 791,2
8. Bureau du directeur général des élections .....	683,1	6,0	644,7
9. Bureau du protecteur des enfants .....	564,2	73,5	325,2
10. Amortissement des immobilisations .....	181,1	18,2	153,2
<b>Total des crédits pour l'Assemblée législative</b>	<b>21 583,3</b>	<b>(17,8)</b>	<b>26 251,3</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	11 917,0	5,9	11 252,1
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	181,1	18,2	153,2
<b>Total à voter</b>	<b>12 098,1</b>	<b>6,1</b>	<b>11 405,3</b>
Crédits législatifs .....	9 485,2	(36,1)	14 846,0
<b>Total des crédits pour l'Assemblée législative</b>	<b>21 583,3</b>	<b>(17,8)</b>	<b>26 251,3</b>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite**

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	26 251,3
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<u>26 251,3</u>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
<b>S</b>	1.	Indemnités (crédits législatifs) . . . . . Indemnités des députés.	<b>3 615,6</b>	<u>3 587,0</u>
	a)	Députés	<b>3 506,7</b>	3 479,0
	b)	Indemnités supplémentaires	<b>108,9</b>	108,0
<b>S</b>	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) . . . . . Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.	<b>1 826,6</b>	<u>1 717,6</u>
	a)	Prestations de retraite et remboursements	<b>1 544,3</b>	1 429,5
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	<b>282,3</b>	288,1
<b>S</b>	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) . . . . . Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.	<b>3 522,0</b>	<u>3 541,4</u>
	a)	Dépenses des circonscriptions	<b>2 225,4</b>	2 226,2
	b)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	<b>341,3</b>	340,3
	c)	Indemnité de transport quotidien	<b>39,4</b>	39,4
	d)	Indemnité de déplacement	<b>519,6</b>	519,6
	e)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	<b>122,0</b>	120,1
	f)	Impression et affranchissement	<b>269,3</b>	290,8
	g)	Dépenses des comités	<b>5,0</b>	5,0
<b>S</b>	4.	Financement des élections (crédits législatifs) . . . . . Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province.	<b>521,0</b>	<u>6 000,0</u>
	a)	Dépenses aux termes de la Loi électorale	<b>275,0</b>	3 000,0
	b)	Dépenses aux termes de la Loi sur le financement des campagnes électorales	<b>246,0</b>	3 000,0

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée ..... Soutien administratif de l'Assemblée législative.	<b>4 754,7</b>	<u>4 778,3</u>
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
		1) Salaire du chef de l'opposition officielle	<b>27,3</b>	27,0
		2) Salaires et avantages sociaux	<b>137,6</b>	134,5
		3) Autres dépenses	<b>32,5</b>	32,5
		Sous-total a)	<b>197,4</b>	194,0
	b)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 247,4</b>	3 235,5
	c)	Autres dépenses	<b>1 309,9</b>	1 348,8
1.2	6.	Bureau du vérificateur provincial ..... Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur provincial.	<b>3 906,7</b>	<u>3 712,7</u>
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 956,6</b>	2 795,6
	b)	Autres dépenses	<b>950,1</b>	917,1
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman ..... Reçoit les plaintes et fait enquête conformément à la Loi sur l'ombudsman, à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et à la Loi sur les renseignements médicaux personnels. Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement est possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.	<b>2 008,3</b>	<u>1 791,2</u>
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 477,6</b>	1 309,6
	b)	Autres dépenses	<b>530,7</b>	481,6
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections ..... Conformément à la Loi électorale, le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports nécessaires. Conformément à la Loi sur le financement des campagnes électorales, il veille en outre à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la Loi et communiquent les renseignements nécessaires.	<b>683,1</b>	<u>644,7</u>
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>482,3</b>	478,0
	b)	Autres dépenses	<b>200,8</b>	166,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants . . . . .	<u>564,2</u>	<u>325,2</u>
		Veille au respect des droits, des intérêts et des préférences des enfants qui reçoivent des services de protection.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>366,9</b>	243,0
	b)	Autres dépenses	<b>197,3</b>	82,2
1.6	10.	Amortissement des immobilisations . . . . .	<u>181,1</u>	<u>153,2</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour l'Assemblée législative</b>			<u><b>21 583,3</b></u>	<u>26 251,3</u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>CONSEIL EXÉCUTIF (2)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration .....	3 500,2	1,4	3 453,4
2. Amortissement des immobilisations .....	<u>13,2</u>	100,0	<u>6,6</u>
<b>Total des crédits pour le Conseil exécutif</b>	<b><u>3 513,4</u></b>	1,5	<b><u>3 460,0</u></b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	3 500,2	1,4	3 453,4
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	<u>13,2</u>	100,0	<u>6,6</u>
<b>Total des crédits pour le Conseil exécutif</b>	<b><u>3 513,4</u></b>	1,5	<b><u>3 460,0</u></b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	<u>3 460,0</u>
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b><u>3 460,0</u></b>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite</b>				
2.1	1.	Administration .....	<b>3 500,2</b>	3 453,4
		Indemnités du Conseil exécutif; soutien administratif pour le cabinet du premier ministre, le Conseil exécutif et le Secrétariat des relations fédérales et provinciales; accueil gouvernemental; service du protocole.		
	a)	Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif	<b>43,6</b>	43,2
	b)	Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 072,6</b>	2 043,3
		2) Autres dépenses	<b>397,9</b>	398,3
		Sous-total b)	<b>2 470,5</b>	2 441,6
	c)	Secrétariat des relations fédérales et provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>360,5</b>	363,0
		2) Autres dépenses	<b>115,6</b>	95,6
		Sous-total c)	<b>476,1</b>	458,6
	d)	Accueil gouvernemental	<b>10,0</b>	10,0
	e)	Programme de développement international	<b>500,0</b>	500,0
2.2	2.	Amortissement des immobilisations .....	<b>13,2</b>	6,6
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour le Conseil exécutif</b>			<b>3 513,4</b>	3 460,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Direction générale .....	873,9	6,0	824,7
2. Opérations .....	19 592,7	23,3	15 887,5
3. Subventions en capital .....	2 614,6	-	2 614,6
4. Amortissement des immobilisations .....	135,0	6,8	126,4
<b>Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord</b>	<b>23 216,2</b>	19,3	<b>19 453,2</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	20 466,6	22,5	16 712,2
Subventions en capital .....	2 614,6	-	2 614,6
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	135,0	6,8	126,4
<b>Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord</b>	<b>23 216,2</b>	19,3	<b>19 453,2</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Affaires du Nord .....	19 239,6
Transfert de fonctions venant de :	
- Industrie, Commerce et Mines .....	313,3
Transfert de fonctions allant à :	
- Projet Enfants en santé .....	(99,7)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>19 453,2</b>



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
<b>19.1</b>	1.	Direction générale .....	<b>873,9</b>	824,7
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	13,5
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>605,8</b>	601,2
		2) Autres dépenses	<b>240,8</b>	210,0
		Sous-total b)	<b>846,6</b>	811,2
<b>19.2</b>	2.	Opérations .....	<b>19 592,7</b>	15 887,5
		Prestation de services de soutien administratif au ministère; aide concernant les services municipaux et aide financière et technique aux localités du Nord; élaboration de lignes directrices, de programmes et de stratégies permettant le développement du Nord; coordination du dossier des droits fonciers issus des traités et du Programme d'application de la Convention sur l'inondation des terres du Nord; contribution aux dépenses de fonctionnement du Fonds de développement économique local; élaboration de lignes directrices et coordination, pour les communautés autochtones du Manitoba, des négociations fédérales-provinciales et interprovinciales, et travaux de recherche dans ce domaine; prestation d'une capacité de répondre aux initiatives de la communauté autochtone grâce au fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones.		
	a)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>349,1</b>	351,8
		2) Autres dépenses	<b>126,7</b>	126,1
		Sous-total a)	<b>475,8</b>	477,9
	b)	Soutien des programmes et des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>90,2</b>	188,5
		2) Autres dépenses	<b>92,5</b>	92,2
		3) Opérations communautaires	<b>7 556,2</b>	6 517,3
		4) Services régionaux	<b>691,3</b>	691,3
		5) Subventions	<b>253,7</b>	253,7
		Sous-total b)	<b>8 683,9</b>	7 743,0
	c)	Services de soutien communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 293,5</b>	1 313,9
		2) Autres dépenses	<b>499,4</b>	498,0
		Sous-total c)	<b>1 792,9</b>	1 811,9
	d)	Services techniques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>130,9</b>	132,7
		2) Autres dépenses	<b>55,3</b>	55,1
		Sous-total d)	<b>186,2</b>	187,8

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
	e)	Fonds des Affaires du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>218,9</b>	203,7
		2) Autres dépenses	<b>67,9</b>	69,5
		Sous-total e)	<b>286,8</b>	273,2
	f)	Services interrégionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>419,4</b>	403,0
		2) Autres dépenses	<b>122,9</b>	122,2
		Sous-total f)	<b>542,3</b>	525,2
	g)	Gestion et coordination des ententes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>712,1</b>	676,8
		2) Autres dépenses	<b>174,4</b>	176,4
		3) Convention sur l'inondation des terres du Nord	<b>1 355,0</b>	1 174,6
		Sous-total g)	<b>2 241,5</b>	2 027,8
	h)	Secrétariat des affaires autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>450,8</b>	450,8
		2) Autres dépenses	<b>228,7</b>	152,9
		3) Programmes de développement pour les Autochtones	<b>2 003,6</b>	656,8
		4) Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones	<b>1 000,0</b>	-
		5) Partenaires pour des carrières	<b>200,0</b>	200,0
		Sous-total h)	<b>3 883,1</b>	1 460,5
	j)	Fonds de développement économique local	<b>1 500,2</b>	1 380,2
<b>19.3</b>	3.	Subventions en capital .....	<b>2 614,6</b>	2 614,6
	a)	Localités du Nord	<b>2 379,6</b>	3 379,6
	b)	Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	<b>235,0</b>	235,0
	c)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(1 000,0)
<b>19.4</b>	4.	Amortissement des immobilisations .....	<b>135,0</b>	126,4
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord</b>			<b>23 216,2</b>	19 453,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	2 733,7	1,5	2 692,8
2. Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu .....	52 011,4	(2,6)	53 412,6
3. Société du crédit agricole du Manitoba .....	6 614,0	(30,0)	9 455,3
4. Développement agricole et commercialisation			
Dépenses de fonctionnement .....	14 649,8	6,0	13 827,0
Subventions en capital .....	300,0	-	300,0
Total pour le développement agricole et la commercialisation .....	14 949,8	5,8	14 127,0
5. Services agricoles régionaux .....	14 650,0	2,8	14 244,1
6. Politique et économie .....	2 564,4	11,6	2 297,2
7. Recherche et développement agricoles .....	3 525,8	(28,1)	4 900,8
8. Programme d'aide en cas de catastrophe agricole .....	16 200,0	35,0	12 000,0
9. Amortissement des immobilisations .....	834,1	12,2	743,1
<b>Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation</b>	<b>114 083,2</b>	<b>0,2</b>	<b>113 872,9</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	112 949,1	0,1	112 829,8
Subventions en capital .....	300,0	-	300,0
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	834,1	12,2	743,1
<b>Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation</b>	<b>114 083,2</b>	<b>0,2</b>	<b>113 872,9</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Agriculture .....	112 960,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Affaires intergouvernementales .....	912,4
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	113 872,9

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
<b>3.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>2 733,7</b>	2 692,8
		Planification et mise en œuvre de la politique, des programmes et des activités du ministère. Aide centralisée destinée à la direction et au personnel.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>463,5</b>	469,3
		2) Autres dépenses	<b>68,3</b>	68,3
		3) Analyse de la politique	<b>71,2</b>	71,2
		Sous-total b)	<b>603,0</b>	608,8
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>771,3</b>	756,0
		2) Autres dépenses	<b>546,1</b>	542,5
		Sous-total c)	<b>1 317,4</b>	1 298,5
	d)	Technologie de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>405,4</b>	383,1
		2) Autres dépenses	<b>64,3</b>	58,8
		Sous-total d)	<b>469,7</b>	441,9
	e)	Service de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>265,0</b>	265,9
		2) Autres dépenses	<b>51,3</b>	50,7
		Sous-total e)	<b>316,3</b>	316,6
<b>3.2</b>	2.	Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu . . . . .	<b>52 011,4</b>	53 412,6
		<i>Société d'assurance-récolte du Manitoba</i> : administre des programmes facultatifs d'assurance-récolte et de réduction des risques en vue de limiter les conséquences des variations de rendement sur les revenus des producteurs.		
		<i>Compte de stabilisation du revenu net</i> : verse la contribution du Manitoba à un régime facultatif destiné à pallier les variations de revenu annuel des producteurs.		
	a)	Société d'assurance-récolte du Manitoba		
		1) Administration	<b>4 211,4</b>	4 312,6
		2) Primes	<b>27 600,0</b>	29 600,0
		3) Indemnisation des dommages causés par la faune	<b>1 000,0</b>	1 000,0
		Sous-total a)	<b>32 811,4</b>	34 912,6
	b)	Compte de stabilisation du revenu net	<b>19 200,0</b>	18 500,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
<b>3.3</b>	<b>3.</b>	<b>Société du crédit agricole du Manitoba . . . . .</b>	<b>6 614,0</b>	<b>9 455,3</b>
		Administre divers programmes de crédit, y compris des programmes de prêts directs, de refinancement et de garanties d'emprunt, afin d'aider les producteurs particuliers, les corporations et les coopératives agricoles à acheter des terres et de l'équipement, et à exploiter leurs biens-fonds.		
		Administration	4 131,5	3 801,2
		Frais nets d'intérêt et garanties d'emprunt	640,0	1 800,0
		Provisions pour prêts en souffrance	800,0	800,0
		Aide spéciale à l'agriculture	200,0	100,0
		Prêts pour la protection contre les inondations	658,7	1 276,7
		Programme d'aide financière aux producteurs du Manitoba	183,8	1 677,4
<b>3.4</b>	<b>4.</b>	<b>Développement agricole et commercialisation . . . . .</b>	<b>14 949,8</b>	<b>14 127,0</b>
		Offre un soutien technique, des services spécialisés et des renseignements au personnel du ministère et aux producteurs afin d'améliorer la productivité économique de ces derniers et de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la commercialisation. Fournit des conseils sur la lutte contre les maladies du bétail et les maladies qui affectent les récoltes, et sur leur prévention; administre divers laboratoires, y compris le laboratoire de diagnostic vétérinaire; offre une direction technique pour la création, l'expansion et la diversification de l'industrie agroalimentaire en encourageant la production de vivres nutritives et saines au Manitoba, en favorisant l'utilisation des technologies modernes et émergentes en ce qui concerne la transformation des aliments et en fournissant des services techniques et de consultation.		
	a)	Commercialisation et gestion d'entreprises agricoles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 785,7	1 786,6
	2)	Autres dépenses	1 291,3	1 228,3
	3)	Subventions aux sociétés agricoles	368,4	368,4
	4)	Autres subventions	42,6	82,6
		Sous-total a)	3 488,0	3 465,9
	b)	Productions animales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 763,1	1 675,9
	2)	Autres dépenses	568,6	458,6
		Sous-total b)	2 331,7	2 134,5
	c)	Services vétérinaires		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 912,5	1 835,6
	2)	Autres dépenses	717,6	709,0
	3)	Subventions - dépenses de fonctionnement	467,1	467,1
	4)	Subventions - dépenses en capital	300,0	600,0
	5)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(300,0)
		Sous-total c)	3 397,2	3 311,7

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
	d)	Sols et cultures		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 924,0</b>	2 571,8
		2) Autres dépenses	<b>1 074,0</b>	908,2
		Sous-total d)	<b>3 998,0</b>	3 480,0
	e)	Travaux d'irrigation	<b>822,5</b>	822,5
	f)	Centre de développement de produits alimentaires	<b>912,4 (1)</b>	912,4
<b>3.5</b>	5.	Services agricoles régionaux. . . . .	<b>14 650,0</b>	14 244,1
		Prestation directe de programmes de transfert de technologies - notamment les Cercles 4H et les services de spécialistes en économie domestique et en ingénierie - pour améliorer la viabilité des exploitations familiales et le niveau de vie des collectivités rurales. Gère la cession des terres domaniales destinées à l'exploitation agricole et aide les producteurs à accroître la productivité de ces terres grâce à des techniques de gestion améliorées.		
	a)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 169,0</b>	2 083,9
		2) Autres dépenses	<b>849,2</b>	816,4
		Sous-total a)	<b>3 018,2</b>	2 900,3
	b)	Région du Sud-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 363,3</b>	2 320,1
		2) Autres dépenses	<b>743,8</b>	711,5
		Sous-total b)	<b>3 107,1</b>	3 031,6
	c)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 288,8</b>	2 240,1
		2) Autres dépenses	<b>722,9</b>	711,0
		Sous-total c)	<b>3 011,7</b>	2 951,1
	d)	Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 329,4</b>	3 229,1
		2) Autres dépenses	<b>1 273,6</b>	1 238,9
		Sous-total d)	<b>4 603,0</b>	4 468,0
	e)	Terres domaniales agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>622,1</b>	614,8
		2) Autres dépenses	<b>287,9</b>	278,3
		Sous-total e)	<b>910,0</b>	893,1

1. Le Centre de développement de produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2000-2001 (voir page 149).

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
<b>3.6</b>	6.	Politique et économie .....	<b>2 564,4</b>	<b>2 297,2</b>
		Coordonne l'élaboration des programmes et de la politique à long terme, pour le bénéfice d'Agriculture et Alimentation Manitoba; effectue des recherches et des analyses, fournit au public et au personnel du ministère des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation et des renseignements sur la production et la commercialisation. Fournit des fonds pour l'administration de divers conseils et commissions.		
	a)	Économie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 126,8</b>	1 123,5
		2) Autres dépenses	<b>406,7</b>	271,2
		Sous-total a)	<b>1 533,5</b>	1 394,7
	b)	Services de soutien aux conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>393,4</b>	392,7
		2) Autres dépenses	<b>637,5</b>	509,8
		Sous-total b)	<b>1 030,9</b>	902,5
<b>3.7</b>	7.	Recherche et développement agricoles .....	<b>3 525,8</b>	<b>4 900,8</b>
		<i>Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire</i> : financement d'un projet de développement et de recherche agricoles visant à augmenter la diversification et les débouchés concernant les produits à valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire du Manitoba.		
		<i>Projet de développement durable de l'agriculture</i> : fournit des fonds et un soutien aux organismes provinciaux et locaux afin d'encourager l'adoption de pratiques agricoles durables.		
		<i>Subventions à l'Université du Manitoba et à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies</i> : soutien financier accordé pour la recherche agricole.		
	a)	Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	<b>1 000,0</b>	2 600,0
	b)	Projet de développement durable de l'agriculture	<b>1 200,0</b>	1 200,0
	c)	Subvention à l'Université du Manitoba	<b>768,3</b>	768,3
	d)	Subvention à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies	<b>557,5</b>	332,5
<b>3.8</b>	8.	Programme d'aide en cas de catastrophe agricole .....	<b>16 200,0</b>	<b>12 000,0</b>
		Contribution du Manitoba dans le cadre de programmes nationaux d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole : aide aux producteurs manitobains qui subissent une importante diminution de revenu.		
	a)	Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole	-	12 000,0
	b)	Programme d'aide en cas de catastrophe	<b>16 200,0</b>	-

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
3.9	9.	Amortissement des immobilisations .....	<u>834,1</u>	<u>743,1</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		<b>Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation</b>	<u><u>114 083,2</u></u>	<u><u>113 872,9</u></u>



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)

#### Sommaire des programmes

1. Commission de la fonction publique .....	2 854,3	1,6	2 810,3
2. Amortissement des immobilisations .....	101,1	22,1	82,8
<b>Total des crédits pour la Commission de la fonction publique</b>	<b>2 955,4</b>	2,2	<b>2 893,1</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	2 854,3	1,6	2 810,3
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	101,1	22,1	82,8
<b>Total des crédits pour la Commission de la fonction publique</b>	<b>2 955,4</b>	2,2	<b>2 893,1</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	4 478,6
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances .....	(1 585,5)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>2 893,1</b>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite</b>				
17.1	1.	Commission de la fonction publique .....	<b>2 854,3</b>	2 810,3
		Fournit un service centralisé de gestion des ressources humaines à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. Offre des services de santé et de consultation aux employés; guide et appuie la mise en œuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. À titre d'organisme quasi-judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la Loi sur la fonction publique, de divers règlements et des conventions collectives; il conseille le ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>174,9</b>	175,7
		2) Autres dépenses	<b>59,7</b>	60,4
		Sous-total a)	<b>234,6</b>	236,1
	b)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>597,0</b>	562,2
		2) Autres dépenses	<b>287,5</b>	296,8
		Sous-total b)	<b>884,5</b>	859,0
	c)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 152,4</b>	1 122,2
		2) Autres dépenses	<b>650,4</b>	660,6
			<b>1 802,8</b>	1 782,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(67,6)</b>	(67,6)
		Sous-total c)	<b>1 735,2</b>	1 715,2
	d)	Organisme chargé du perfectionnement et de la formation	- (1)	-
17.2	2.	Amortissement des immobilisations .....	<b>101,1</b>	82,8
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour la Commission de la fonction publique</b>			<b>2 955,4</b>	2 893,1

1. L'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Programmes d'aide communautaire .....	6 292,4	(0,3)	6 314,3
2. Amortissement des immobilisations .....	3,8	15,2	3,3
<b>Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire</b>	<b>6 296,2</b>	<b>(0,3)</b>	<b>6 317,6</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	6 292,4	(0,3)	6 314,3
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	3,8	15,2	3,3
<b>Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire</b>	<b>6 296,2</b>	<b>(0,3)</b>	<b>6 317,6</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	6 317,6
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	6 317,6

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33), suite</b>				
<b>33.1</b>	<b>1.</b>	<b>Programmes d'aide communautaire</b> .....	<b>6 292,4</b>	<b>6 314,3</b>
		Gestion et coordination des subventions accordées aux organismes visés par des ententes spéciales. Subventions à des organismes à but non lucratif pour améliorer la qualité de la vie dans les communautés.		
	a)	Administration et subventions		
	1)	Salaires et avantages sociaux	137,6	211,2
	2)	Autres dépenses	32,0	44,6
	3)	Subventions	236,2	343,8
		Sous-total a)	405,8	599,6
	b)	Festival du Voyageur	319,8	319,8
	c)	Folk Arts Council of Winnipeg	301,0	301,0
	d)	Centraide	2 216,3	2 216,3
	e)	Valley Agricultural Society	45,0	50,0
	f)	Aide pour les courses attelées et les courses de quarter horses	491,1	501,1
	g)	Manitoba Community Services Council	1 980,0	1 980,0
	h)	Winnipeg Football Club	533,4	346,5
	j)	General Council of Winnipeg Community Centres		
	1)	Subventions	200,0	200,0
	2)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	(200,0)	(200,0)
		Sous-total j)	-	-
<b>33.2</b>	<b>2.</b>	<b>Amortissement des immobilisations</b> .....	<b>3,8</b>	<b>3,3</b>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire</b>			<b>6 296,2</b>	<b>6 317,6</b>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>CONSERVATION (12)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	6 380,1	(6,6)	6 830,8
2. Opérations régionales .....	36 724,1	0,9	36 396,0
3. Gestion des ressources .....	46 741,2	1,1	46 254,3
4. Centre d'information géographique .....	5 990,2	5,3	5 686,6
5. Gérance de l'environnement .....	3 190,5	(2,3)	3 267,2
6. Gestion de l'environnement .....	10 447,4	2,0	10 244,7
7. Institut international du développement durable .....	1 145,9	-	1 145,9
8. Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations .....	9 215,3	8,7	8 480,3
9. Amortissement des immobilisations .....	2 418,7	7,2	2 256,1
<b>Total pour les programmes du ministère</b>	<b>122 253,4</b>	<b>1,4</b>	<b>120 561,9</b>
10. Programmes de protection contre les inondations			
Subventions en capital .....	12 685,6	(57,9)	30 140,0
Infrastructure .....	17 078,2	(18,6)	20 969,8
<b>Total des programmes de protection contre les inondations</b>	<b>29 763,8</b>	<b>(41,8)</b>	<b>51 109,8</b>
<b>Total des crédits pour la Conservation</b>	<b>152 017,2</b>	<b>(11,4)</b>	<b>171 671,7</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	110 619,4	0,7	109 825,5
Subventions en capital .....	12 685,6	(57,9)	30 140,0
Infrastructure .....	26 293,5	(10,7)	29 450,1
Amortissement des immobilisations .....	2 418,7	7,2	2 256,1
<b>Total des crédits pour la Conservation</b>	<b>152 017,2</b>	<b>(11,4)</b>	<b>171 671,7</b>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

**CONSERVATION (12), suite**

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Ressources naturelles .....			154 344,1
- Environnement .....			15 130,4
Transfert de fonctions venant de :			
- Industrie, Commerce et Mines .....			2 207,2
Transfert de crédits allant à :			
- Affaires intergouvernementales .....			<u>(10,0)</u>
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....			<u><u>171 671,7</u></u>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
<b>12.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances . . . . .</b>	<b>6 380,1</b>	<b>6 830,8</b>
		Haute direction des programmes et services de gestion du ministère : finances, ressources humaines, informatique et soutien administratif.		
	a)	Traitement du ministre	27,3	54,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	434,2	790,0
		2) Autres dépenses	123,8	159,6
		Sous-total b)	558,0	949,6
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	969,3	1 060,5
		2) Autres dépenses	450,9	450,9
		Sous-total c)	1 420,2	1 511,4
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 657,7	1 653,4
		2) Autres dépenses	415,9	400,9
		Sous-total d)	2 073,6	2 054,3
	e)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	764,0	774,7
		2) Autres dépenses	105,4	105,4
		Sous-total e)	869,4	880,1
	f)	Systèmes informatiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 046,0	1 025,5
		2) Autres dépenses	385,6	355,9
		Sous-total f)	1 431,6	1 381,4
<b>12.2</b>	<b>2.</b>	<b>Opérations régionales . . . . .</b>	<b>36 724,1</b>	<b>36 396,0</b>
		À l'échelle locale, coordination de la mise en œuvre des programmes et de la prestation des services ayant trait aux ressources naturelles; mise en application de la législation. Intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt, d'inondation et de sécheresse. Aménagement, gestion et entretien des parcs et voies d'eau de la province, ainsi que des installations et constructions de retenue des eaux.		
	a)	Bureau principal des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 415,7	1 504,5
		2) Autres dépenses	1 245,4	1 259,2
		3) Lutte contre les dégâts causés par la faune	245,6	245,6
		Sous-total a)	2 906,7	3 009,3

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 939,5</b>	1 937,9
		2) Autres dépenses	<b>678,5</b>	668,5
		Sous-total b)	<b>2 618,0</b>	2 606,4
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 151,3</b>	2 166,7
		2) Autres dépenses	<b>948,9</b>	935,1
		Sous-total c)	<b>3 100,2</b>	3 101,8
	d)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 363,5</b>	4 473,6
		2) Autres dépenses	<b>1 715,2</b>	1 626,2
		Sous-total d)	<b>6 078,7</b>	6 099,8
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 209,3</b>	3 252,1
		2) Autres dépenses	<b>1 006,6</b>	991,1
		Sous-total e)	<b>4 215,9</b>	4 243,2
	f)	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 217,8</b>	4 246,0
		2) Autres dépenses	<b>1 587,4</b>	1 558,2
		Sous-total f)	<b>5 805,2</b>	5 804,2
	g)	Programme de prévention des incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 388,3</b>	4 304,7
		2) Autres dépenses	<b>7 611,1</b>	7 226,6
		Sous-total g)	<b>11 999,4</b>	11 531,3
<b>12.3</b>	<b>3.</b>	<b>Gestion des ressources .....</b>	<b>46 741,2</b>	46 254,3
		Gestion stratégique des ressources naturelles du Manitoba (ressources hydrauliques, parcs, terres, forêts, poissons, faune, ressources pétrolières et énergie) conformément aux principes du développement durable. Promotion de la diversification et de l'efficacité énergétiques; administration des lois régissant l'exploration, l'exploitation et la production des ressources pétrolières.		
	a)	Ressources hydrauliques		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>251,4</b>	252,8
		b) Autres dépenses	<b>771,7</b>	760,1
		c) Subventions	<b>25,0</b>	25,0
		Sous-total 1)	<b>1 048,1</b>	1 037,9



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	2)	Permis		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>659,3</b>	649,0
		b) Autres dépenses	<b>45,8</b>	45,8
		Sous-total 2)	<b>705,1</b>	694,8
	3)	Planification et aménagement hydrauliques		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 024,4</b>	1 028,0
		b) Autres dépenses	<b>87,9</b>	87,9
		Sous-total 3)	<b>1 112,3</b>	1 115,9
	4)	Gestion des eaux de surface		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>785,7</b>	793,2
		b) Autres dépenses	<b>493,6</b>	493,6
		c) Entente Canada-Manitoba concernant les relevés hydrométriques	<b>447,5</b>	422,5
		Sous-total 4)	<b>1 726,8</b>	1 709,3
	5)	Gestion des eaux souterraines		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>816,8</b>	801,4
		b) Autres dépenses	<b>617,2</b>	636,3
		Sous-total 5)	<b>1 434,0</b>	1 437,7
	6)	Entretien des voies d'eau	<b>3 908,7</b>	3 855,5
		Sous-total a)	<b>9 935,0</b>	9 851,1
	b)	Parcs et réserves naturelles		
	1)	Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>367,5</b>	369,3
		b) Autres dépenses	<b>428,2</b>	411,7
		c) Subventions	<b>191,2</b>	134,0
		Sous-total 1)	<b>986,9</b>	915,0
	2)	Planification et développement		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>834,1</b>	837,8
		b) Autres dépenses	<b>194,6</b>	194,6
		Sous-total 2)	<b>1 028,7</b>	1 032,4
	3)	Districts des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>438,3</b>	442,0
		b) Autres dépenses	<b>49,3</b>	49,3
		Sous-total 3)	<b>487,6</b>	491,3
	4)	Entretien et exploitation des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>9 867,5</b>	9 887,7
		b) Autres dépenses	<b>4 545,5</b>	4 365,6
		Sous-total 4)	<b>14 413,0</b>	14 253,3

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	5)	Services de soutien		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>234,2</b>	236,0
	b)	Autres dépenses	<b>52,3</b>	52,3
		Sous-total 5)	<b>286,5</b>	288,3
		Sous-total b)	<b>17 202,7</b>	16 980,3
	c)	Ressources pétrolières et énergie		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 557,2</b>	1 537,5
	2)	Autres dépenses	<b>618,9</b>	612,6
		Sous-total c)	<b>2 176,1</b>	2 150,1
	d)	Forêts		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>342,6</b>	347,7
	b)	Autres dépenses	<b>447,7</b>	442,0
	c)	Subventions	<b>465,8</b>	465,8
		Sous-total 1)	<b>1 256,1</b>	1 255,5
	2)	Gestion des ressources forestières		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>896,2</b>	877,4
	b)	Autres dépenses	<b>627,7</b>	627,7
		Sous-total 2)	<b>1 523,9</b>	1 505,1
	3)	Santé et écologie des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 668,2</b>	1 667,5
	b)	Autres dépenses	<b>2 637,2</b>	2 637,2
		Sous-total 3)	<b>4 305,4</b>	4 304,7
	4)	Économie forestière et commercialisation		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>355,2</b>	357,5
	b)	Autres dépenses	<b>50,7</b>	50,7
		Sous-total 4)	<b>405,9</b>	408,2
	5)	Plants pour la régénération forestière	<b>1 411,9</b>	1 411,9
	6)	Pépinière de la forêt Pineland	-	-
		Sous-total d)	<b>8 903,2</b>	8 885,4

1. La Pépinière de la forêt Pineland étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	e)	Pêche		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>119,8</b>	120,6
		b) Autres dépenses	<b>203,3</b>	196,0
		Sous-total 1)	<b>323,1</b>	316,6
		2) Pisciculture		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>676,4</b>	676,9
		b) Autres dépenses	<b>279,9</b>	279,9
		Sous-total 2)	<b>956,3</b>	956,8
		3) Aménagement de l'habitat des poissons		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>349,0</b>	344,9
		b) Autres dépenses	<b>64,7</b>	64,7
		Sous-total 3)	<b>413,7</b>	409,6
		4) Gestion de la pêche commerciale et sportive		
		a) Salaires et avantage sociaux	<b>597,1</b>	597,2
		b) Autres dépenses	<b>74,6</b>	74,6
		Sous-total 4)	<b>671,7</b>	671,8
		5) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	<b>250,0</b>	250,0
		6) Mise en valeur de la pêche	<b>350,0</b>	350,0
		Sous-total e)	<b>2 964,8</b>	2 954,8
	f)	Faune		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>364,1</b>	366,8
		b) Autres dépenses	<b>414,4</b>	405,0
		c) Subventions	<b>207,0</b>	207,0
		Sous-total 1)	<b>985,5</b>	978,8
		2) Gestion du gibier et des fourrures		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>592,2</b>	594,6
		b) Autres dépenses	<b>195,4</b>	195,4
		c) Subventions	<b>89,9</b>	89,9
		Sous-total 2)	<b>877,5</b>	879,9
		3) Aménagement de l'habitat et gestion des terres		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>711,6</b>	693,7
		b) Autres dépenses	<b>152,5</b>	152,5
		c) Subventions	<b>645,0</b>	645,0
		Sous-total 3)	<b>1 509,1</b>	1 491,2

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	4)	Conservation de la biodiversité		
	a)	Salaires et avantages sociaux	321,9	331,9
	b)	Autres dépenses	114,2	114,2
		Sous-total 4)	<u>436,1</u>	<u>446,1</u>
	5)	Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	345,7	338,3
	6)	Projet de mise en valeur des habitats fauniques	225,0	225,0
		Sous-total f)	<u>4 378,9</u>	<u>4 359,3</u>
	g)	Infographie		
	1)	Salaires et avantages sociaux	533,9	537,5
	2)	Autres dépenses	164,5	53,7
		Sous-total g)	<u>698,4</u>	<u>591,2</u>
	h)	Fonds de mise en valeur du milieu écologique	50,0	50,0
	j)	Fonds spécial de conservation et d'aide aux espèces en voie de disparition	432,1	432,1
<b>12.4</b>	4.	Centre d'information géographique . . . . . Permet l'intégration des renseignements et des activités géographiques, y compris en ce qui concerne les terres domaniales, les levés officiels et les levés directeurs, les données géographiques et la télédétection.	<u>5 990,2</u>	<u>5 686,6</u>
	a)	Administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	526,4	565,0
	2)	Autres dépenses	697,8	682,0
		Sous-total a)	<u>1 224,2</u>	<u>1 247,0</u>
	b)	Exploitation des terres domaniales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	532,6	535,5
	2)	Autres dépenses	1 273,2	1 080,0
		Sous-total b)	<u>1 805,8</u>	<u>1 615,5</u>
	c)	Registre des terres domaniales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	223,1	238,0
	2)	Autres dépenses	219,0	119,0
		Sous-total c)	<u>442,1</u>	<u>357,0</u>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	d)	Services des levés		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 521,4	1 510,3
		2) Autres dépenses	451,3	451,3
			<u>1 972,7</u>	<u>1 961,6</u>
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 524,2)	(1 529,6)
		Sous-total d)	448,5	432,0
	e)	Téledétection		
		1) Salaires et avantages sociaux	629,7	634,6
		2) Autres dépenses	121,4	121,4
			<u>751,1</u>	<u>756,0</u>
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23,7)	(23,7)
		Sous-total e)	727,4	732,3
	f)	Centre de distribution		
		1) Salaires et avantages sociaux	373,6	376,7
		2) Autres dépenses	326,9	276,9
			<u>700,5</u>	<u>653,6</u>
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(95,0)	(95,0)
		Sous-total f)	605,5	558,6
	g)	Services de cartographie		
		1) Salaires et avantages sociaux	496,5	504,0
		2) Autres dépenses	240,2	240,2
		Sous-total g)	736,7	744,2
<b>12.5</b>	5.	Gérance de l'environnement .....	<u>3 190,5</u>	<u>3 267,2</u>
		Élabore des lois, des lignes directrices, des plans et des programmes pour gérer la durabilité des ressources et de l'environnement du Manitoba; évalue les retombées environnementales des projets de développement; entretient des rapports suivis avec les autres gouvernements.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 343,0	2 428,4
	b)	Autres dépenses	764,0	755,3
	c)	Subventions	83,5	83,5

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
<b>12.6</b>	<b>6.</b>	<b>Gestion de l'environnement</b> .....	<b>10 447,4</b>	<b>10 244,7</b>
		Veille à l'application des dispositions législatives, organise des inspections et des activités éducatives; fournit des services d'intervention en cas d'urgence; établit des normes de qualité écologique afin de garantir la protection de l'environnement ainsi que son utilisation durable et son équilibre; évalue les répercussions environnementales des permis d'exploitation, puis fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête sur toute question importante pour le Manitoba.		
	a)	Surveillance environnementale		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>5 012,6</b>	5 016,3
	2)	Autres dépenses	<b>1 507,8</b>	1 354,2
	3)	Subventions	<b>0,9</b>	0,9
		Sous-total a)	<b>6 521,3</b>	6 371,4
	b)	Gestion de l'environnement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 523,9</b>	1 559,3
	2)	Autres dépenses	<b>1 933,0</b>	1 842,4
		Sous-total b)	<b>3 456,9</b>	3 401,7
	c)	Commission de protection de l'environnement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>292,0</b>	295,2
	2)	Autres dépenses	<b>177,2</b>	176,4
		Sous-total c)	<b>469,2</b>	471,6
<b>12.7</b>	<b>7.</b>	<b>Institut international du développement durable</b> .....	<b>1 145,9</b>	<b>1 145,9</b>
		Préconise un développement économique favorable à un environnement durable et prône l'intégration de principes et de pratiques conformes à ce concept dans les secteurs public et privé ainsi que dans les organismes bénévoles, aux niveaux national et international.		
<b>12.8</b>	<b>8.</b>	<b>Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations</b> .....	<b>9 215,3</b>	<b>8 480,3</b>
		Achat de matériel, rénovation et construction de l'équipement des parcs, des ponts, des voies d'eau, des digues et des ouvrages de protection contre les inondations, et construction des ouvrages de régularisation des eaux et des installations d'interprétation pour la préservation des marais du patrimoine.		
	a)	Matériel	<b>460,6</b>	460,6
	b)	Projets d'aménagement hydraulique	<b>4 565,4</b>	5 290,4
	c)	Équipement des parcs	<b>4 189,3</b>	4 229,3
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(1 500,0)

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
<b>12.9</b>	9.	Amortissement des immobilisations . . . . . Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<b>2 418,7</b>	2 256,1
<b>12.10</b>	10.	Programmes de protection contre les inondations . . . . . Financement partagé des infrastructures de protection contre les inondations pour les propriétaires de résidences et d'entreprises et les collectivités touchés par les inondations du printemps 1997; amélioration du système provincial de surveillance hydrométrique et collecte de données environnementales et scientifiques pour appuyer les projets de protection contre les inondations.  Subventions en capital Infrastructure	<b>29 763,8</b> (2)   <b>12 685,6</b> <b>17 078,2</b>	51 109,8   30 140,0 20 969,8
<b>Total des crédits pour la Conservation</b>			<b>152 017,2</b>	171 671,7

2. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 37 204,7 \$, soit 29 763,8 \$ inclus dans le ministère de la Conservation et 7 440,9 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	1 314,0	13,1	1 162,3
2. Consommation .....	5 523,8	(1,0)	5 577,6
3. Corporations .....	2 358,7	(1,0)	2 382,4
4. Amortissement des immobilisations .....	229,9	11,3	206,6
<b>Total des crédits pour la Consommation et les Corporations</b>	<b>9 426,4</b>	<b>1,0</b>	<b>9 328,9</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	9 196,5	0,8	9 122,3
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	229,9	11,3	206,6
<b>Total des crédits pour la Consommation et les Corporations</b>	<b>9 426,4</b>	<b>1,0</b>	<b>9 328,9</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	9 328,9
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	9 328,9



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite</b>				
<b>5.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances . . . . .</b>	<b><u>1 314,0</u></b>	<b><u>1 162,3</u></b>
		Haute direction et coordination des programmes du ministère. Administration ainsi que services centralisés du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions réglementaires et gouvernementales. Comité de sélection indépendant des Premières nations autorisées à exploiter un casino. Enregistrement et authentification des documents officiels d'état civil.		
	a)	Traitement du ministre	27,3	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	323,7	322,0
		2) Autres dépenses	<u>49,7</u>	<u>49,7</u>
		Sous-total b)	<u>373,4</u>	371,7
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	553,6	575,7
		2) Autres dépenses	<u>161,5</u>	<u>164,1</u>
			715,1	739,8
		3) Moins : Somme récupérable de l'Assemblée législative	<u>(171,9)</u>	<u>(171,9)</u>
		Sous-total c)	<u>543,2</u>	567,9
	d)	Recherche et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	163,8	164,0
		2) Autres dépenses	<u>32,4</u>	<u>31,7</u>
		Sous-total d)	<u>196,2</u>	195,7
	e)	Comité de sélection des Premières nations autorisées à exploiter un casino	173,9	-
	f)	Bureau de l'état civil	- (1)	-

1. Le Bureau de l'état civil étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite</b>				
<b>5.2</b>	<b>2.</b>	<b>Consommation</b> .....	<b>5 523,8</b>	<b>5 577,6</b>
		Facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises, ainsi qu'entre locataires et propriétaires. Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur la protection du consommateur, la Loi sur les pratiques commerciales et la Loi sur la location à usage d'habitation. Organise des activités informatives et éducatives visant à faire connaître aux gens leurs droits et leurs responsabilités. Entend les appels au sujet des décisions rendues par l'Assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route.		
	a)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>897,0</b>	899,3
		2) Autres dépenses	<b>219,6</b>	214,9
		Sous-total a)	<b>1 116,6</b>	1 114,2
	b)	Location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 453,0</b>	2 464,4
		2) Autres dépenses	<b>696,6</b>	713,3
		Sous-total b)	<b>3 149,6</b>	3 177,7
	c)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>483,3</b>	483,6
		2) Autres dépenses	<b>122,4</b>	148,9
		Sous-total c)	<b>605,7</b>	632,5
	d)	Commission de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>454,6</b>	454,8
		2) Autres dépenses	<b>109,6</b>	110,7
		Sous-total d)	<b>564,2</b>	565,5
	e)	Subventions	<b>87,7</b>	87,7
<b>5.3</b>	<b>3.</b>	<b>Corporations</b> .....	<b>2 358,7</b>	<b>2 382,4</b>
		Veille à la protection du public tout en facilitant le déroulement des affaires au Manitoba. Est chargée, pour ce faire, de l'application des lois et règlements qui touchent les aspects suivants : la constitution en corporation et l'enregistrement des entreprises; l'enregistrement des corporations de fiducie et des corporations de prêt, des credit unions et des caisses populaires, et la délivrance de permis à ces établissements; la délivrance de permis aux compagnies et aux particuliers qui vendent ou font souscrire des valeurs mobilières, des biens immobiliers ou des contrats d'assurance ou qui s'occupent de mobiliser des capitaux; et, enfin, la réglementation relative aux services publics. Enregistre des droits sur des biens réels et personnels et fait des recherches à cet égard.		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite</b>				
	a)	Réglementation des institutions financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	706,5	737,4
		2) Autres dépenses	<u>303,6</u>	<u>282,7</u>
		Sous-total a)	<b>1 010,1</b>	1 020,1
	b)	Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	597,4	612,5
		2) Autres dépenses	<u>751,2</u>	<u>749,8</u>
		Sous-total b)	<b>1 348,6</b>	1 362,3
	c)	Commission des valeurs mobilières du Manitoba	- (2)	-
	d)	Office d'enregistrement des titres et des instruments	- (2)	-
	e)	Office des compagnies	- (2)	-
<b>5.4</b>	4.	Amortissement des immobilisations . . . . .	<u>229,9</u>	<u>206,6</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour la Consommation et les Corporations</b>			<u><b>9 426,4</b></u>	<u><b>9 328,9</b></u>

2. La Commission des valeurs mobilières du Manitoba, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments et l'Office des compagnies étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	2 649,0	0,8	2 628,8
2. Division des programmes .....	32 178,8	-	32 194,6
3. Documentation et information .....	10 515,8	1,0	10 415,2
4. Tourisme .....	7 351,9	(10,7)	8 233,4
5. Direction générale des services aux personnes âgées.....	761,7	(20,0)	952,3
6. Subventions en capital .....	4 705,9	-	4 705,9
7. Amortissement des immobilisations .....	628,3	6,8	588,2
<b>Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme</b>	<b>58 791,4</b>	<b>(1,6)</b>	<b>59 718,4</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	53 457,2	(1,8)	54 424,3
Subventions en capital .....	4 705,9	-	4 705,9
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	628,3	6,8	588,2
<b>Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme</b>	<b>58 791,4</b>	<b>(1,6)</b>	<b>59 718,4</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Culture, Patrimoine et Citoyenneté .....	58 336,7
- Direction générale des services aux personnes âgées .....	929,0
Transfert de fonctions venant de :	
- Industrie, Commerce et Mines .....	8 322,8
Transfert de fonctions allant à :	
- Projet Enfants en santé .....	(119,6)
- Travail .....	(7 790,7)
Transfert de crédits venant de :	
- Services à la famille et Logement .....	40,2
<b>Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....</b>	<b>59 718,4</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances</b> .....	<b>2 649,0</b>	<b>2 628,8</b>
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère, y compris la planification financière, les services centralisés de comptabilité, d'administration des subventions et de gestion du personnel, ainsi que les services de technologie de l'information.		
		<i>Commission de classification cinématographique du Manitoba :</i> classification de tous les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	27,3	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	463,1	463,1
	2)	Autres dépenses	74,2	74,2
		Sous-total b)	537,3	537,3
	c)	Services administratifs et financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 324,0	1 312,8
	2)	Autres dépenses	323,1	314,4
		Sous-total c)	1 647,1	1 627,2
	d)	Commission de classification cinématographique du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	157,9	156,2
	2)	Autres dépenses	279,4	281,1
		Sous-total d)	437,3	437,3
<b>14.2</b>	<b>2.</b>	<b>Division des programmes</b> .....	<b>32 178,8</b>	<b>32 194,6</b>
		Offre de l'aide financière et des services de consultation aux organismes du Manitoba dans le but d'accroître les arts et le patrimoine communautaires, les possibilités de loisirs et de bien-être, ainsi que les services de bibliothèque; régleme la protection et la préservation des éléments les plus significatifs du patrimoine du Manitoba; aide les organismes constitués en vertu d'une loi à accroître les industries culturelles et celles des arts professionnels.		
	a)	Haute direction		
	1)	Salaires et avantages sociaux	285,1	283,2
	2)	Autres dépenses	81,2	83,2
		Sous-total a)	366,3	366,4
	b)	Subventions aux organismes culturels	7 903,6	7 694,6
	c)	Conseil des Arts du Manitoba		
	1)	Subventions	8 192,3	8 192,3
	2)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	(875,0)	(875,0)
		Sous-total c)	7 317,3	7 317,3
	d)	Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	577,3	579,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
	e)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	568,1	562,0
		2) Autres dépenses	139,6	137,6
		3) Subventions	4 198,4	4 158,3
		Sous-total e)	4 906,1	4 857,9
	f)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	798,0	798,7
		2) Autres dépenses	728,9	722,3
		3) Subventions	4 390,0	4 390,0
		Sous-total f)	5 916,9	5 911,0
	g)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 190,9	1 196,1
		2) Autres dépenses	382,8	378,2
		3) Subventions	918,1	918,1
		Sous-total g)	2 491,8	2 492,4
	h)	Loisirs et promotion du mieux-être		
		1) Salaires et avantages sociaux	483,1	484,9
		2) Autres dépenses	236,7	236,1
		3) Subventions	671,9	671,9
		Sous-total h)	1 391,7	1 392,9
	j)	Services régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	943,3	920,1
		2) Autres dépenses	329,4	322,6
		3) Subventions	35,1	35,1
		Sous-total j)	1 307,8	1 277,8
	k)	Bureau manitobain du millénaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	234,5
		2) Autres dépenses	-	70,0
		Sous-total k)	-	304,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.3</b>	<b>3.</b>	<b>Documentation et information . . . . .</b>	<b><u>10 515,8</u></b>	<b><u>10 415,2</u></b>
		Cette division fournit au public et au gouvernement des services de communication et d'information. Elle est chargée, entre autres, des services suivants : services en matière de communications à l'échelle du gouvernement; achat de services de publicité, d'impression et de création; communication avec les médias; Service de renseignements au public; vente et distribution des publications officielles; services de traduction et d'interprétation pour le gouvernement; Archives provinciales du Manitoba, y compris le service de gestion des documents officiels; Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Services à la clientèle		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>2 438,1</u>	<u>2 420,3</u>
		2) Autres dépenses	<u>293,6</u>	<u>282,6</u>
		3) Publicité du secteur public	<u>2 384,1</u>	<u>2 384,1</u>
			<b>5 115,8</b>	<b>5 087,0</b>
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(2 859,5)</u>	<u>(2 859,5)</u>
		Sous-total a)	<b>2 256,3</b>	<b>2 227,5</b>
	b)	Services commerciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>939,1</u>	<u>932,2</u>
		2) Autres dépenses	<u>981,0</u>	<u>981,1</u>
			<b>1 920,1</b>	<b>1 913,3</b>
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(260,3)</u>	<u>(260,3)</u>
		Sous-total b)	<b>1 659,8</b>	<b>1 653,0</b>
	c)	Service de traduction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>1 236,7</u>	<u>1 269,1</u>
		2) Autres dépenses	<u>472,3</u>	<u>477,2</u>
			<b>1 709,0</b>	<b>1 746,3</b>
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(269,7)</u>	<u>(269,7)</u>
		Sous-total c)	<b>1 439,3</b>	<b>1 476,6</b>
	d)	Archives provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>2 112,1</u>	<u>2 033,8</u>
		2) Autres dépenses	<u>1 639,8</u>	<u>1 612,4</u>
		Sous-total d)	<b>3 751,9</b>	<b>3 646,2</b>
	e)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	<u>735,7</u>	<u>742,8</u>
		2) Autres dépenses	<u>672,8</u>	<u>669,1</u>
		Sous-total e)	<b>1 408,5</b>	<b>1 411,9</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.4</b>	<b>4.</b>	<b>Tourisme .....</b>	<b><u>7 351,9</u></b>	<b><u>8 233,4</u></b>
		Aide au développement de l'industrie touristique au Manitoba en recourant à des activités de commercialisation et de promotion du tourisme récréatif, culturel et écologique dans la province et en aidant les entreprises et les régions à multiplier les attractions et les établissements touristiques au Manitoba.		
	a)	Services touristiques et projets spéciaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>877,8</b>	940,4
	2)	Autres dépenses	<b>1 076,3</b>	<u>1 146,2</u>
		Sous-total a)	<b>1 954,1</b>	2 086,6
	b)	Commercialisation et promotions touristiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>569,0</b>	555,5
	2)	Autres dépenses	<b>3 650,6</b>	4 184,5
	3)	Subventions	<b>75,0</b>	<u>75,0</u>
		Sous-total b)	<b>4 294,6</b>	4 815,0
	c)	Développement du tourisme		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>400,5</b>	392,1
	2)	Autres dépenses	<b>204,1</b>	251,1
	3)	Subventions	<b>498,6</b>	<u>688,6</u>
		Sous-total c)	<b>1 103,2</b>	1 331,8
<b>14.5</b>	<b>5.</b>	<b>Direction générale des services aux personnes âgées .....</b>	<b><u>761,7</u></b>	<b><u>952,3</u></b>
		Offre des conseils au gouvernement sur les questions concernant les personnes âgées; coordonne l'évaluation des directives et des programmes du gouvernement, ainsi que des textes législatifs, afin de veiller à ce que les besoins des personnes âgées soient satisfaits; renseigne les personnes âgées partout dans la province sur les programmes gouvernementaux qui les touchent, afin de faciliter l'accès à ces programmes; met sur pied des projets en collaboration avec d'autres ministères, les groupes communautaires et le secteur privé; étudie les questions liées au vieillissement de concert avec le Conseil manitobain sur le vieillissement.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>466,4</b>	523,6
	b)	Autres dépenses	<b>295,3</b>	<u>428,7</u>



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
14.6	6.	Subventions en capital .....	<u>4 705,9</u>	<u>4 705,9</u>
	a)	Organismes culturels	<b>1 880,9</b>	4 380,9
	b)	Édifices historiques	<b>300,0</b>	300,0
	c)	Programme Place aux communautés	<b>2 525,0</b>	2 525,0
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(2 500,0)
14.7	7.	Amortissement des immobilisations .....	<u>628,3</u>	<u>588,2</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme</b>			<u><u>58 791,4</u></u>	<u><u>59 718,4</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	4 491,5	7,7	4 169,6
2. Programmes scolaires .....	23 590,2	(26,3)	32 027,6
3. Bureau de l'éducation française .....	8 510,8	(1,6)	8 652,6
4. Crédits d'impôt foncier .....	150 510,0	21,4	124 010,0
5. Soutien aux écoles .....	721 821,2	5,4	685 149,9
6. Formation professionnelle et éducation permanente .....	86 276,2	0,5	85 858,9
7. Soutien à l'éducation postsecondaire .....	367 300,5	12,6	326 237,8
8. Subventions en capital .....	38 420,5	6,4	36 122,9
9. Amortissement des immobilisations .....	1 940,5	8,6	1 787,3
<b>Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle</b>	<b>1 402 861,4</b>	<b>7,6</b>	<b>1 304 016,6</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	1 362 200,4	7,6	1 266 106,4
Subventions en capital .....	38 420,5	6,4	36 122,9
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	1 940,5	8,6	1 787,3
<b>Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle</b>	<b>1 402 861,4</b>	<b>7,6</b>	<b>1 304 016,6</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	1 179 022,8
Transfert de fonctions allant à :	
- Projet Enfants en santé .....	(287,1)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances .....	124 010,0
- Santé .....	320,9
- Crédits d'autorisation pour la mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Entente-cadre sur la promotion des langues officielles .....	1 000,0
Transfert de crédits allant à :	
- Finances .....	(50,0)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>1 304 016,6</b>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
16.1	1.	Administration et finances .....	<b>4 491,5</b>	4 169,6
		Haute direction et soutien administratif pour les programmes et services du ministère, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes dans les domaines des ressources humaines, de la vérification comptable centrale, de l'information de gestion, de la recherche et de la planification.		
		<i>Direction générale de l'éducation des Autochtones</i> : direction et coordination des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>505,6</b>	507,5
		2) Autres dépenses	<b>96,8</b>	96,8
		Sous-total b)	<b>602,4</b>	604,3
	c)	Direction générale de l'éducation des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>397,9</b>	358,9
		2) Autres dépenses	<b>125,1</b>	108,8
		Sous-total c)	<b>523,0</b>	467,7
	d)	Services de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>670,0</b>	667,3
		2) Autres dépenses	<b>146,6</b>	113,2
		Sous-total d)	<b>816,6</b>	780,5
	e)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>764,5</b>	918,4
		2) Autres dépenses	<b>257,1</b>	272,3
		Sous-total e)	<b>1 021,6</b>	1 190,7
	f)	Gestion de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>715,9</b>	700,2
		2) Autres dépenses	<b>304,5</b>	254,5
		Sous-total f)	<b>1 020,4</b>	954,7
	g)	Recherche et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>319,3</b>	69,7
		2) Autres dépenses	<b>160,9</b>	75,0
		Sous-total g)	<b>480,2</b>	144,7

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
16.2	2.	Programmes scolaires .....	<b>23 590,2</b>	<b>32 027,6</b>
		Programmes visant à donner une direction et à procurer des services de soutien pour le système d'éducation de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Manitoba School for the Deaf</i> : programmes d'éducation, de la maternelle au secondaire 4, non offerts dans le système des écoles publiques, et service d'hébergement pour les élèves sourds et malentendants qui ont besoin d'un milieu d'apprentissage hautement spécialisé.		
		<i>Mesure et évaluation</i> : de concert avec les enseignants et les groupes de parents, élaboration des tests d'évaluation de 3 <sup>e</sup> année; administration et évaluation des examens provinciaux, des tests basés sur les normes et des autres outils de mesure afin d'assurer un bon suivi des progrès pour les parents, les étudiants, les enseignants et les écoles; appui aux programmes de testage nationaux et internationaux.		
		<i>Élaboration des programmes</i> : élaboration de cadres pour les programmes d'études; documents permettant la mise en œuvre des programmes d'études et documentation complémentaire; mise sur pied des cours de formation à distance et de la documentation de soutien à la politique; coordination et soutien des projets et activités touchant la technologie qui appuient l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation et où la technologie est reconnue comme une compétence de base.		
		<i>Mise en œuvre des programmes</i> : aide aux écoles pour ce qui est de la mise en œuvre des programmes d'études, des plans des écoles, de l'enseignement à l'enfance en difficulté et d'autres programmes spécialisés auxquels sont destinées les subventions par catégorie.		
		<i>Services aux élèves</i> : prestation de programmes et de services d'appoint spécialisés afin que les élèves aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants qui étudient de la maternelle au secondaire 4 puissent fréquenter le système d'écoles publiques; administration des ententes de prestation de services conclues avec les établissements qui ne font pas partie du système d'écoles publiques, mais qui offrent des programmes d'éducation aux élèves très inadaptés; coordination interministérielle des services aux élèves en difficulté.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	327,2	335,4
		2) Autres dépenses	96,3	177,9
		Sous-total a)	<b>423,5</b>	513,3
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 873,0	2 876,4
		2) Autres dépenses	634,9	641,0
		Sous-total b)	<b>3 507,9</b>	3 517,4
	c)	Mesure et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 105,5	5 007,6
		2) Autres dépenses	2 093,2	5 039,5
		Sous-total c)	<b>4 198,7</b>	10 047,1

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
	d)	Élaboration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 437,0</b>	3 840,6
		2) Autres dépenses	<b>4 211,4</b>	4 474,0
		Sous-total d)	<b>7 648,4</b>	8 314,6
	e)	Mise en œuvre des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 115,7</b>	4 548,1
		2) Autres dépenses	<b>2 035,2</b>	2 459,6
		Sous-total e)	<b>5 150,9</b>	7 007,7
	f)	Services aux élèves		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 929,3</b>	1 930,5
		2) Autres dépenses	<b>731,5</b>	697,0
		Sous-total f)	<b>2 660,8</b>	2 627,5
<b>16.3</b>	3.	Bureau de l'éducation française .....	<b>8 510,8</b>	8 652,6
		Élaboration de politiques et de programmes se rapportant à l'enseignement en français; services aux élèves, au personnel enseignant et aux divisions scolaires offrant des programmes français et des programmes d'immersion française, ainsi que des cours de français de base; élaboration et administration des tests basés sur les normes et des examens provinciaux, gestion d'ententes et de programmes intergouvernementaux, y compris le Programme des langues officielles dans l'enseignement et l'Entente spéciale Canada-Manitoba relative à la mise en œuvre de la gestion des écoles françaises; leadership et orientation en ce qui concerne le renouveau de l'éducation tel qu'il s'applique à l'enseignement en français au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>141,9</b>	143,2
		2) Autres dépenses	<b>23,7</b>	23,4
		Sous-total a)	<b>165,6</b>	166,6
	b)	Développement et implantation des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 192,9</b>	1 347,7
		2) Autres dépenses	<b>978,1</b>	835,3
		Sous-total b)	<b>2 171,0</b>	2 183,0
	c)	Services de soutien en éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 227,0</b>	1 403,9
		2) Autres dépenses	<b>658,8</b>	715,8
		Sous-total c)	<b>1 885,8</b>	2 119,7

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
	d)	Programmes de langues officielles et services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>812,8</b>	902,6
		2) Autres dépenses	<b>1 357,8</b>	1 162,2
		3) Aide financière	<b>1 376,7</b>	1 376,7
		Sous-total d)	<b>3 547,3</b>	3 441,5
	e)	Direction des ressources éducatives françaises		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>460,5</b>	461,9
		2) Autres dépenses	<b>280,6</b>	279,9
		Sous-total e)	<b>741,1</b>	741,8
<b>16.4</b>	4.	Crédits d'impôt foncier .....	<b>150 510,0</b>	124 010,0
		Finance les programmes de crédit d'impôts fonciers du Manitoba et d'aide aux personnes en matière de taxes scolaires, dont le but essentiel est de faire baisser les impôts fonciers destinés à l'éducation.		
	a)	Crédit d'impôts fonciers du Manitoba	<b>146 470,0</b>	119 870,0
	b)	Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	<b>4 040,0</b>	4 140,0
<b>16.5</b>	5.	Soutien aux écoles .....	<b>721 821,2</b>	685 149,9
		Programmes et services facilitant le financement et l'administration des établissements d'enseignement de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Financement des écoles</i> : est chargé de l'orientation de la politique financière et du soutien administratif accordé aux divisions scolaires; s'occupe de l'élaboration et de l'administration du Programme de financement des écoles et veille à ce que les obligations d'information dans le cadre du programme soient respectées; verse les subventions aux écoles indépendantes et aux organisations à caractère éducatif; s'occupe du système comptable FRAME (rapports financiers et comptabilité – Éducation Manitoba); aide au financement des activités d'évaluation foncière menées par le ministère des Affaires intergouvernementales.		
		<i>Services d'administration scolaire</i> : élabore, grâce à des lois, à des règlements et à des politiques, un cadre efficace pour l'enseignement élémentaire et secondaire; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines; veille au maintien d'un système de transport sécuritaire des élèves; coordonne l'étude et la révision des lois et des règlements et se charge de communiquer les résultats; offre des services de soutien aux conseil et commissions réglementaires.		
		<i>Réseau informatique scolaire</i> : tient, à l'échelle du ministère, une base de données concernant l'éducation de la maternelle au secondaire 4; cette base contient notamment des renseignements sur l'évolution et le rendement des élèves et sur les brevets des enseignants.		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
<i>Subventions aux écoles</i> : verse la part du financement que le gouvernement doit accorder aux écoles publiques conformément au Programme de financement des écoles, et finance d'autres services liés directement aux écoles publiques; accorde des subventions aux écoles indépendantes de manière à ce que le gouvernement s'acquitte de ses obligations en la matière et verse aux écoles publiques des subventions générales de soutien.				
<i>Autres subventions</i> : verse des subventions à diverses organisations à caractère éducatif.				
<i>Caisse de retraite des enseignants</i> : conformément à la Loi sur la pension de retraite des enseignants, verse les cotisations du gouvernement pour contribuer au paiement du coût de la pension des enseignants à la retraite.				
<i>Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)</i> : finance l'achat de services de technologie pour l'enseignement à distance.				
a)		Financement des écoles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>845,9</b>	904,6
	2)	Autres dépenses	<b>165,6</b>	162,3
	3)	Évaluation foncière	<b>2 300,3</b>	2 267,4
		Sous-total a)	<b>3 311,8</b>	3 334,3
b)		Services d'administration scolaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 336,6</b>	1 336,5
	2)	Autres dépenses	<b>492,7</b>	531,8
		Sous-total b)	<b>1 829,3</b>	1 868,3
c)		Réseau informatique scolaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>395,9</b>	370,0
	2)	Autres dépenses	<b>537,0</b>	495,6
		Sous-total c)	<b>932,9</b>	865,6
d)		Subventions aux écoles		
	1)	Subventions de fonctionnement	<b>615 142,2</b>	585 122,6
	2)	Subventions générales de soutien	<b>19 933,7</b>	19 447,5
		Sous-total d)	<b>635 075,9</b>	604 570,1
e)		Autres subventions	<b>2 364,6</b>	2 442,8
f)		Caisse de retraite des enseignants	<b>77 813,4</b>	71 555,5
g)		Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	<b>493,3 (1)</b>	513,3

1. Les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) sont un organisme de service spécial duquel le ministère achète des services de technologie pour l'enseignement à distance (voir page 149).

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
------------------------	-------------------------	----------	---	---

### ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite

16.6	6.	Formation professionnelle et éducation permanente . . . . .	<b>86 276,2</b>	<b>85 858,9</b>
		<p>Programmes et services visant à donner aux Manitobains des possibilités et des renseignements pour qu'ils acquièrent des compétences, des connaissances, de l'expérience et des emplois. Partenariats permettant aux Manitobains de contribuer au dynamisme de la province, qui repose sur les contributions des particuliers, du milieu de travail et des communautés.</p> <p><i>Services de gestion</i> : services administratifs et financiers pour l'ensemble de la Division; administration d'ententes interprovinciales de formation, de l'enseignement et de l'aide à la formation; application de la Loi sur les écoles professionnelles privées.</p> <p><i>Programmes de soutien au marché du travail</i> : analyses et divers services de renseignements sur le marché du travail; participation de la province aux questions et aux activités intergouvernementales se rapportant au marché du travail.</p> <p><i>Alphabétisation des adultes et éducation permanente</i> : conception, coordination et financement des programmes communautaires d'alphabétisation, et des programmes de formation en milieu de travail en coopération avec les groupes communautaires, les entreprises et les syndicats.</p> <p><i>Programmes à l'intention des jeunes</i> : conclusion d'accords de partenariat avec les secteurs privé et public qui permettent, grâce aux subventions salariales ou autres qu'ils prévoient, la création d'emplois et de possibilités de formation axées sur la carrière pour les étudiants et les jeunes au chômage; services de recherche d'emplois et de préparation à l'emploi, et services de présentation afin que les étudiants et les jeunes puissent accéder aux emplois qui existent dans les secteurs privé et public; renseignements sur la planification des carrières et le perfectionnement professionnel.</p> <p><i>Main-d'œuvre de l'an 2000</i> : de concert avec l'industrie, détermine les besoins en personnel et en formation, et met au point des stratégies permettant de satisfaire ces besoins; partage de frais pour la mise sur pied d'initiatives de formation dans l'ensemble d'une industrie; offre de cours spéciaux dans toute la province.</p> <p><i>Centre Stevenson de formation technique en aéronautique</i> : prestation de cours techniques reconnus à l'échelle nationale dans le cadre du programme d'apprentissage des mécaniciens d'entretien d'aéronefs, et prestation d'une grande variété d'autres programmes de formation aéronautique technique, afin de satisfaire les besoins de l'industrie aéronautique en matière de formation de base, de formation périodique et de perfectionnement des compétences.</p> <p><i>Apprentissage</i> : de concert avec l'industrie, détermine vers quels métiers doit s'orienter l'apprentissage; établissement de normes de formation et d'accréditation qui répondent aux exigences provinciales et interprovinciales du Programme du sceau rouge en matière de compétences professionnelles; mise en œuvre de programmes de formation, avec surveillance de la formation en cours d'emploi et achat de cours techniques; services d'accréditation et de gestion des dossiers des ouvriers qualifiés.</p>		



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
------------------------	-------------------------	----------	---	---

### ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite

p

*Services de l'emploi et de la formation professionnelle* : prestation, par l'intermédiaire de partenariats avec les entreprises et les collectivités, d'une vaste gamme de programmes et de services en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi, afin d'aider les Manitobains à accéder au marché du travail et de leur permettre d'obtenir des emplois stables.

*Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail* : système intégré de prestation de programmes et de services de formation et d'emploi dans le cadre des priorités sociales et économiques de la province; prestation de programmes relatifs au marché du travail qui sont financés au moyen de l'assurance-emploi et des programmes du Service national de placement destiné à tous les Manitobains, y compris l'évaluation et le counselling d'emploi et les bureaux de placement.

a)	Services de gestion			
	1) Salaires et avantages sociaux		743,2	754,9
	2) Autres dépenses		230,4	254,7
	3) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation		1 287,3	1 229,4
	Sous-total a)		2 260,9	2 239,0
b)	Programmes de soutien au marché du travail			
	1) Salaires et avantages sociaux		465,9	469,3
	2) Autres dépenses		141,7	161,5
	Sous-total b)		607,6	630,8
c)	Alphabétisation des adultes et éducation permanente			
	1) Salaires et avantages sociaux		276,7	282,5
	2) Autres dépenses		92,2	92,1
	3) Subventions		1 213,5	1 113,5
	Sous-total c)		1 582,4	1 488,1
d)	Programmes à l'intention des jeunes			
	1) Salaires et avantages sociaux		1 359,2	1 317,2
	2) Autres dépenses		441,7	404,3
	3) Lancement de carrières		2 480,8	2 480,8
	4) Partenariats communautaires pour les jeunes		4 525,0	4 325,0
	5) Partenaires pour des carrières		400,0	400,0
			9 206,7	8 927,3
	6) Moins : Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord		(200,0)	(200,0)
	7) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain		(4 212,5)	(3 900,0)
	Sous-total d)		4 794,2	4 827,3

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
e)		Main-d'œuvre de l'an 2000		
	1)	Salaires et avantages sociaux	317,4	321,5
	2)	Autres dépenses	79,2	86,2
	3)	Soutien à la formation	1 000,0	1 400,0
		Sous-total e)	1 396,6	1 807,7
f)		Centre Stevenson de formation technique en aéronautique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	820,4	676,2
	2)	Autres dépenses	631,1	624,9
		Sous-total f)	1 451,5	1 301,1
g)		Apprentissage		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 457,1	2 205,2
	2)	Autres dépenses	688,9	593,9
	3)	Soutien à la formation	2 545,5	2 545,5
		Sous-total g)	5 691,5	5 344,6
h)		Services de l'emploi et de la formation professionnelle		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 653,6	3 604,4
	2)	Autres dépenses	1 952,7	1 861,5
	3)	Soutien à la formation	4 361,6	4 330,5
	4)	Promotion de l'autonomie	3 351,6	3 710,8
			13 319,5	13 507,2
	5)	Moins : Somme récupérable des Services à la famille et du Logement	(600,0)	(600,0)
		Sous-total h)	12 719,5	12 907,2
j)		Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail		
	1)	Salaires et avantages sociaux	5 324,5	5 343,7
	2)	Autres dépenses	580,5	448,4
	3)	Soutien à la formation	49 867,0	49 521,0
		Sous-total j)	55 772,0	55 313,1

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
------------------------	-------------------------	----------	---	---

### ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite

16.7	7.	Soutien à l'éducation postsecondaire .....	<b>367 300,5</b>	<b>326 237,8</b>
		<p>Orientation et soutien financier offerts aux universités et aux collèges communautaires; promotion de l'accessibilité et incitation à la réussite au moyen d'une aide financière destinée aux étudiants.</p> <p><i>Conseil de l'enseignement postsecondaire</i> : planifie et coordonne l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accessibilité en matière d'éducation; aide à la coordination et à l'intégration des services et des établissements; étudie et évalue les programmes et services offerts au niveau postsecondaire; encourage la responsabilité fiscale.</p> <p><i>Subventions de fonctionnement aux universités</i> : soutien financier aux universités du Manitoba, de Winnipeg et de Brandon, au Collège universitaire de Saint-Boniface, à la Mennonite College Federation, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth Bible College et au Steinbach Bible College.</p> <p><i>Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire</i> : financement d'initiatives visant l'élaboration de nouveaux programmes dans les universités; subventions d'encouragement pour la réorganisation des systèmes.</p> <p><i>Subventions aux collèges communautaires</i> : soutien financier aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, ainsi qu'au collège Red River et à l'École technique et professionnelle.</p> <p><i>Initiative d'expansion des collèges communautaires</i> : aide financière aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, au collège Red River et à l'École technique et professionnelle afin d'améliorer les choix éducatifs, la capacité et les possibilités qu'ils offrent dans les secteurs qui sont d'une importance stratégique pour le marché du travail ou dans lesquels il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, d'augmenter les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants, d'établir des liens plus solides entre les établissements d'enseignements et de financer le nouveau programme menant au diplôme de soins infirmiers.</p> <p><i>Programmes Accès</i> : aide financière accordée aux établissements postsecondaires et aux étudiants pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes qui, pendant longtemps, se sont heurtées à des obstacles pour accéder à une éducation postsecondaire.</p> <p><i>Aide aux étudiants</i> : aide financière aux Manitobains afin qu'ils puissent surmonter les difficultés financières les empêchant de mener à bien leurs projets d'études postsecondaires; gestion du Fonds manitobain de bourses du millénaire, du Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, du crédit d'impôt manitobain pour la formation, du programme de Subventions canadiennes pour études et des bourses du Fonds canadien des bourses d'études du millénaire, qui fournissent aux étudiants du niveau postsecondaire des ressources financières supplémentaires pour leurs programmes d'études.</p> <p><i>Subventions de remise sur les frais de scolarité</i> : aide financière accordée aux universités et aux collèges communautaires pour la réduction de 10 % des frais de scolarité.</p>		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
	a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>633,3</b>	635,1
		2) Autres dépenses	<b>229,9</b>	265,7
		Sous-total a)	<b>863,2</b>	900,8
	b)	Subventions de fonctionnement aux universités	<b>231 169,0</b>	222 737,6
	c)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	<b>1 031,3</b>	500,0
	d)	Subventions aux collèges communautaires		
		1) Subventions de fonctionnement	<b>64 156,9</b>	61 792,2
		2) Interuniversités Nord	<b>822,1</b>	822,1
		Sous-total d)	<b>64 979,0</b>	62 614,3
	e)	Initiative d'expansion des collèges communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>188,0</b>	-
		2) Autres dépenses	<b>56,0</b>	-
		3) Subventions	<b>4 856,0</b>	-
		Sous-total e)	<b>5 100,0</b>	-
	f)	Programmes Accès	<b>6 609,7</b>	6 484,7
	g)	Aide aux étudiants		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 743,8</b>	1 518,0
		2) Autres dépenses	<b>664,5</b>	593,2
		3) Prêts et bourses	<b>7 642,2</b>	6 592,0
		4) Exemption d'intérêts et réduction des dettes	<b>1 147,6</b>	2 197,0
		5) Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	<b>5 000,0</b>	5 000,0
		6) Crédit d'impôt manitobain pour la formation	<b>14 350,0</b>	15 000,0
		7) Subventions canadiennes pour études	<b>2 100,2</b>	2 100,2
		8) Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	<b>11 000,0</b>	-
		9) Fonds manitobain de bourses du millénaire	<b>5 900,0</b>	-
		Sous-total g)	<b>49 548,3</b>	33 000,4
	h)	Subventions de remise sur les frais de scolarité		
		1) Étudiants universitaires	<b>7 000,0</b>	-
		2) Étudiants de collèges communautaires	<b>1 000,0</b>	-
		Sous-total h)	<b>8 000,0</b>	-

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (16), suite</b>				
<b>16.8</b>	8.	Subventions en capital .....	<b>38 420,5</b>	36 122,9
	a)	Divisions scolaires	<b>25 234,9</b>	27 437,3
	b)	Universités	<b>10 940,0</b>	10 940,0
	c)	Collèges communautaires	<b>2 245,6</b>	2 245,6
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(4 500,0)
<b>16.9</b>	9.	Amortissement des immobilisations .....	<b>1 940,5</b>	1 787,3
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle</b>			<b>1 402 861,4</b>	1 304 016,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)

#### Sommaire des programmes

1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	<u>53 859,1</u>	6,1	<u>50 753,9</u>
<b>Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais</b>	<b><u>53 859,1</u></b>	6,1	<b><u>50 753,9</u></b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement . . . . .	<u>53 859,1</u>	6,1	<u>50 753,9</u>
Subventions en capital . . . . .	-	-	-
Infrastructure . . . . .	-	-	-
Amortissement des immobilisations . . . . .	-	-	-
<b>Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais</b>	<b><u>53 859,1</u></b>	6,1	<b><u>50 753,9</u></b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 . . . . .	<u>50 753,9</u>
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) . . . . .	<u>50 753,9</u>

RÉS N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite</b>				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais. ....	<b>53 859,1</b>	<u>50 753,9</u>
		Paiements versés aux employés du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes, y compris des prestations de retraite au personnel retraité, et des indemnités de cessation d'emploi; autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique	<b>50 344,1</b>	47 238,9
	b)	Autres avantages salariaux	<b>3 500,0</b>	3 500,0
	c)	Commission des accidents du travail		
	1)	Évaluations - accidents des employés	<b>3 816,0</b>	4 204,7
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 801,0) (1)</b>	<u>(4 189,7)</u>
		Sous-total c)	<u><b>15,0</b></u>	<u>15,0</u>
		Sous-totaux a) à c)	<b>53 859,1</b>	50 753,9
	d)	Régime de pensions du Canada	<b>19 466,0</b>	18 791,7
	e)	Régime d'assurance-emploi	<b>17 747,4</b>	20 131,7
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	<b>1 645,6</b>	1 760,7
	g)	Régime d'assurance-dentaire	<b>5 845,5</b>	5 620,7
	h)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	<b>3 497,0</b>	3 161,3
	j)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	<b>308,7</b>	234,0
	k)	Régime de soins de la vue	<b>1 052,4</b>	800,0
	m)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	<b>13 803,4</b>	14 316,7
		Sous-totaux d) à m)	<u><b>63 366,0</b></u>	<u>64 816,8</u>
	n)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(63 366,0) (1)</b>	<u>(64 816,8)</u>
		<b>Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais</b>	<u><b>53 859,1</b></u>	<u><u>50 753,9</u></u>

1. Le coût de ces paiements est récupéré des postes de salaire des ministères.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	9 328,1	1,7	9 171,2
2. Aide à l'emploi et au revenu .....	353 723,3	0,7	351 199,1
3. Vie en société .....	143 131,4	9,2	131 073,3
4. Services à l'enfant et à la famille .....	226 344,5	10,2	205 462,3
5. Logement .....	42 181,2	(0,3)	42 287,0
6. Amortissement des immobilisations .....	5 733,1	60,1	3 580,8
<b>Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement</b>	<b>780 441,6</b>	<b>5,1</b>	<b>742 773,7</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	774 708,5	4,8	739 192,9
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	5 733,1	60,1	3 580,8
<b>Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement</b>	<b>780 441,6</b>	<b>5,1</b>	<b>742 773,7</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Services à la famille .....	701 719,8
- Logement .....	44 997,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances .....	(83,7)
- Projet Enfants en santé .....	(3 626,0)
- Affaires intergouvernementales .....	(106,3)
Transfert de crédits venant de :	
- Santé .....	4,5
Allocations de crédits allant à :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	(40,2)
- Santé .....	(91,6)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>742 773,7</b>



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
9.1	1.	Administration et finances .....	<b>9 328,1</b>	9 171,2
		Haute direction, orientation de la politique et des programmes, service centralisé de contrôle financier, services financiers et gestion des ressources humaines, systèmes et services de soutien, et services complets de soutien administratif pour le ministère.		
		<i>Comité consultatif sur les services sociaux</i> : sert de comité d'appel pour ce qui est des programmes d'aide financière, de la délivrance de licences aux garderies, et des établissements de soins en résidence.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	40,5
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>566,9</b>	561,7
		2) Autres dépenses	<b>80,7</b>	80,7
		Sous-total b)	<b>647,6</b>	642,4
	c)	Comité consultatif sur les services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>208,2</b>	207,8
		2) Autres dépenses	<b>158,9</b>	158,9
		Sous-total c)	<b>367,1</b>	366,7
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 085,3</b>	1 098,2
		2) Autres dépenses	<b>125,6</b>	125,6
		Sous-total d)	<b>1 210,9</b>	1 223,8
	e)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>979,1</b>	977,4
		2) Autres dépenses	<b>178,5</b>	178,5
		Sous-total e)	<b>1 157,6</b>	1 155,9
	f)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 422,0</b>	1 397,9
		2) Autres dépenses	<b>480,5</b>	480,5
		Sous-total f)	<b>1 902,5</b>	1 878,4
	g)	Systèmes informatiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 451,6</b>	2 377,4
		2) Autres dépenses	<b>1 563,5</b>	1 486,1
		Sous-total g)	<b>4 015,1</b>	3 863,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
<b>9.2</b>	<b>2.</b>	<b>Aide à l'emploi et au revenu</b> .....	<b>353 723,3</b>	<b>351 199,1</b>
		Aide à l'emploi et aide financière aux Manitobains qui sont dans le besoin; ressources offertes sur place pour permettre la prestation de programmes d'aide à l'emploi et au revenu, et de supplément du revenu.		
		<i>Services des programmes</i> : orientation et soutien des programmes et de l'administration, et ressources de la division offertes sur le terrain pour gérer et offrir des services d'aide à l'emploi et au revenu.		
		<i>Programmes d'aide au revenu</i> : évaluations en matière d'employabilité, planification personnelle du travail, programmes d'incitation au travail et autres types d'aide pour permettre aux Manitobains d'entrer ou de retourner sur le marché du travail; aide financière aux personnes démunies; partage des coûts et réglementation des programmes municipaux d'aide; aide financière supplémentaire à l'intention des personnes handicapées, pour les dépenses découlant de leur handicap.		
		<i>Promotion de l'autonomie</i> : Aide les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu à entrer sur le marché du travail et à y rester. Orientation vers des possibilités de formation et d'emploi, et services de garderie pour les personnes qui recherchent activement un emploi; évaluations en matière d'employabilité; partenariats avec les organismes qui aident les bénéficiaires de l'aide au revenu à réduire leur dépendance vis-à-vis des programmes du gouvernement.		
		<i>Programmes de supplément du revenu</i> : aide financière accordée aux personnes de 55 ans et plus et aux familles ayant charge d'enfants, lorsque ces personnes ont de faibles revenus.		
	a)	Services des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>21 392,0</b>	21 476,0
		2) Autres dépenses	<b>7 896,6</b>	7 325,0
		Sous-total a)	<b>29 288,6</b>	28 801,0
	b)	Programmes d'aide au revenu		
		1) Aide à l'emploi et au revenu	<b>263 399,3</b>	263 848,7
		2) Services de santé	<b>31 512,7</b>	29 138,9
		3) Aide aux municipalités	<b>4 916,7</b>	5 675,7
		4) Programme d'aide financière destiné aux personnes handicapées	<b>12 173,4</b>	11 705,0
		Sous-total b)	<b>312 002,1</b>	310 368,3
	c)	Promotion de l'autonomie	<b>3 175,0</b>	2 770,0
	d)	Programmes de supplément du revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>594,6</b>	596,8
		2) Autres dépenses	<b>327,9</b>	327,9
		3) Aide financière	<b>8 335,1</b>	8 335,1
		Sous-total d)	<b>9 257,6</b>	9 259,8

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
9.3	3.	Vie en société .....	<b>143 131,4</b>	<b>131 073,3</b>
		Coordination, orientation et soutien pour les programmes d'intégration communautaire et de réadaptation professionnelle destinés aux adultes, le Centre manitobain de développement, la prestation de services sociaux en région et la réglementation des soins en résidence.		
		<i>Opérations régionales</i> : prestation d'une vaste gamme de services sociaux partout dans la province, notamment des programmes et des services de la Division de la vie en société et de la Division des services à l'enfant et à la famille.		
		<i>Services aux adultes</i> : orientation et financement des programmes d'aide à l'intégration communautaire des adultes atteints de handicaps mentaux, ainsi que des programmes de réadaptation professionnelle des adultes atteints de handicaps physiques, psychiatriques ou mentaux ou de troubles de l'apprentissage.		
		<i>Centre manitobain de développement</i> : soins en établissement et programmes de développement à l'intention des adultes ayant une déficience mentale.		
		<i>Réglementation des soins en résidence</i> : délivrance de licences aux établissements de soins en résidence et surveillance de ceux-ci.		
		<i>Bureau du commissaire aux personnes vulnérables</i> : veille à l'application des dispositions concernant la subrogation prévues par la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale.		
	a)	Opérations régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>15 828,0</b>	15 248,1
		2) Autres dépenses	<b>2 426,4</b>	2 136,0
		Sous-total a)	<b>18 254,4</b>	17 384,1
	b)	Services aux adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 723,8</b>	1 733,6
		2) Autres dépenses	<b>1 575,9</b>	1 287,3
		3) Aide financière et organismes externes	<b>94 179,9</b>	82 886,3
		Sous-total b)	<b>97 479,6</b>	85 907,2
	c)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>23 490,7</b>	23 856,2
		2) Autres dépenses	<b>3 076,7</b>	3 093,3
		Sous-total c)	<b>26 567,4</b>	26 949,5
	d)	Réglementation des soins en résidence		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>245,5</b>	247,2
		2) Autres dépenses	<b>35,9</b>	35,9
		Sous-total d)	<b>281,4</b>	283,1
	e)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>296,0</b>	296,8
		2) Autres dépenses	<b>252,6</b>	252,6
		Sous-total e)	<b>548,6</b>	549,4

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
------------------------	-------------------------	----------	---	---

### SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite

9.4	4.	Services à l'enfant et à la famille .....	<b>226 344,5</b>	<b>205 462,3</b>
		Gestion centralisée des programmes destinés à l'enfant et à la famille.		
		<i>Initiatives stratégiques, coordination et aide</i> : gestion conjointe des initiatives stratégiques de la Division avec les directions des programmes; coordination et collaboration interministérielles, extra-ministérielles et intersectorielles; services financiers, administratifs et législatifs de la Division.		
		<i>Aide aux enfants, aux familles et à la communauté</i> : principal responsable de la coordination des programmes suivants de développement des enfants, y compris le projet Enfants en santé :		
		Services spéciaux pour enfants : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services aux enfants atteints de handicaps physiques ou mentaux.		
		Garde de jour pour enfants : délivrance de licences aux garderies, octroi d'aide financière aux établissements et d'aide en matière de programmes; allocations au nom des familles admissibles.		
		<i>Services de protection et de soutien</i> : gestion et coordination des programmes parmi les services essentiels de protection, d'urgence, en cas de crise et autres services connexes pour les enfants et les familles dans le cadre des trois programmes suivants :		
		Services de protection et de soutien pour les enfants : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services destinés aux enfants confiés à l'État, et les services de protection des enfants dont bénéficient les communautés et les familles et qui sont fournis en vertu de la Loi sur les services à l'enfant et à la famille par les offices des services à l'enfant et à la famille et les bureaux régionaux du ministère, et pour les services spécialisés offerts par d'autres organismes.		
		Conciliation familiale : soutien dans le domaine social à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine grâce à un service d'information, d'orientation, de médiation, de conciliation et de counselling, et aux évaluations rendues sur ordonnances judiciaires.		
		Prévention de la violence familiale : aide financière, orientation et soutien de l'administration et des programmes à une vaste gamme d'organismes communautaires qui offrent des services aux femmes maltraitées et à leurs enfants, ainsi qu'aux hommes ayant un comportement violent.		
	a)	Initiatives stratégiques, coordination et aide		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 002,6</b>	799,7
		2) Autres dépenses	<b>309,3</b>	84,3
		Sous-total a)	<b>1 311,9</b>	884,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
	b)	Aide aux enfants, aux familles et aux communautés		
	1)	Services spéciaux pour enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	327,4	330,5
	b)	Autres dépenses	292,9	292,9
	c)	Aide financière et organismes externes	11 132,1	10 307,1
		Sous-total 1)	11 752,4	10 930,5
	2)	Garde de jour pour enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 245,6	2 163,8
	b)	Autres dépenses	469,6	469,6
	c)	Aide financière et subventions	60 161,2	51 015,7
		Sous-total 2)	62 876,4	53 649,1
		Sous-total b)	74 628,8	64 579,6
	c)	Services de protection et de soutien		
	1)	Services de protection et de soutien pour les enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 474,6	2 432,3
	b)	Autres dépenses	3 944,7	3 525,6
	c)	Entretien des enfants et organismes externes	132 056,0	122 225,7
	d)	Fonds d'innovations pour les familles	2 325,0	2 325,0
		Sous-total 1)	140 800,3	130 508,6
	2)	Conciliation familiale		
	a)	Salaires et avantages sociaux	746,5	748,1
	b)	Autres dépenses	279,0	279,0
		Sous-total 2)	1 025,5	1 027,1
	3)	Prévention de la violence familiale		
	a)	Salaires et avantages sociaux	530,8	528,0
	b)	Autres dépenses	110,0	90,9
	c)	Organismes externes	7 937,2	7 844,1
		Sous-total 3)	8 578,0	8 463,0
		Sous-total c)	150 403,8	139 998,7

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
<b>9.5</b>	<b>5.</b>	<b>Logement .....</b>	<b><u>42 181,2</u></b>	<b><u>42 287,0</u></b>
		<i>Services de logement</i> : services d'élaboration des programmes, de coordination et de soutien pour le ministère, la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba et le Bureau de logement du Manitoba, pour appuyer la prise de décisions opérationnelles, le contrôle des ententes de gestion immobilière externes et du portefeuille des logements à but non lucratif, et les subventions et allocations aux locataires à faibles revenus dans le cadre de programmes d'allocations-logement.		
		<i>Services généraux</i> : gestion et soutien administratif pour les programmes et les services généraux tout en veillant à la prestation efficace des programmes et l'utilisation appropriée des ressources; orientation dans les domaines suivants : planification financière, comptabilité centrale, services de gestion financière et budgétaire.		
		<i>Services de planification des immobilisations</i> : contrôle des ententes de gestion immobilière dans le cadre du programme de logement pour les régions rurales et les Autochtones, services de soutien technique et d'inspection pour le ministère et prestation des programmes à frais partagés de logement des gouvernements fédéral et provincial.		
		<i>Société d'habitation et de rénovation du Manitoba</i> : subventions pour la gestion des logements à but non lucratif et soutien administratif des programmes de subventions et d'allocations pour le logement.		
	a)	Services de logement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 488,9</b>	1 433,3
		2) Autres dépenses	<b>376,9</b>	422,4
		3) Aide financière	<b>5 750,0</b>	5 750,0
		Sous-total a)	<b><u>7 615,8</u></b>	<u>7 605,7</u>
	b)	Services généraux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 700,1</b>	1 849,0
		2) Autres dépenses	<b>1 050,5</b>	1 004,4
		Sous-total b)	<b><u>2 750,6</u></b>	<u>2 853,4</u>
	c)	Services de planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>940,6</b>	447,2
		2) Autres dépenses	<b>93,5</b>	31,2
			<b>1 034,1</b>	478,4
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(500,0)</b>	-
		Sous-total c)	<b><u>534,1</u></b>	<u>478,4</u>
	d)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<b>31 280,7</b>	31 349,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
9.6	6.	Amortissement des immobilisations .....	<u>5 733,1</u>	<u>3 580,8</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement</b>			<u><u>780 441,6</u></u>	<u><u>742 773,7</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>FINANCES (7)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	1 289,8	(4,2)	1 345,7
2. Trésorerie .....	1 808,2	(1,3)	1 831,6
3. Contrôleur .....	15 188,3	126,5	6 706,9
4. Taxes .....	15 280,0	(0,7)	15 393,5
5. Relations fédérales-provinciales et recherche .....	2 120,9	8,2	1 960,3
6. Assurance et gestion des risques .....	355,3	(0,1)	355,8
7. Secrétariat du Conseil du Trésor .....	4 893,9	1,6	4 816,4
8. Bureau chargé des technologies de l'information .....	4 796,8	(2,0)	4 893,5
9. Amortissement des immobilisations .....	1 313,3	61,0	815,8
<b>Total des crédits de fonctionnement pour les Finances</b>	<b>47 046,5</b>	23,4	38 119,5
10. Paiement net des crédits d'impôt .....	55 870,0	(3,3)	57 790,0
11. Dette publique (crédits législatifs) .....	474 475,0	(1,3)	480 800,0
<b>Total des crédits pour les Finances</b>	<b>577 391,5</b>	0,1	576 709,5

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	101 603,2	6,8	95 093,7
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	1 313,3	61,0	815,8
<b>Total à voter</b>	<b>102 916,5</b>	7,3	95 909,5
Crédits législatifs .....	474 475,0	(1,3)	480 800,0
<b>Total des crédits pour les Finances</b>	<b>577 391,5</b>	0,1	576 709,5



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### FINANCES (7), suite

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	698 522,8
Transfert de fonctions venant de :	
- Commission de la fonction publique .....	1 585,5
- Services à la famille et Logement .....	83,7
- Voirie et Services gouvernementaux .....	217,5
Transfert de crédits venant de :	
- Éducation et Formation professionnelle .....	50,0
- Voirie et Services gouvernementaux .....	260,0
Transfert de crédits allant à :	
- Éducation et Formation professionnelle .....	(124 010,0)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<u>576 709,5</u>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
7.1	1.	Administration et finances .....	<b>1 289,8</b>	<b>1 345,7</b>
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, gestion financière, gestion des ressources humaines et autres services de soutien administratif. Est chargé de la direction, de la surveillance et de la coordination des programmes du ministère. Conseille le gouvernement sur sa politique fiscale.		
		<i>Secrétariat des services en langue française</i> : conseille le gouvernement en ce qui concerne la Politique en matière de services en langue française; aide les ministères et organismes gouvernementaux à mettre en œuvre cette politique et à mettre sur pied des services en français.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>394,1</b>	387,8
		2) Autres dépenses	<b>87,2</b>	75,2
		Sous-total b)	<b>481,3</b>	463,0
	c)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>482,7</b>	470,9
		2) Autres dépenses	<b>73,4</b>	72,3
		Sous-total c)	<b>556,1</b>	543,2
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	<b>20,0</b>	20,0
	e)	Secrétariat des services en langue française		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>175,3</b>	187,7
		2) Autres dépenses	<b>29,8</b>	29,8
		Sous-total e)	<b>205,1</b>	217,5
	f)	Commission d'étude de la réduction des impôts	-	75,0
7.2	2.	Trésorerie .....	<b>1 808,2</b>	<b>1 831,6</b>
		Gère et administre les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement. Gère et administre les programmes d'emprunt et les investissements pour les organismes gouvernementaux.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>133,3</b>	141,5
		2) Autres dépenses	<b>118,1</b>	118,1
		Sous-total a)	<b>251,4</b>	259,6

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
	b)	Gestion des capitaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	295,6	292,3
		2) Autres dépenses	<u>37,3</u>	<u>37,3</u>
		Sous-total b)	<b>332,9</b>	329,6
	c)	Gestion des ressources de trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	413,2	425,0
		2) Autres dépenses	<u>258,9</u>	<u>258,9</u>
		Sous-total c)	<b>672,1</b>	683,9
	d)	Service de la trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	503,5	510,2
		2) Autres dépenses	<u>48,3</u>	<u>48,3</u>
		Sous-total d)	<b>551,8</b>	558,5
<b>7.3</b>	<b>3.</b>	<b>Contrôleur .....</b>	<b><u>15 188,3</u></b>	<b><u>6 706,9</u></b>
		Établit la politique, les méthodes et les systèmes ministériels en matière de finances et de gestion pour le gouvernement. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, et prépare les états financiers et les rapports internes dont se servent les ministères. Fournit des services de consultation, de vérification interne et de résolution de problèmes aux ministères et organismes publics en ce qui a trait aux systèmes informatisés de comptabilité et de gestion financière. Offre des services en matière de technologie de l'information au ministère et à certains bureaux situés au Palais législatif. Voit à la gestion du système intégré ministériel en matière de finances et de ressources humaines (gestion des systèmes d'entreprises).		
	a)	Bureau du contrôleur		
		1) Salaires et avantages sociaux	124,9	136,3
		2) Autres dépenses	<u>17,9</u>	<u>17,3</u>
		Sous-total a)	<b>142,8</b>	153,6
	b)	Technologie de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	836,9	835,0
		2) Autres dépenses	<u>98,9</u>	<u>95,7</u>
		Sous-total b)	<b>935,8</b>	930,7
	c)	Comptabilité et débours		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 958,8	1 913,2
		2) Autres dépenses	<u>851,5</u>	<u>1 057,0</u>
			<b>2 810,3</b>	2 970,2
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(325,9)</u>	<u>(390,6)</u>
		Sous-total c)	<b>2 484,4</b>	2 579,6

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
	d)	Service d'informatique du Palais législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>706,3</b>	643,2
		2) Autres dépenses	<b>319,4</b>	290,6
		Sous-total d)	<b>1 025,7</b>	933,8
	e)	Service de consultation et de vérification interne		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 858,4</b>	1 885,6
		2) Autres dépenses	<b>241,2</b>	223,6
		Sous-total e)	<b>2 099,6</b>	2 109,2
	f)	Gestion des systèmes d'entreprises (Amélioration des méthodes)	<b>8 500,0</b>	-
<b>7.4</b>	<b>4.</b>	<b>Taxes</b> .....	<b>15 280,0</b>	15 393,5
		Veille à ce que les taxes soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions de diverses lois; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Renseigne les contribuables et entreprend des enquêtes et des vérifications auprès des contribuables pour s'assurer que les lois fiscales sont bien respectées.		
	a)	Gestion et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 038,7</b>	1 054,0
		2) Autres dépenses	<b>168,0</b>	162,5
		Sous-total a)	<b>1 206,7</b>	1 216,5
	b)	Application des lois		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 858,3</b>	2 862,3
		2) Autres dépenses	<b>4 174,3</b>	4 218,8
		Sous-total b)	<b>7 032,6</b>	7 081,1
	c)	Vérification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 208,9</b>	5 272,7
		2) Autres dépenses	<b>999,9</b>	991,0
		Sous-total c)	<b>6 208,8</b>	6 263,7
	d)	Restrictions visant les produits du tabac		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>578,5</b>	578,8
		2) Autres dépenses	<b>253,4</b>	253,4
		Sous-total d)	<b>831,9</b>	832,2

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
<b>7.5</b>	<b>5.</b>	<b>Relations fédérales-provinciales et recherche</b> .....	<b>2 120,9</b>	<b>1 960,3</b>
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y compris les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux et des ententes de perception fiscale avec le Canada. Administre des programmes de crédits d'impôt avec le Canada et les municipalités.		
	a)	Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 294,2</b>	1 291,7
		2) Autres dépenses	<b>440,4</b>	366,0
		Sous-total a)	<b>1 734,6</b>	1 657,7
	b)	Bureau d'aide fiscale du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>310,1</b>	242,5
		2) Autres dépenses	<b>76,2</b>	60,1
		Sous-total b)	<b>386,3</b>	302,6
<b>7.6</b>	<b>6.</b>	<b>Assurance et gestion des risques</b> .....	<b>355,3</b>	<b>355,8</b>
		Offre des conseils aux ministères, aux organismes gouvernementaux et aux sociétés de la Couronne dans les domaines suivants : évaluation de risques déterminés, établissement de mesures de contrôle des risques et mise en œuvre de programmes adéquats pour réduire ou supprimer les risques. Administre la souscription des assurances, les auto-assurances et le traitement des demandes d'indemnisation pour les ministères et les organismes gouvernementaux.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>295,0</b>	294,5
	b)	Autres dépenses	<b>60,3</b>	61,3
	c)	Primes d'assurance	<b>1 385,0</b>	1 385,0
	d)	Moins : Sommes récupérable d'autres postes	<b>(1 385,0)</b>	(1 385,0)
<b>7.7</b>	<b>7.</b>	<b>Secrétariat du Conseil du Trésor</b> .....	<b>4 893,9</b>	<b>4 816,4</b>
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue de faciliter ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire. Est chargé des négociations collectives, de la gestion des contrats, de la coordination du secteur public, des recherches sur la rémunération et des services de consultation.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 972,8</b>	3 888,1
	b)	Autres dépenses	<b>921,1</b>	928,3

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
<b>7.8</b>	<b>8.</b>	<b>Bureau chargé des technologies de l'information</b> . . . . .	<b>4 796,8</b>	<b>4 893,5</b>
		Veille à ce que le matériel, les logiciels et les normes et lignes directrices architecturales du ministère appuient l'utilisation des technologies de l'information. Travaille avec les ministères pour maximiser la valeur des technologies de l'information. Protège les investissements du gouvernement en matière de technologies de l'information en gérant l'élaboration et l'opération permanentes des projets interministériels. Fournit des ressources pour protéger les actifs du gouvernement en matière de technologies de l'information et permettre à celui-ci de pouvoir compter sur ses réseaux et systèmes.		
p	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 913,1</b>	1 723,2
	b)	Autres dépenses	<b>3 003,7</b>	3 290,3
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(120,0)</b>	(120,0)
<b>7.9</b>	<b>9.</b>	<b>Amortissement des immobilisations</b> . . . . .	<b>1 313,3</b>	<b>815,8</b>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
	a)	Systèmes d'entreprises (Amélioration des méthodes)		
	1)	Amortissement	<b>3 527,6</b>	1 763,8
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 527,6)</b>	(1 763,8)
		Sous-total a)	-	-
	b)	Amortissement	<b>1 313,3</b>	815,8
<b>7.10</b>	<b>10.</b>	<b>Paiement net des crédits d'impôt</b> . . . . .	<b>55 870,0</b>	<b>57 790,0</b>
		Paiement des crédits provinciaux pour l'impôt foncier, le coût de la vie, la formation, l'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires et les contributions politiques.		
		Crédit d'impôts fonciers	<b>146 470,0</b>	119 870,0
		Crédit d'impôt pour le coût de la vie	<b>54 350,0</b>	55 630,0
		Crédit d'impôt pour la formation	<b>14 350,0</b>	15 000,0
		Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	<b>4 040,0</b>	4 140,0
		Crédit d'impôt pour les contributions politiques	<b>640,0</b>	1 300,0
		Frais relatifs à l'administration fédérale	<b>880,0</b>	860,0
			<b>220 730,0</b>	196 800,0
		Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation professionnelle :		
		- Crédit d'impôt foncier du Manitoba	<b>(146 470,0)</b>	(119 870,0)
		- Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	<b>(4 040,0)</b>	(4 140,0)
		- Crédit d'impôt pour la formation	<b>(14 350,0)</b>	(15 000,0)
			<b>(164 860,0)</b>	(139 010,0)

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
<b>S</b>	11.	Dettes publiques (crédits législatifs) .....	<b>474 475,0</b>	480 800,0
		Paiement des frais d'intérêt nets et des dépenses connexes en rapport avec la dette publique du Manitoba.		
	a)	1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	<b>1 394 575,6</b>	1 428 700,0
		2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	<b>51 858,0</b>	60 500,0
		Sous-total a)	<b>1 446 433,6</b>	1 489 200,0
	b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		1) des placements du fonds d'amortissement	<b>(334 200,0)</b>	(352 000,0)
		2) d'Hydro-Manitoba	<b>(498 231,4)</b>	(511 600,0)
		3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<b>(37 143,2)</b>	(37 200,0)
		4) de la Société du crédit agricole du Manitoba	<b>(20 945,5)</b>	(14 000,0)
		5) d'autres organismes gouvernementaux	<b>(11 789,8)</b>	(15 700,0)
		6) d'autres prêts et placements	<b>(69 648,7)</b>	(77 900,0)
		Sous-total b)	<b>(971 958,6)</b>	(1 008 400,0)
		<b>Total des crédits pour les Finances</b>	<b>577 391,5</b>	576 709,5

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>SANTÉ (21)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	7 034,9	(0,1)	7 038,6
2. Services de soutien aux programmes .....	28 782,1	8,0	26 641,5
3. Programmes et opérations externes .....	64 035,7	2,0	62 787,6
4. Fonds d'assurance-maladie .....	2 247 870,4	16,0	1 937 940,2
5. Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances .....	10 616,3	2,4	10 367,8
6. Subventions en capital .....	75 014,7	3,2	72 716,5
7. Amortissement des immobilisations .....	2 192,6	65,3	1 326,3
<b>Total des crédits pour la Santé</b>	<b>2 435 546,7</b>	14,9	<b>2 118 818,5</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	2 358 339,4	15,3	2 044 775,7
Subventions en capital .....	75 014,7	3,2	72 716,5
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	2 192,6	65,3	1 326,3
<b>Total des crédits pour la Santé</b>	<b>2 435 546,7</b>	14,9	<b>2 118 818,5</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	2 119 306,4
Transfert de fonctions venant de :	
- Justice .....	54,0
Transfert de fonctions allant à :	
- Projet Enfants en santé .....	(308,1)
Transfert de crédits venant de :	
- Services à la famille et Logement .....	91,6
Transfert de crédits allant à :	
- Éducation et Formation professionnelle .....	(320,9)
- Services à la famille et Logement .....	(4,5)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>2 118 818,5</b>



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances . . . . .</b>	<b>7 034,9</b>	<b>7 038,6</b>
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Inclut le contrôle financier et les services de gestion centralisée, y compris les services financiers et administratifs, l'examen du budget, la gestion des dossiers, les ressources humaines ainsi que les services ministériels.		
	a)	Traitement du ministre	27,3	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	558,1	556,7
		2) Autres dépenses	154,9	154,5
		Sous-total b)	713,0	711,2
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 370,1	2 372,3
		2) Autres dépenses	933,6	920,0
		Sous-total c)	3 303,7	3 292,3
	d)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	963,6	973,5
		2) Autres dépenses	169,4	161,9
		Sous-total d)	1 133,0	1 135,4
	e)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 313,0	1 343,9
		2) Autres dépenses	544,9	528,8
		Sous-total e)	1 857,9	1 872,7
<b>21.2</b>	<b>2.</b>	<b>Services de soutien aux programmes . . . . .</b>	<b>28 782,1</b>	<b>26 641,5</b>
		<i>Services assurés</i> : administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, le régime d'assurance-médicaments, les services d'optométrie, de chiropractie, de soins dentaires, et d'autres services connexes.		
		<i>Services financiers</i> : gestion de l'élaboration de la politique et des méthodes de financement des services et organismes de santé non gouvernementaux subventionnés par Santé Manitoba.		
		<i>Systèmes d'information</i> : mise sur pied et gestion des systèmes d'information du système provincial de santé.		
		<i>Planification des immobilisations</i> : planification et gestion de la construction et du financement d'immobilisations des hôpitaux, des foyers de soins personnels et autres établissements de santé.		
		<i>Évaluation, surveillance et appels</i> : gestion de l'établissement des mesures de surveillance et des fonctions d'évaluation des programmes; gestion des fonctions de soutien pour les conseils et comités d'appels.		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<i>Santé et relations du travail</i> : planification, élaboration et mise en œuvre de lignes directrices stratégiques dans les domaines suivants : ressources humaines, négociations collectives, éducation et formation professionnelle et réglementation de la profession.				
<i>Subventions destinées à l'évaluation et à la recherche</i> : financement destiné à l'évaluation de la politique en matière de santé et aux projets de recherche.				
	a)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>6 739,5</b>	6 799,1
		2) Autres dépenses	<b>3 366,4</b>	3 302,1
		Sous-total a)	<b>10 105,9</b>	10 101,2
	b)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 151,3</b>	1 124,0
		2) Autres dépenses	<b>159,5</b>	149,2
		Sous-total b)	<b>1 310,8</b>	1 273,2
	c)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 852,1</b>	3 933,5
		2) Autres dépenses	<b>5 731,7</b>	3 995,1
		3) Organismes externes	<b>33,8</b>	33,8
		Sous-total c)	<b>9 617,6</b>	7 962,4
	d)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>774,6</b>	698,6
		2) Autres dépenses	<b>237,2</b>	231,7
		Sous-total d)	<b>1 011,8</b>	930,3
	e)	Évaluation, surveillance et appels		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>519,8</b>	507,6
		2) Autres dépenses	<b>385,0</b>	381,5
		3) Organismes externes	<b>88,0</b>	88,0
		Sous-total e)	<b>992,8</b>	977,1
	f)	Santé et relations du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 043,0</b>	1 025,9
		2) Autres dépenses	<b>405,3</b>	397,3
		3) Organismes externes	<b>692,3</b>	371,5
		Sous-total f)	<b>2 140,6</b>	1 794,7
	g)	Subventions destinées à l'évaluation et à la recherche		
		1) Centre manitobain des politiques et d'évaluation en matière de santé	<b>1 850,0</b>	1 850,0
		2) Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	<b>1 752,6</b>	1 752,6
		Sous-total g)	<b>3 602,6</b>	3 602,6

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
------------------------	-------------------------	----------	---	---

**SANTÉ (21), suite**

21.3	3.	Programmes et opérations externes .....	<b>64 035,7</b>	<b>62 787,6</b>
		<p>Élaboration d'une approche intégrée et coordonnée en matière de programmes, de politique et d'enveloppe budgétaire dans le domaine de la planification des services de santé mentale et communautaire à l'échelle de la province.</p> <p><i>Services de soutien régionaux</i> : appui aux offices de la santé des régions rurales, septentrionales et urbaines afin qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités opérationnelles en ce qui a trait aux services de santé offerts en milieu communautaire et en établissement; supervision et aide aux évaluations communautaires afin d'élaborer les programmes, d'avoir une perspective sur l'état de santé de la population et d'établir les priorités.</p> <p><i>Bureau du psychiatre en chef de la province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation en matière de santé mentale.</p> <p><i>Centre de santé mentale de Selkirk</i> : soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.</p> <p><i>Services médicaux d'urgence et services d'ambulance</i> : élaboration et gestion d'un réseau complet et coordonné de services médicaux et de services de transport d'urgence.</p> <p><i>Santé publique et épidémiologie</i> : prestation de services et application de normes en matière de soins à l'échelle du Manitoba, dans les domaines régis par la Loi sur la santé publique, notamment la surveillance des maladies contagieuses, l'élaboration de normes concernant la déclaration et le contrôle de ces maladies, la coordination de la gestion des épidémies, les consultations destinées au personnel chargé de gérer les épidémies, les questions de santé environnementale et la coordination de l'élaboration des politiques. Consultation des banques de données et registres médicaux manitobains dans le but d'obtenir des renseignements fiables, utiles aux programmes et projets provinciaux prioritaires de santé publique. Travaux d'analyse en vue de l'élaboration de la politique et de la planification à long terme. Recherches dans le domaine de l'épidémiologie et organisation des mesures prioritaires en matière de santé publique.</p> <p><i>Services du Laboratoire provincial Cadham</i> : aide au diagnostic en vue de la surveillance médicale, contrôle de la qualité des services offerts par les laboratoires communautaires et cliniques, consultation en matière de surveillance, d'élaboration de politiques et de gestion des menaces pour la santé publique.</p> <p><i>Médecins-hygiénistes</i> : services de médecins-hygiénistes à l'échelle régionale et provinciale, y compris l'évaluation de l'état de santé de la population et des risques pour la santé de celle-ci; surveillance, évaluation, communication et intervention adéquates en ce qui a trait aux problèmes de santé, promotion de la protection et de l'amélioration de la santé des bénéficiaires; aide offerte aux particuliers, aux familles, aux collectivités et aux organismes pour améliorer, promouvoir et protéger leur santé.</p>		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<i>Programmes de santé : coordination et planification en ce qui concerne les priorités, les stratégies et les programmes de la province en matière de santé, y compris la santé des enfants, les soins à domicile, les soins de longue durée, la santé des personnes âgées, des Autochtones et des femmes ainsi que la santé mentale; élaboration et interprétation des programmes, des politiques et des normes; établissement des meilleures pratiques.</i>				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>310,9</b>	313,0
		2) Autres dépenses	<b>194,1</b>	192,1
		Sous-total a)	<b>505,0</b>	505,1
	b)	Services de soutien régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 943,4</b>	1 927,9
		2) Autres dépenses	<b>659,3</b>	645,1
		Sous-total b)	<b>2 602,7</b>	2 573,0
	c)	Bureau du psychiatre en chef de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>178,5</b>	165,9
		2) Autres dépenses	<b>47,8</b>	46,7
		Sous-total c)	<b>226,3</b>	212,6
	d)	Centre de santé mentale de Selkirk		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>18 554,0</b>	18 425,9
		2) Autres dépenses	<b>3 391,8</b>	3 371,6
		Sous-total d)	<b>21 945,8</b>	21 797,5
	e)	Services médicaux d'urgence et services d'ambulance		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>998,9</b>	1 005,2
		2) Autres dépenses	<b>4 152,9</b>	4 142,6
		3) Organismes externes	<b>51,9</b>	51,9
		Sous-total e)	<b>5 203,7</b>	5 199,7
	f)	Santé publique		
		1) Santé publique et épidémiologie		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 023,5</b>	1 932,8
		b) Autres dépenses	<b>9 054,3</b>	8 732,3
		c) Organismes externes	<b>195,7</b>	238,1
		Sous-total 1)	<b>11 273,5</b>	10 903,2
		2) Services du Laboratoire provincial Cadham		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>4 084,1</b>	4 027,0
		b) Autres dépenses	<b>3 315,8</b>	3 299,6
		Sous-total 2)	<b>7 399,9</b>	7 326,6
		Sous-total f)	<b>18 673,4</b>	18 229,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	g)	Médecins-hygiénistes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 539,1	1 315,6
		2) Autres dépenses	<u>88,8</u>	<u>85,3</u>
		Sous-total g)	1 627,9	1 400,9
	h)	Programmes de santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 467,2	4 454,3
		2) Autres dépenses	3 486,5	3 494,0
		3) Organismes externes	<u>5 297,2</u>	<u>4 920,7</u>
		Sous-total h)	13 250,9	12 869,0
<b>21.4</b>	4.	Fonds d'assurance-maladie .....	<b>2 247 870,4</b> (1)	<b>1 937 940,2</b>
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins intensifs de courte durée et des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire, et des services d'intervention et de transport en cas d'urgence; versement direct de prestations aux services de santé, aux services médicaux et au régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins intensifs de courte durée	1 023 663,2	867 777,1
		Soins de longue durée	338 942,3	298 286,6
		Soins à domicile	162 506,1	147 232,1
		Services de santé mentale et communautaire	106 348,9	99 304,8
		Services d'intervention et de transport en cas d'urgence	<u>16 344,8</u>	<u>11 123,5</u>
			1 647 805,3	1 423 724,1
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(4 694,5) (2)	(5 295,6)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(28 465,6) (2)	(29 878,0)
		Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	<u>(2 000,0)</u>	<u>-</u>
		Sous-total a)	1 612 645,2	1 388 550,5
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services offerts à l'extérieur de la province	19 043,1	18 658,8
		Services de transfusions sanguines	36 254,1	25 257,6
		Hôpitaux fédéraux	1 820,2	1 859,7
		Prothèses et orthèses	5 008,0	4 093,1
		Promotion de la santé au sein des communautés	8 000,0	8 322,5
		Enseignement des sciences infirmières	5 748,2	5 748,2
		Autres	<u>82,9</u>	<u>82,9</u>
		Sous-total b)	75 956,5	64 022,8

1. Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève à 2 322 885,1 \$, soit 2 247 870,4 \$ à titre de crédits de fonctionnement et 75 014,7 \$ à titre de crédits de subventions en capital.

2. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	c)	Services médicaux		
		Médecins	<b>444 594,8</b>	394 454,5
		Autres professionnels	<b>13 121,9</b>	12 944,6
		Médecins extérieurs à la province	<b>13 335,1</b>	13 384,6
		Autres	<b>2 975,2</b>	1 225,2
			<b>474 027,0</b>	422 008,9
		Moins : Sommes récupérées de tiers	<b>(2 221,3)</b> (3)	(2 433,4)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	<b>(6 726,3)</b> (3)	(6 365,4)
		Sous-total c)	<b>465 079,4</b>	413 210,1
	d)	Régime d'assurance-médicaments	<b>94 189,3</b>	72 156,8
<b>21.5</b>	5.	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances . . . . .	<b>10 616,3</b>	10 367,8
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans les domaines de l'abus des drogues et de l'alcool, et de l'obsession du jeu.		
		Conseil d'administration et haute direction	<b>194,8</b>	185,2
		Personnel et services financiers	<b>358,3</b>	352,9
		Information et sensibilisation	<b>536,8</b>	532,0
		Réalisation des programmes	<b>11 193,1</b>	11 115,0
		Services de lutte contre l'obsession du jeu	<b>1 655,0</b>	1 652,1
			<b>13 938,0</b>	13 837,2
		Moins : Sommes récupérées de tiers	<b>(1 666,7)</b> (4)	(1 817,3)
		Sommes récupérées de la Corporation manitobaine des loteries	<b>(1 655,0)</b> (4)	(1 652,1)

3. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

4. Ces sommes, récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
21.6	6.	Subventions en capital .....	<u>75 014,7</u>	<u>72 716,5</u>
		Financement accordé aux offices de la santé en vue du remboursement du principal de prêts approuvés, du paiement des coûts des immobilisations et de l'achat de matériel.		
	a)	Soins intensifs de courte durée		
		1) Remboursement du principal	29 389,1	24 981,7
		2) Achat et remplacement de matériel	10 933,1	15 933,1
		3) Autres	11 590,5	20 201,2
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(5 000,0)
		Sous-total a)	<u>51 912,7</u>	<u>56 116,0</u>
	b)	Soins de longue durée		
		1) Remboursement du principal	13 857,1	10 198,9
		2) Achat et remplacement de matériel	1 551,1	1 551,1
		3) Autres	7 693,8	4 850,5
		Sous-total b)	<u>23 102,0</u>	<u>16 600,5</u>
21.7	7.	Amortissement des immobilisations .....	<u>2 192,6</u>	<u>1 326,3</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour la Santé</b>			<u><u>2 435 546,7</u></u>	<u><u>2 118 818,5</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>PROJET ENFANTS EN SANTÉ (34)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Projet Enfants en santé .....	12 791,9	20,0	10 664,3
2. Amortissement des immobilisations .....	74,0	100,0	37,0
<b>Total des crédits pour le Projet Enfants en santé</b>	<b>12 865,9</b>	20,2	<b>10 701,3</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	12 791,9	20,0	10 664,3
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	74,0	100,0	37,0
<b>Total des crédits pour le Projet Enfants en santé</b>	<b>12 865,9</b>	20,2	<b>10 701,3</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse .....	6 110,8
Transfert des fonctions venant de :	
- Affaires autochtones et du Nord .....	99,7
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	119,6
- Éducation et Formation professionnelle .....	287,1
- Services à la famille et Logement .....	3 626,0
- Santé .....	308,1
- Affaires intergouvernementales .....	100,0
- Justice .....	50,0
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>10 701,3</b>



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>PROJET ENFANTS EN SANTÉ (34), suite</b>				
<b>34.1</b>	1.	Projet Enfants en santé .....	<b>12 791,9</b>	<u>10 664,3</u>
		Financement et évaluation de projets innovateurs et prestation de programmes, axés particulièrement sur le développement du jeune enfant, y compris les centres parents-enfants, les programmes de nutrition infantile et prénatale, les infirmières dans les écoles, la prévention des grossesses chez les adolescentes, la prévention du syndrome d'alcoolisme fœtal et des effets de l'alcool sur le fœtus, et les stratégies coordonnées à long terme pour les enfants du Manitoba.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>916,0</b>	918,2
	b)	Autres dépenses	<b>432,5</b>	348,1
	c)	Aide financière et subventions	<b>11 443,4</b>	9 398,0
<b>34.2</b>	2.	Amortissement des immobilisations .....	<b>74,0</b>	<u>37,0</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour le Projet Enfants en santé</b>			<b>12 865,9</b>	<u>10 701,3</u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	8 384,6	(4,2)	8 754,6
2. Programmes - Voirie et transport .....	59 501,5	0,9	58 974,5
3. Développement des installations et gestion des biens .....	32 270,5	(7,2)	34 789,2
4. Approvisionnement et services .....	7 103,6	14,9	6 181,2
5. Organisation de gestion des urgences .....	1 477,4	9,3	1 352,2
6. Travaux d'infrastructure .....	177 407,3	4,3	170 104,7
7. Amortissement des immobilisations .....	11 475,7	(1,4)	11 634,9
<b>Total des crédits pour la Voirie et les Services gouvernementaux</b>	<b>297 620,6</b>	<b>2,0</b>	<b>291 791,3</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	176 746,0	1,9	173 365,4
Subventions en capital .....	2 000,0	-	2 000,0
Infrastructure .....	107 398,9	2,5	104 791,0
Amortissement des immobilisations .....	11 475,7	(1,4)	11 634,9
<b>Total des crédits pour la Voirie et les Services gouvernementaux</b>	<b>297 620,6</b>	<b>2,0</b>	<b>291 791,3</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Voirie et Transport .....	238 749,3
- Services gouvernementaux .....	53 661,7
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances .....	(217,5)
- Industrie, Commerce et Mines .....	(142,2)
Transfert de crédits allant à :	
- Finances .....	(260,0)
<b>Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....</b>	<b>291 791,3</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
15.1	1.	Administration et finances . . . . .	<b>8 384,6</b>	8 754,6
		Veille à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation judicieuse des ressources du ministère en offrant les services suivants : direction de la politique et des programmes, services comptables et budgétaires centralisés, administration du personnel, élaboration des systèmes, soutien administratif général et programmes de santé et de sécurité au travail. Bon fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
			<b>27,3</b>	54,0
	a)	Traitement du ministre		
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>697,0</b>	880,7
		2) Autres dépenses	<b>127,3</b>	157,3
		Sous-total b)	<b>824,3</b>	1 038,0
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>302,7</b>	306,1
		2) Autres dépenses	<b>244,0</b>	242,4
		Sous-total c)	<b>546,7</b>	548,5
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 232,7</b>	1 355,5
		2) Autres dépenses	<b>422,7</b>	417,0
		Sous-total d)	<b>1 655,4</b>	1 772,5
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 397,2</b>	1 391,7
		2) Autres dépenses	<b>376,7</b>	456,7
		Sous-total e)	<b>1 773,9</b>	1 848,4
	f)	Technologie de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 287,2</b>	2 250,3
		2) Autres dépenses	<b>816,4</b>	806,7
		Sous-total f)	<b>3 103,6</b>	3 057,0
	g)	Santé et sécurité au travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>154,8</b>	156,1
		2) Autres dépenses	<b>65,9</b>	65,3
		Sous-total g)	<b>220,7</b>	221,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	h)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>105,3</b>	107,4
		2) Autres dépenses	<b>100,0</b>	80,0
		Sous-total h)	<b>205,3</b>	187,4
	j)	Commission de l'évaluation foncière	<b>27,4 (1)</b>	27,4

<b>15.2</b>	2.	Programmes - Voirie et transport . . . . .	<b>59 501,5</b>	<b>58 974,5</b>
		<i>Services de gestion</i> : offrent des services de gestion centralisés pour faciliter le bon fonctionnement des programmes d'infrastructure.		
		<i>Opérations et contrats</i> : services de soutien spécialisés en matière d'entretien et de construction de routes.		
		<i>Ponts et structures portantes</i> : conception et supervision des travaux de construction des ponts, des échangeurs, des panneaux de signalisation suspendus et d'autres ouvrages.		
		<i>Services de réglementation et de sécurité des transports</i> : veillent à la sécurité sur les routes du Manitoba en faisant appliquer les règlements.		
		<i>Bureaux régionaux</i> : sont chargés de la mise sur pied et de la prestation des programmes suivants du ministère : construction et entretien des routes, chemins d'hiver, aide aux municipalités.		
		<i>Autres administrations</i> : services spécialisés aux autres ministères et aux autres administrations telles que les villes, les villages, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne et le gouvernement fédéral.		
		<i>Planification et conception</i> : aide à la planification et à la conception des routes et étudie l'aménagement le long des routes afin de faciliter le développement et d'améliorer l'efficacité du réseau de routes principales et secondaires.		
		<i>Aéroports et services maritimes du Nord</i> : exploitation et entretien des aéroports et des traversiers du nord du Manitoba.		
		<i>Matériaux et recherche</i> : services de soutien spécialisés dans les domaines des matériaux et de la recherche.		
		<i>Contrôle de la circulation routière</i> : services de soutien spécialisés dans tous les domaines de la circulation routière.		

1. Fournit des fonds pour le fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière. L'administration de la Commission de l'évaluation foncière a été fusionnée avec celle de la Commission municipale au sein du ministère des Affaires intergouvernementales.

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
<i>Politique, planification et développement</i> : offre des conseils en matière de politique, des services de planification, de recherche et de coordination concernant le transport des personnes et des marchandises; assure la liaison avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les entreprises.				
<i>Permis et immatriculations</i> : administre les programmes concernant la délivrance des permis et l'immatriculation des véhicules et perçoit les droits prévus par le Code de la route.				
<i>Commissions, conseils et comités</i> : réglemente les transporteurs routiers, est chargé de l'application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route et de la Loi sur les véhicules à caractère non routier; offre un mécanisme d'appel aux personnes dont les privilèges de conduite ont été suspendus; réglemente, dans la Ville de Winnipeg, la délivrance de permis pour les taxis, les limousines et les fourgonnettes pour personnes handicapées.				
a)		Services de gestion		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>368,5</b>	371,3
	2)	Autres dépenses	<b>57,5</b>	56,0
		Sous-total a)	<b>426,0</b>	427,3
b)		Opérations et contrats		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 879,7</b>	1 880,7
	2)	Autres dépenses	<b>576,6</b>	572,1
		Sous-total b)	<b>2 456,3</b>	2 452,8
c)		Ponts et structures portantes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 047,2</b>	2 057,1
	2)	Autres dépenses	<b>343,5</b>	337,2
		Sous-total c)	<b>2 390,7</b>	2 394,3
d)		Services de réglementation et de sécurité des transports		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 783,1</b>	2 753,9
	2)	Autres dépenses	<b>1 091,8</b>	666,8
		Sous-total d)	<b>3 874,9</b>	3 420,7
e)		Bureaux régionaux		
	1)	Bureau de la région de l'Est		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 264,8</b>	2 261,2
		b) Autres dépenses	<b>538,0</b>	532,0
		Sous-total 1)	<b>2 802,8</b>	2 793,2
	2)	Bureau de la région du Centre-Sud		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 307,5</b>	2 307,0
		b) Autres dépenses	<b>618,4</b>	612,4
		Sous-total 2)	<b>2 925,9</b>	2 919,4

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	3)	Bureau de la région du Sud-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 134,0</b>	2 149,4
	b)	Autres dépenses	<b>548,6</b>	542,4
		Sous-total 3)	<b>2 682,6</b>	2 691,8
	4)	Bureau de la région du Centre-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 727,2</b>	1 722,3
	b)	Autres dépenses	<b>463,9</b>	458,4
		Sous-total 4)	<b>2 191,1</b>	2 180,7
	5)	Bureau de la région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 424,8</b>	1 407,7
	b)	Autres dépenses	<b>454,1</b>	450,3
		Sous-total 5)	<b>1 878,9</b>	1 858,0
		Sous-total e)	<b>12 481,3</b>	12 443,1
	f)	Autres administrations		
	1)	Dépenses brutes	<b>2 500,0</b>	2 500,0
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 000,0)</b>	(1 000,0)
		Sous-total f)	<b>1 500,0</b>	1 500,0
	g)	Planification et conception		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 687,6</b>	1 699,9
	2)	Autres dépenses	<b>456,0</b>	451,1
		Sous-total g)	<b>2 143,6</b>	2 151,0
	h)	Aéroports et services maritimes du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 471,9</b>	3 404,1
	2)	Autres dépenses	<b>2 470,8</b>	2 387,2
		Sous-total h)	<b>5 942,7</b>	5 791,3
	j)	Matériaux et recherche		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 736,4</b>	1 729,6
	2)	Autres dépenses	<b>527,7</b>	523,9
			<b>2 264,1</b>	2 253,5
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 049,2)</b>	(1 049,2)
		Sous-total j)	<b>1 214,9</b>	1 204,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	k)	Contrôle de la circulation routière		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>816,8</b>	822,8
		2) Autres dépenses	<b>247,3</b>	244,4
		Sous-total k)	<b>1 064,1</b>	1 067,2
	m)	Politique, planification et développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 765,4</b>	1 776,5
		2) Autres dépenses	<b>799,4</b>	543,0
		Sous-total m)	<b>2 564,8</b>	2 319,5
	n)	Permis et immatriculations		
		1) Salaires et avantages sociaux		
		2) Autres dépenses	<b>11 779,5</b>	11 849,8
		3) Entente de partage des coûts avec la Société d'assurance publique du Manitoba	<b>5 701,9</b>	5 768,1
			<b>4 592,0</b>	4 812,0
		Sous-total n)	<b>22 073,4</b>	22 429,9
	p)	Commissions, conseils et comités		
		1) Commission du transport routier et Conseil routier		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>373,9</b>	376,5
		b) Autres dépenses	<b>200,3</b>	199,2
		Sous-total 1)	<b>574,2</b>	575,7
		2) Commission d'appel des suspensions de permis et Comité d'étude des dossiers médicaux		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>246,3</b>	248,0
		b) Autres dépenses	<b>116,0</b>	115,2
		Sous-total 2)	<b>362,3</b>	363,2
		3) Commission de réglementation des taxis		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>333,1</b>	335,5
		b) Autres dépenses	<b>99,2</b>	98,7
		Sous-total 3)	<b>432,3</b>	434,2
		Sous-total p)	<b>1 368,8</b>	1 373,1

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
<b>15.3</b>	<b>3.</b>	<b>Développement des installations et gestion des biens . . . . .</b>	<b><u>32 270,5</u></b>	<b><u>34 789,2</u></b>
		Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture, de gestion des projets et de construction pour les programmes d'immobilisations touchant les installations que possède ou loue le gouvernement.		
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux situés dans un édifice dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, ainsi que des unités de logement destinées aux employés; programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.		
		Projets divers et mineurs, y compris les réparations d'immeubles, l'entretien et les déménagements de bureaux.		
	a)	Développement des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 315,7</b>	2 243,3
		2) Autres dépenses	<b><u>2 384,8</u></b>	<u>811,3</u>
			<b>4 700,5</b>	3 054,6
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b><u>(2 020,0)</u></b>	<u>(495,0)</u>
		Sous-total a)	<b>2 680,5</b>	2 559,6
	b)	Ateliers et rénovations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 044,1</b>	2 059,6
		2) Autres dépenses	<b>299,8</b>	285,0
		3) Projets des ateliers	<b><u>4 575,0</u></b>	<u>3 075,0</u>
			<b>6 918,9</b>	5 419,6
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b><u>(6 918,9)</u></b>	<u>(5 419,6)</u>
		Sous-total b)	-	-
	c)	Matériel et bâtiments		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>14 541,2</b>	14 814,9
		2) Autres dépenses	<b><u>30 371,3</u></b>	<u>29 393,6</u>
		Sous-total c)	<b>44 912,5</b>	44 208,5
	d)	Biens loués	<b>20 059,6</b>	20 136,9
	e)	Service des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>723,0</b>	737,4
		2) Autres dépenses	<b><u>291,4</u></b>	<u>287,5</u>
			<b>1 014,4</b>	1 024,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b><u>(216,0)</u></b>	<u>(220,0)</u>
		Sous-total e)	<b>798,4</b>	804,9



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	f)	Sécurité et stationnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 321,2	3 004,4
		2) Autres dépenses	<u>689,6</u>	<u>673,9</u>
			4 010,8	3 678,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(1 792,2)</u>	<u>(1 683,0)</u>
		Sous-total f)	2 218,6	1 995,3
	g)	Recouvrement des frais se rapportant aux locaux	(42 345,1)	(40 599,3)
	h)	Projets mineurs d'immobilisation	3 946,0	5 683,3
<b>15.4</b>	<b>4.</b>	<b>Approvisionnement et services . . . . .</b>	<b><u>7 103,6</u></b>	<b><u>6 181,2</u></b>
		Fournit notamment les services qui suivent à tous les ministères et organismes gouvernementaux : approvisionnement; y compris une certaine partie du matériel de bureau; transport aérien; bureautique et télécommunications. Offre de plus les services suivants par l'intermédiaire de ses organismes de service spécial : service postal; gestion de l'équipement y compris l'entretien du matériel de bureau; évaluation, acquisition et aliénation de biens réels pour tous les ministères et organismes; gestion et entretien des véhicules gouvernementaux.		
	a)	Direction des services d'approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 596,2	1 433,4
		2) Autres dépenses	<u>375,6</u>	<u>450,0</u>
		Sous-total a)	1 971,8	1 883,4
	b)	Service de transport aérien		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 712,4	4 401,6
		2) Autres dépenses	<u>4 866,5</u>	<u>6 288,2</u>
			9 578,9	10 689,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(9 578,9)</u>	<u>(10 689,8)</u>
		Sous-total b)	-	-
	c)	Service de bureautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	809,8	773,4
		2) Autres dépenses	<u>3 293,5</u>	<u>2 771,9</u>
			4 103,3	3 545,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(103,2)</u>	<u>(103,2)</u>
		Sous-total c)	4 000,1	3 442,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	d)	Service des télécommunications		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 121,9</b>	1 112,5
	2)	Autres dépenses	<b>8 827,2</b>	<u>7 151,3</u>
			<b>9 949,1</b>	8 263,8
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(8 817,4)</b>	<u>(7 408,1)</u>
		Sous-total d)	<b>1 131,7</b>	855,7
	e)	Organisme de gestion du courrier	- (2)	-
	f)	Organisme chargé de la distribution du matériel	- (2)	-
	g)	Services de gestion foncière	- (2)	-
	h)	Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	- (2)	-
<b>15.5</b>	5.	Organisation de gestion des urgences.....	<b>1 477,4</b>	<u>1 352,2</u>
		Coordonne les mesures que prend le Manitoba en cas de situation civile d'urgence sur son territoire et aide les autorités locales à mettre sur pied des plans d'intervention et à les garder à jour. Évalue les demandes d'indemnisation des personnes sinistrées et verse les indemnités.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 006,1</b>	797,1
	b)	Autres dépenses	<b>471,3</b>	555,1
<b>15.6</b>	6.	Travaux d'infrastructure .....	<b>177 407,3</b>	<u>170 104,7</u>
		Programmes de construction et d'entretien des chemins provinciaux d'hiver et des routes praticables en tout temps, ainsi que programmes concernant les aéroports du Nord et l'aide aux municipalités.		
	a)	Programme d'entretien	<b>64 289,6</b>	59 594,9
	b)	Machines et équipement lourd		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>6 966,0</b>	7 024,0
	2)	Autres dépenses	<b>18 044,0</b>	<u>16 444,0</u>
			<b>25 010,0</b>	23 468,0
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(25 010,0)</b>	<u>(23 468,0)</u>
		Sous-total b)	-	-
2.		L'Organisme de gestion du courrier, l'Organisme chargé de la distribution du matériel, les Services de gestion foncière et l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>VOIRIE ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	c)	Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes	<b>100 500,0</b>	110 500,0
	d)	Aide financière aux villes et villages	<b>1 300,0</b>	1 300,0
	e)	Travaux dans les municipalités, les districts d'administration locale et dans les territoires non organisés	<b>3 229,0</b>	3 229,0
	f)	Programme d'aide aux municipalités rurales pour la construction ou la rénovation de ponts	<b>400,0</b>	400,0
	g)	Autres projets	<b>3 905,8</b>	3 905,8
	h)	Chemins d'hiver	<b>3 782,9</b>	2 175,0
	j)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(11 000,0)
<b>15.7</b>	7.	Amortissement des immobilisations . . . . . Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<b>11 475,7</b>	11 634,9
	a)	Initiative de bureautique		
		1) Amortissement	<b>15 040,8</b>	13 119,3
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(15 040,8)</b>	(13 119,3)
		Sous-total a)	-	-
	b)	Service de transport aérien		
		1) Amortissement	<b>1 742,6</b>	1 721,9
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 616,2)</b>	-
		Sous-total b)	<b>126,4</b>	1 721,9
	c)	Amortissement	<b>11 349,3</b>	9 913,0
<b>Total des crédits pour la Voirie et les Services gouvernementaux</b>			<b>297 620,6</b>	291 791,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	4 310,4	(4,2)	4 497,1
2. Service d'aide à l'entreprise .....	26 254,9	(11,3)	29 584,8
3. Ressources minières .....	6 552,8	6,0	6 182,9
4. Développement économique et communautaire .....	2 463,4	(29,0)	3 469,3
5. Amortissement des immobilisations .....	477,8	5,1	454,7
<b>Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines</b>	<b>40 059,3</b>	<b>(9,3)</b>	<b>44 188,8</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	39 581,5	(9,5)	43 734,1
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	477,8	5,1	454,7
<b>Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines</b>	<b>40 059,3</b>	<b>(9,3)</b>	<b>44 188,8</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Industrie, Commerce et Tourisme .....	40 371,6
- Énergie et Mines .....	14 630,1
Transfert de fonctions venant de :	
- Voirie et Services gouvernementaux .....	142,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires autochtones et du Nord .....	(313,3)
- Conservation .....	(2 207,2)
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	(8 322,8)
- Travail .....	(111,8)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	44 188,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
10.1	1.	Administration et finances . . . . .	<b>4 310,4</b>	<b>4 497,1</b>
		<i>Services administratifs et financiers</i> : fournissent des services centralisés de gestion financière et administrative, de gestion des ressources humaines et de soutien informatique au ministère.		
		<i>Services économiques et de recherche</i> : fournissent des services de recherche et de soutien en vue de la prise de décisions judicieuses dans les domaines du commerce, des sciences et de la technologie.		
		<i>Bureau du Manitoba à Ottawa</i> : fournit de façon continue des renseignements stratégiques sur les rapports fédéraux-provinciaux et aide les Manitobains à traiter avec les autorités fédérales.		
		<i>Bureau des statistiques du Manitoba</i> : coordonne les statistiques provinciales dans les secteurs de l'économie et de la main-d'œuvre afin de permettre l'adaptation aux nouvelles directives et aux nouveaux programmes du gouvernement et des sociétés de la Couronne.		
		<i>Commission hippique du Manitoba</i> : supervise et régleme les courses de chevaux ainsi que l'exploitation des hippodromes au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	40,5
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>406,5</b>	396,8
		2) Autres dépenses	<b>85,0</b>	108,7
		Sous-total b)	<b>491,5</b>	505,5
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 132,0</b>	1 236,4
		2) Autres dépenses	<b>376,5</b>	430,3
		3) Service d'informatique	<b>110,0</b>	110,0
		Sous-total c)	<b>1 618,5</b>	1 776,7
	d)	Services économiques et de recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>646,2</b>	626,2
		2) Autres dépenses	<b>219,1</b>	195,8
		Sous-total d)	<b>865,3</b>	822,0
	e)	Bureau du Manitoba à Ottawa		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>117,6</b>	211,2
		2) Autres dépenses	<b>116,4</b>	116,4
		Sous-total e)	<b>234,0</b>	327,6

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
	f)	Bureau des statistiques du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	663,9	664,3
	2)	Autres dépenses	<u>305,4</u>	<u>256,0</u>
			<b>969,3</b>	<b>920,3</b>
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<u>(60,0)</u>	<u>(60,0)</u>
		Sous-total f)	<b>909,3</b>	<b>860,3</b>
	g)	Subventions à la Commission hippique du Manitoba	<b>164,5</b>	<b>164,5</b>
<b>10.2</b>	2.	Service d'aide à l'entreprise .....	<u><b>26 254,9</b></u>	<u><b>29 584,8</b></u>
		<i>Développement de l'industrie - Services de consultation</i> : entité gouvernementale servant de lien prédominant pour la prestation de services de développement au secteur industriel dans les domaines de la commercialisation, de l'investissement, de la technologie et de l'infrastructure afin de favoriser la croissance économique et de stimuler l'emploi. Les activités visent surtout les secteurs clés.		
		<i>Développement de l'industrie - Services financiers</i> : soutien financier, ou aide pour obtenir des fonds, à l'intention des entreprises, en vue de la création et de l'expansion des sociétés; aide et soutien aux projets d'exploration et de développement des ressources minières qui permettent d'améliorer la situation économique et environnementale du Manitoba.		
		<i>Commerce Manitoba et commercialisation des investissements</i> : aide aux entreprises pour qu'elles découvrent et exploitent des débouchés sur les marchés de l'exportation; promotion du Manitoba auprès d'investisseurs étrangers pour augmenter les exportations, les investissements et les possibilités d'emploi. Élaboration de stratégies de commercialisation et promotion des investissements et de tout autre développement économique relié à l'industrie minière du Manitoba.		
		<i>Développement du commerce et des petites entreprises</i> : coordonne et met en œuvre toute une gamme de services visant à améliorer le secteur du commerce et des petites entreprises au Manitoba et à en faciliter la croissance, ainsi qu'à aider les groupes et les communautés à se constituer en coopératives.		
		<i>Accès 204 Manitoba</i> : contribue à la croissance et à la transformation des centres d'appels créés par l'industrie du commerce électronique, quant aux exigences en matière d'infrastructure, de capitaux et de personnel.		
		<i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
<i>Projet de recherche en santé</i> : promotion de la recherche en santé dans les principales installations de recherche du Manitoba et orientation des dons pour la recherche grâce à des fonds destinés aux frais généraux engagés par les installations de recherche.				
<i>Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba</i> : financement des projets de recherche et de développement manitobains entrepris dans le cadre des initiatives des centres d'excellence.				
	a)	Développement de l'industrie - Services de consultation		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 020,9</b>	2 352,5
	2)	Autres dépenses	<b>840,1</b>	844,3
	3)	Subventions	<b>11,9</b>	16,9
		Sous-total a)	<b>2 872,9</b>	3 213,7
	b)	Développement de l'industrie - Services financiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>858,0</b>	968,4
	2)	Autres dépenses	<b>447,5</b>	298,9
	3)	Programmes		
	a)	Encouragement de l'entreprise au Manitoba	<b>7 180,3</b>	9 714,8
	b)	Fonds en capital « Vision du Manitoba »	<b>1 937,6</b>	1 300,0
	c)	Fonds d'expansion commerciale du Manitoba	<b>1 563,1</b>	2 000,0
	d)	Fonds d'expansion des petites entreprises	-	100,0
	e)	Fonds de capital géré par un tiers	<b>626,3</b>	240,0
			<b>11 307,3</b>	13 354,8
	f)	Moins : Récupération des intérêts	<b>(3 053,1)</b>	(2 354,7)
	g)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	-	(100,0)
		Sous-total 3)	<b>8 254,2</b>	10 900,1
	4)	Programmes de soutien à l'industrie des minéraux		
	a)	Programme d'aide à l'exploration minière	<b>2 750,0</b>	2 750,0
	b)	Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	<b>204,2</b>	175,6
	c)	Programme de réduction des pluies acides – Flin Flon	<b>292,9</b>	262,5
	d)	Programme d'encouragement à l'exploration de minéraux spéciaux	<b>250,0</b>	250,0
	e)	Programme d'aide à la prospection	<b>125,0</b>	125,0
		Sous-total 4)	<b>3 622,1</b>	3 563,1
		Sous-total b)	<b>13 181,8</b>	15 730,5

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
	c)	Commerce Manitoba et commercialisation des investissements		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 046,9</b>	1 993,2
	2)	Autres dépenses	<b>2 284,8</b>	2 555,7
	3)	Subventions	<b>250,0</b>	250,0
			<b>4 581,7</b>	4 798,9
	4)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(1 000,0)</b>	(1 000,0)
		Sous-total c)	<b>3 581,7</b>	3 798,9
	d)	Développement du commerce et des petites entreprises		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 140,8</b>	1 128,2
	2)	Autres dépenses	<b>741,4</b>	791,9
	3)	Subventions	<b>30,0</b>	30,0
		Sous-total d)	<b>1 912,2</b>	1 950,1
	e)	Accès 204 Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>283,8</b>	283,5
	2)	Autres dépenses	<b>426,7</b>	460,0
	3)	Subventions	<b>45,0</b>	45,0
			<b>755,5</b>	788,5
	4)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(198,2)</b>	(198,2)
		Sous-total e)	<b>557,3</b>	590,3
	f)	Centre de technologie industrielle	<b>765,0 (1)</b>	851,3
	g)	Projet de recherche en santé	<b>3 000,0</b>	3 000,0
	h)	Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba	<b>384,0</b>	450,0

1. Le Centre de technologie industrielle est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2000-2001 (voir page 149).



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
<b>10.3</b>	3.	Ressources minières .....	<b>6 552,8</b>	<b>6 182,9</b>
		<i>Levés géologiques du Manitoba</i> : fournit de la documentation faisant autorité sur les richesses minières de la Province et sur les possibilités de développement de celles-ci.		
		<i>Mines</i> : administration des lois régissant la disposition des droits miniers, l'exploration, le développement et la production des ressources minières de la Province, ainsi que la restauration des mines et des carrières.		
	a)	Levés géologiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 972,3</b>	2 866,1
		2) Autres dépenses	<b>1 467,6</b>	1 275,3
		Sous-total a)	<b>4 439,9</b>	4 141,4
	b)	Mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 507,9</b>	1 444,5
		2) Autres dépenses	<b>605,0</b>	597,0
		Sous-total b)	<b>2 112,9</b>	2 041,5
<b>10.4</b>	4.	Développement économique et communautaire .....	<b>2 463,4</b>	<b>3 469,3</b>
		Fournit un service d'analyse et de soutien administratif au Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique qui coordonne toutes les initiatives importantes du gouvernement relatives au développement économique et communautaire de la Province. Accorde des subventions au Conseil de l'innovation économique et de la technologie afin de soutenir son rôle dans le domaine de l'innovation industrielle et de la commercialisation de la technologie. Offre des subventions par l'intermédiaire du Fonds de l'innovation économique et de la technologie.		
	a)	Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>564,4</b>	568,1
		2) Autres dépenses	<b>375,1</b>	377,3
		Sous-total a)	<b>939,5</b>	945,4
	b)	Subventions - Conseil de l'innovation économique et de la technologie	<b>1 023,9</b>	1 023,9
	c)	Fonds de l'innovation économique et de la technologie	<b>500,0</b>	1 500,0

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
10.5	5.	Amortissement des immobilisations .....	<u>477,8</u>	<u>454,7</u>
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
		<b>Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines</b>	<u><u>40 059,3</u></u>	<u><u>44 188,8</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	2 412,0	(9,4)	2 663,2
2. Commissions .....	1 039,8	(4,1)	1 083,9
3. Aménagement du territoire et développement communautaire .....	3 549,1	(10,4)	3 960,0
4. Soutien provincial-municipal .....	9 323,4	1,1	9 220,9
5. Développement économique des collectivités .....	35 667,5	(0,9)	36 004,4
6. Aide financière aux municipalités .....	73 029,0	12,6	64 846,1
7. Ententes Canada-Manitoba .....	10 605,4	(15,4)	12 540,5
8. Quartiers vivants! .....	3 000,0	s. o.	-
9. Amortissement des immobilisations .....	463,4	7,5	431,1
<b>Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales</b>	<b>139 089,6</b>	<b>6,4</b>	<b>130 750,1</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	89 679,4	3,6	86 530,5
Subventions en capital .....	48 446,8	11,9	43 288,5
Infrastructure .....	500,0	-	500,0
Amortissement des immobilisations .....	463,4	7,5	431,1
<b>Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales</b>	<b>139 089,6</b>	<b>6,4</b>	<b>130 750,1</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 1999-2000 - Développement rural .....	52 250,6
- Affaires urbaines .....	55 768,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille et Logement .....	106,3
Transfert de fonctions allant à :	
- Agriculture et Alimentation .....	(912,4)
- Projet Enfants en santé .....	(100,0)
Transfert de crédits venant de :	
- Conservation .....	10,0
- Autres affectations pour les programmes suivants :	
- Initiatives de développement économique urbain .....	17 500,0
- Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba et Ententes de partenariat pour le Développement économique Canada-Manitoba .....	6 127,1
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>130 750,1</b>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
<b>13.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances</b> .....	<b>2 412,0</b>	<b>2 663,2</b>
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère; contrôle financier et service de gestion centralisé : finances et administration, examen du budget et gestion des ressources humaines; élaboration de programmes et de nouvelles initiatives afin d'appuyer la revitalisation et le développement économique des collectivités.		
	a)	Traitement du ministre	27,3	40,5
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	468,0	668,9
		2) Autres dépenses	88,0	122,2
		Sous-total b)	556,0	791,1
	c)	Bureau de Brandon		
		1) Salaires et avantages sociaux	161,5	158,6
		2) Autres dépenses	60,4	60,4
		Sous-total c)	221,9	219,0
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	131,5	131,8
		2) Autres dépenses	27,2	27,2
		Sous-total d)	158,7	159,0
	e)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	400,7	390,4
		2) Autres dépenses	208,7	208,7
		Sous-total e)	609,4	599,1
	f)	Élaboration des programmes et des lignes directrices		
		1) Salaires et avantages sociaux	695,9	711,7
		2) Autres dépenses	142,8	142,8
		Sous-total f)	838,7	854,5
<b>13.2</b>	<b>2.</b>	<b>Commissions</b> .....	<b>1 039,8</b>	<b>1 083,9</b>
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions municipales, et décisions rendues sur ces questions. Fournit un soutien administratif à la Commission de l'évaluation foncière.		
		<i>Commission des droits de surface</i> : règlement des différends entre les compagnies pétrolières ou leurs représentants et les propriétaires ou les occupants de biens-fonds en ce qui concerne les droits de surface.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	a)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	695,1	774,5
		2) Autres dépenses	<u>308,6</u>	<u>273,3</u>
		Sous-total (a)	<b>1 003,7</b>	1 047,8
	b)	Commission des droits de surface		
		1) Salaires et avantages sociaux	20,7	20,7
		2) Autres dépenses	<u>15,4</u>	<u>15,4</u>
		Sous-total b)	<b>36,1</b>	36,1
<b>13.3</b>	3.	Aménagement du territoire et développement communautaire . . . . .	<b>3 549,1</b>	<u>3 960,0</u>
		Coordonne l'élaboration, l'intégration et la prestation de programmes de développement communautaire et de services d'aménagement du territoire dans le but de faciliter la croissance et le développement durables des localités manitobaines.		
		Fournit les cadres législatifs, stratégiques et méthodologiques dans le but d'orienter l'aménagement et le développement durable du territoire dans toute la province, y compris la coordination intergouvernementale et l'intégration des initiatives d'aménagement locales, régionales et provinciales.		
		Fournit des services consultatifs et professionnels de planification aux communautés et aux organismes des administrations locales dans les domaines suivants : aménagement du territoire, développement communautaire et revitalisation, conservation et développement économique durable.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	130,1	131,0
		2) Autres dépenses	<u>34,6</u>	<u>34,6</u>
		Sous-total a)	<b>164,7</b>	165,6
	b)	Planification provinciale		
		1) Salaires et avantages sociaux	375,0	432,9
		2) Autres dépenses	<u>369,1</u>	<u>419,7</u>
			<b>744,1</b>	852,6
	3)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<u>(278,4)</u>	<u>-</u>
		Sous-total b)	<b>465,7</b>	852,6

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	c)	Service d'aménagement du territoire dans les collectivités		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 421,4</b>	2 440,7
	2)	Autres dépenses	<b>1 012,9</b>	745,2
			<b>3 434,3</b>	3 185,9
	3)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<b>(515,6)</b>	(244,1)
		Sous-total c)	<b>2 918,7</b>	2 941,8
<b>13.4</b>	4.	Soutien provincial-municipal . . . . .	<b>9 323,4</b>	9 220,9
		Programmes et services visant à ce que la population bénéficie de services efficaces de la part des administrations locales.		
		Soutien aux municipalités dont la gestion des paiements de transfert intergouvernementaux et des subventions visant à permettre aux administrations locales de maintenir des localités viables, y compris l'allocation de subventions de fonctionnement courantes à la Ville de Winnipeg. Attribution de subventions aux municipalités en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la province qui sont exempts d'impôt.		
		Service complet d'évaluation offert à toutes les corporations municipales de la province (sauf la Ville de Winnipeg), aux régions du Nord du Manitoba et à Éducation et Formation professionnelle, pour faciliter le calcul juste et équitable de l'impôt foncier.		
		Fournit des services de technologie de l'information à toutes les directions du ministère. Conçoit, gère et soutient les applications informatiques majeures qu'utilisent les administrations locales, y compris l'évaluation foncière, l'impôt foncier et la facturation de l'eau.		
	a)	Haute direction		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>121,7</b>	122,6
	2)	Autres dépenses	<b>34,6</b>	34,6
		Sous-total a)	<b>156,3</b>	157,2
	b)	Évaluation		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>6 022,4</b>	6 013,7
	2)	Autres dépenses	<b>1 379,0</b>	1 359,0
			<b>7 401,4</b>	7 372,7
	3)	Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation professionnelle	<b>(1 850,4)</b>	(1 843,2)
		Sous-total b)	<b>5 551,0</b>	5 529,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	c)	Services consultatifs et financiers aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 121,3	1 208,5
		2) Autres dépenses	<u>493,4</u>	<u>430,2</u>
		Sous-total c)	<b>1 614,7</b>	1 638,7
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	796,2	801,5
		2) Autres dépenses	<u>1 654,9</u>	<u>1 518,2</u>
			<b>2 451,1</b>	2 319,7
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation et Formation professionnelle	<u>(449,7)</u>	<u>(424,2)</u>
		Sous-total d)	<b>2 001,4</b>	1 895,5
<b>13.5</b>	5.	Développement économique des collectivités . . . . .	<b><u>35 667,5</u></b>	<u>36 004,4</u>
		Fournit des ressources pour soutenir les projets menant à la durabilité des collectivités, à la création d'emplois et à un nouvel investissement de capitaux au Manitoba.		
		Offre une aide financière visant à faciliter l'élaboration de projets économiquement viables en partenariat avec les collectivités, les administrations municipales, les entreprises et la jeunesse.		
		Fournit des ressources sur le terrain afin d'offrir des conseils et des renseignements techniques en vue de l'aménagement et de l'amélioration de l'infrastructure hydraulique et des réseaux d'égouts, ainsi que pour des programmes de conservation des ressources, en accord avec les principes du développement durable des collectivités.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	121,7	122,6
		2) Autres dépenses	<u>32,6</u>	<u>32,6</u>
		Sous-total a)	<b>154,3</b>	155,2
	b)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 550,7	1 565,0
		2) Autres dépenses	<u>457,6</u>	<u>459,3</u>
		Sous-total b)	<b>2 008,3</b>	2 024,3
	c)	Développement régional		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 336,5	1 476,9
		2) Autres dépenses	843,8	843,8
		3) Subventions	<u>545,0</u>	<u>545,0</u>
			<b>2 725,3</b>	2 865,7
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<u>(1 970,4)</u>	<u>(1 540,8)</u>
		Sous-total c)	<b>754,9</b>	1 324,9

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	d)	Initiatives de développement économique rural		
	1)	Programmes – Dépenses de fonctionnement	<b>9 851,7</b>	8 624,2
	2)	Programmes – Subventions en capital	<b>5 148,3</b>	6 375,8
		Sous-total d)	<b>15 000,0</b>	15 000,0
	e)	Initiatives de développement économique urbain	<b>17 750,0</b>	17 500,0
<b>13.6</b>	6.	Aide financière aux municipalités . . . . .	<b>73 029,0</b>	64 846,1
		Aide financière aux administrations locales pour leurs dépenses de fonctionnement et leurs dépenses en capital.		
	a)	Aide financière à la Ville de Winnipeg		
	1)	Subvention de fonctionnement à la Ville de Winnipeg		
		Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	<b>19 587,5</b>	19 587,5
		Subvention inconditionnelle aux transports en commun	<b>16 339,0</b>	16 339,0
		Subvention générale de soutien	<b>7 700,0</b>	8 325,0
		Programme de lutte contre la maladie hollandaise de l'orme	<b>900,0</b>	900,0
		Subvention inconditionnelle – développement urbain	<b>7 100,0</b>	7 000,0
			<b>51 626,5</b>	52 151,5
		Moins : Rajustement reflétant les transferts de programmes de la Ville de Winnipeg	<b>(23 500,0)</b>	(23 500,0)
		Sous-total 1)	<b>28 126,5</b>	28 651,5
	2)	Aide aux immobilisations		
	a)	Subventions d'équipement à la Ville de Winnipeg	<b>21 600,0</b>	23 600,0
	b)	Ouvrage régulateur du canal de dérivation de la rivière Rouge	<b>500,0</b>	500,0
		Sous-total 2)	<b>22 100,0</b>	24 100,0
		Sous-total a)	<b>50 226,5 (1)</b>	52 751,5
	b)	Aide financière aux autres municipalités		
	1)	Subventions de fonctionnement		
	a)	Subventions aux transports en commun	<b>1 562,6</b>	1 562,6
	b)	Subventions générales de soutien	<b>1 000,3</b>	973,4
	c)	Subventions inconditionnelles – développement rural	<b>6 000,0</b>	6 000,0
		Sous-total 1)	<b>8 562,9</b>	8 536,0

1. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la Loi sur le partage des recettes fiscales. En 2000-2001, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 44,8 millions de dollars et que d'autres municipalités (y compris des collectivités du Nord) recevront environ 33 millions de dollars, ce qui représente une hausse sur douze mois de 9,9 pour cent des paiements en vertu de la Loi sur le partage des recettes fiscales.



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	2)	Aide aux immobilisations		
	a)	Achat d'autobus	180,0	180,0
	b)	Programmes de service d'eau et d'égouts	12 000,0	12 000,0
	c)	Districts de conservation	2 906,0	2 580,0
	d)	Développement des infrastructures	3 318,3	7 145,8
		Sous-total 2)	18 404,3	21 905,8
		Sous-total b)	26 967,2 (2)	30 441,8
	c)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
	1)	Subventions	13 624,5	13 529,5
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(13 465,9)	(13 375,9)
		Sous-total c)	158,6	153,6
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(4 323,3)	(5 150,8)
	e)	Moins : Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations	-	(13 350,0)
13.7	7.	Ententes Canada-Manitoba .....	10 605,4	12 540,5
		Contribution du Manitoba à l'Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba afin de promouvoir le développement économique à l'aide d'un programme de partenariat en matière d'investissements stratégiques, ainsi qu'à l'Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg.		
	a)	Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba	-	6 127,1
	b)	Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba	5 538,8	5 000,0
	c)	Moins : Sommes récupérable des Initiatives en immobilisations	-	(5 000,0)

2. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la Loi sur le partage des recettes fiscales. En 2000-2001, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 44,8 millions de dollars et que d'autres municipalités (y compris des collectivités du Nord) recevront environ 33 millions de dollars, ce qui représente une hausse sur douze mois de 9,9 pour cent des paiements en vertu de la Loi sur le partage des recettes fiscales.

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	d)	Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg		
	1)	Programmes – Dépenses de fonctionnement	<b>3 062,9</b>	2 707,8
	2)	Programmes – Subventions en capital	<b>2 003,7</b>	3 705,6
		Sous-total d)	<b>5 066,6 (3)</b>	6 413,4
<b>13.8</b>	8.	Quartiers vivants! . . . . . Démarche communautaire à long terme visant la revitalisation des quartiers, notamment le logement et la sécurité, des occasions d'emplois, d'éducation et de formation, et des initiatives récréatives pour les familles.	<b>3 000,0</b>	-
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>107,8</b>	-
	b)	Autres dépenses	<b>142,2</b>	-
	c)	Aide aux quartiers	<b>2 750,0</b>	-
<b>13.9</b>	9.	Amortissement des immobilisations . . . . . Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<b>463,4</b>	431,1
<b>Total des crédits pour le Affaires intergouvernementales</b>			<b>139 089,6</b>	130 750,1

3. Le total du montant autorisé pour cette Entente s'élève à 6 333,3 \$, soit 3 062,9 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 2 003,7 \$ à titre de subventions en capital inclus dans le ministère des Affaires intergouvernementales et, en plus, 765,7 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 501,0 \$ à titre de subventions en capital inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba. Le total du montant autorisé pour les subventions de fonctionnement atteint donc 3 828,6 \$ et le total du montant autorisé pour les subventions en capital, 2 504,7 \$.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>JUSTICE (4)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	4 329,8	8,6	3 988,4
2. Justice criminelle .....	80 789,5	8,1	74 740,6
3. Justice civile .....	22 077,6	0,7	21 926,2
4. Services correctionnels .....	77 897,0	10,5	70 494,3
5. Tribunaux .....	33 891,8	4,0	32 574,4
6. Amortissement des immobilisations .....	1 526,3	11,8	1 365,0
<b>Total des crédits pour la Justice</b>	<b>220 512,0</b>	<b>7,5</b>	<b>205 088,9</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	218 985,7	7,5	203 723,9
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	1 526,3	11,8	1 365,0
<b>Total des crédits pour la Justice</b>	<b>220 512,0</b>	<b>7,5</b>	<b>205 088,9</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	205 192,9
Transfert de fonctions allant à :	
- Santé .....	(54,0)
- Projet Enfants en santé .....	(50,0)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>205 088,9</b>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<b>4.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances</b> .....	<b>4 329,8</b>	<b>3 988,4</b>
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif offert à toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration de la politique et planification des programmes, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des ressources humaines, gestion des archives, mise au point de systèmes et de services d'informatique.		
	a)	Traitement du ministre	27,3	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	480,2	470,6
		2) Autres dépenses	81,0	81,0
		Sous-total b)	561,2	551,6
	c)	Politique en matière de poursuites et de justice criminelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	261,1	252,6
		2) Autres dépenses	146,8	136,3
		Sous-total c)	407,9	388,9
	d)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	873,8	880,2
		2) Autres dépenses	339,1	337,4
		Sous-total d)	1 212,9	1 217,6
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	819,7	686,4
		2) Autres dépenses	193,7	170,5
		Sous-total e)	1 013,4	856,9
	f)	Service d'informatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	797,1	684,3
		2) Autres dépenses	310,0	262,1
		Sous-total f)	1 107,1	946,4
<b>4.2</b>	<b>2.</b>	<b>Justice criminelle</b> .....	<b>80 789,5</b>	<b>74 740,6</b>
		La Division s'occupe de l'administration de la justice criminelle au Manitoba.		
		<i>Direction des poursuites</i> : poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales.		
		<i>Services de police de la province</i> : font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités rurales; la G.R.C. assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec le Manitoba.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<i>Direction des services chargés de l'application de la loi</i> : voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux.				
<i>Sécurité publique</i> : administre le Programme de défense des femmes, le Programme d'aide aux enfants témoins et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels. Finance certains projets d'organismes qui offrent des services aux victimes. Coordonne les projets de prévention du crime.				
<i>Indemnisation des victimes d'actes criminels</i> : a pour rôle d'indemniser lesdites victimes pour certaines blessures et pertes subies.				
<i>Police des Autochtones</i> : administre le financement des services de police mis en place dans les communautés des Premières nations.				
<i>Bureau du médecin légiste en chef</i> : en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexplicée se produisant au Manitoba.				
<i>Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone</i> : conseille le gouvernement du Manitoba sur les méthodes pratiques, économiques et réalisables de mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la Justice et les Autochtones.				
a)		Administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>600,6</b>	606,1
	2)	Autres dépenses	<b>162,0</b>	160,9
		Sous-total a)	<b>762,6</b>	767,0
b)		Direction des poursuites		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>8 189,2</b>	7 267,7
	2)	Autres dépenses	<b>1 906,9</b>	1 503,0
	3)	Programmes d'aide aux témoins	<b>632,0</b>	582,0
		Sous-total b)	<b>10 728,1</b>	9 352,7
c)		Services de police de la province	<b>59 771,7</b>	55 893,6
d)		Services chargés de l'application de la loi		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>329,0</b>	342,0
	2)	Autres dépenses	<b>135,3</b>	135,5
		Sous-total d)	<b>464,3</b>	477,5

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	e)	Sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 823,2	1 688,2
		2) Autres dépenses	533,9	511,5
		3) Subventions	1 061,4 (1)	1 061,4
		Sous-total e)	<u>3 418,5</u>	<u>3 261,1</u>
	f)	Indemnisation des victimes d'actes criminels		
		1) Autres dépenses	3 286,7	3 286,7
		2) Moins : réduction des provisions techniques	(100,0)	(100,0)
		Sous-total f)	<u>3 186,7</u>	<u>3 186,7</u>
	g)	Police des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	119,8	120,7
		2) Autres dépenses	38,5	38,4
		Sous-total g)	<u>158,3</u>	<u>159,1</u>
	h)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	552,4	556,4
		2) Autres dépenses	1 246,9	1 086,5
		Sous-total h)	<u>1 799,3</u>	<u>1 642,9</u>
	j)	Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	153,5	-
		2) Autres dépenses	346,5	-
		Sous-total j)	<u>500,0</u>	<u>-</u>
<b>4.3</b>	<b>3.</b>	<b>Justice civile</b> .....	<u><b>22 077,6</b></u>	<u>21 926,2</u>
		La Division offre des services juridiques spécialisés et des programmes qui protègent les droits des Manitobains.		
		<i>Commission des droits de la personne du Manitoba</i> : veille à l'application du Code des droits de la personne du Manitoba et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province.		
		<i>Conseiller législatif</i> : fournit des services de rédaction et de traduction de textes législatifs au gouvernement et, conformément au règlement de l'Assemblée, aux députés; veille à ce que les projets de loi, les lois et les règlements soient publiés.		
		<i>Commission de réforme du droit du Manitoba</i> : conseille le gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.		

1. Inclut les subventions destinées à l'aide aux victimes qui sont récupérables auprès de la Caisse d'assistance aux victimes. Les sommes récupérées figurent dans les recettes et sont versées au Trésor.

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<i>Direction du droit de la famille</i> : assure un soutien administratif et juridique au gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance; aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille.				
<i>Direction du droit constitutionnel</i> : fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y compris la représentation en cour.				
<i>Aide juridique Manitoba</i> : protège les droits, reconnus par la loi, de ceux qui ne peuvent se permettre les services d'un avocat.				
<i>Bureau du contentieux civil</i> : donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil.				
<i>Curateur public</i> : gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des personnes souffrant d'incapacité mentale.				
a)		Haute direction		
	1)	Salaires et avantages sociaux	138,6	140,8
	2)	Autres dépenses	22,7	22,6
		Sous-total a)	161,3	163,4
b)		Commission des droits de la personne du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 121,3	1 114,8
	2)	Autres dépenses	403,8	421,3
		Sous-total b)	1 525,1	1 536,1
c)		Conseiller législatif		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 490,2	1 430,7
	2)	Autres dépenses	363,4	363,4
		Sous-total c)	1 853,6	1 794,1
d)		Subvention à la Commission de réforme du droit du Manitoba	55,0	50,0
e)		Direction du droit de la famille		
	1)	Salaires et avantages sociaux	715,0	651,0
	2)	Autres dépenses	132,8	123,1
		Sous-total e)	847,8	774,1
f)		Direction du droit constitutionnel		
	1)	Salaires et avantages sociaux	821,9	830,5
	2)	Autres dépenses	189,8	179,9
		Sous-total f)	1 011,7	1 010,4
g)		Aide juridique Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	6 828,9	6 876,0
	2)	Autres dépenses	9 794,2	9 722,1
		Sous-total g)	16 623,1	16 598,1

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	h)	Bureau du contentieux civil	- (2)	-
	j)	Curateur public	- (2)	-
<b>4.4</b>	<b>4.</b>	<b>Services correctionnels</b> .....	<b>77 897,0</b>	<b>70 494,3</b>
		La Division veille à la protection de la société par l'intermédiaire de programmes et services correctionnels offerts dans tout le Manitoba.		
		<i>Services correctionnels pour adultes</i> : ont la charge des contrevenants adultes qui sont condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal.		
		<i>Centres correctionnels pour adolescents</i> : ont la charge des jeunes contrevenants condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal.		
		<i>Services correctionnels communautaires</i> : offrent des services correctionnels dans la collectivité (pré-condamnation et post-condamnation) pour les contrevenants, adultes et jeunes; administrent le programme de substitution d'amende.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	612,7	609,9
		2) Autres dépenses	339,7	307,2
		Sous-total a)	952,4	917,1
	b)	Services correctionnels pour adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	39 045,5	33 890,0
		2) Autres dépenses	7 818,9	8 400,7
		3) Organismes externes et maisons de transition	427,8	427,8
			47 292,2	42 718,5
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(80,0)	(80,0)
		Sous-total b)	47 212,2	42 638,5
	c)	Centres correctionnels pour adolescents		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 536,9	12 472,2
		2) Autres dépenses	1 513,8	1 368,8
		Sous-total c)	15 050,7	13 841,0

2. Le Bureau du contentieux civil et le Curateur public étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).



RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	d)	Services correctionnels communautaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 423,7	8 746,7
		2) Autres dépenses	2 457,5	2 280,0
		3) Élaboration des programmes	2 800,5	2 071,0
		Sous-total d)	14 681,7	13 097,7
4.5	5.	Tribunaux .....	33 891,8	32 574,4
		La Division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux, et de la Commission d'examen; offre d'autres services de soutien judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant aux actes criminels prévus par les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales, ainsi qu'aux délits relevant des autorités provinciales ou municipales, aux litiges en matière civile et familiale, et aux faillites.		
	a)	Administration judiciaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 369,4	3 137,8
		2) Autres dépenses	1 395,6	900,2
		Sous-total a)	4 765,0	4 038,0
	b)	Tribunaux de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 307,9	9 497,2
		2) Autres dépenses	2 230,7	2 382,5
		Sous-total b)	11 538,6	11 879,7
	c)	Tribunaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 829,2	4 827,8
		2) Autres dépenses	2 655,8	2 604,6
		Sous-total c)	7 485,0	7 432,4
	d)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 694,2	8 098,0
		2) Autres dépenses	1 409,0	1 126,3
		Sous-total d)	10 103,2	9 224,3
4.6	6.	Amortissement des immobilisations .....	1 526,3	1 365,0
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour la Justice</b>			<b>220 512,0</b>	<b>205 088,9</b>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>TRAVAIL (11)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Haute direction .....	607,1	(1,8)	618,2
2. Programmes .....	13 760,0	4,0	13 231,0
3. Citoyenneté et multiculturalisme .....	8 363,3	8,3	7 722,3
4. Amortissement des immobilisations .....	407,8	4,9	388,8
<b>Total des crédits pour le Travail</b>	<b>23 138,2</b>	5,4	<b>21 960,3</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	22 730,4	5,4	21 571,5
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	407,8	4,9	388,8
<b>Total des crédits pour le Travail</b>	<b>23 138,2</b>	5,4	<b>21 960,3</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	14 057,8
Transfert de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	7 790,7
- Industrie, Commerce et Mines .....	111,8
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<b>21 960,3</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL (11), suite</b>				
11.1	1.	Haute direction .....	<b>607,1</b>	<b>618,2</b>
		S'occupe de la bonne marche du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.		
	a)	Traitement du ministre	<b>27,3</b>	27,0
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>500,1</b>	521,5
		2) Autres dépenses	<b>79,7</b>	69,7
		Sous-total b)	<b>579,8</b>	591,2
11.2	2.	Programmes .....	<b>13 760,0</b>	<b>13 231,0</b>
		<i>Division de la gestion</i> : service central de soutien pour les programmes du ministère.		
		<i>Direction mécanique et technique</i> : services d'inspections et de réglementation dans le domaine de la sécurité de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; délivrance des permis et licences pour certains métiers.		
		<i>Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires</i> : conciliation, médiation et contrôle de l'égalité des salaires pour les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Commission manitobaine des pensions</i> : aide à la création, à l'expansion et à l'amélioration des régimes de retraite; protection des droits actuels des employés dans ce domaine.		
		<i>Commission du travail du Manitoba</i> : administre et règle les demandes qui lui sont adressées directement ou indirectement en vertu de la Loi sur les relations du travail et des autres textes législatifs traitant des rapports entre les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Sécurité et hygiène du travail</i> : services de prévention, de détection et d'élimination des dangers qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs, en encourageant les employeurs et les employés à prendre leurs responsabilités quant à l'élimination des maladies et des blessures par l'identification des dangers sur les lieux de travail et la prise de mesures correctrices pour assurer le respect de la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail.		
		<i>Santé professionnelle</i> : établissement de normes relatives à la politique et aux méthodes de protection de la santé des travailleurs, conformément à la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail, par les moyens suivants : contrôle des dangers pour la santé et des indicateurs biologiques, détection des risques pour la santé et évaluation de la politique et des méthodes de protection de la santé sur les lieux de travail.		
		<i>Inspection des mines</i> : application de la Loi sur les mines et de ses règlements afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur tous les sites d'exploitation.		
		<i>Normes d'emploi</i> : application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes permettant aux travailleurs mis à pied à cause de changements au sein du marché de travail ou de la structure des entreprises de retrouver un emploi ou de se recycler.		

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL (11), suite</b>				
<i>Bureau des conseillers des travailleurs : aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation.</i>				
<i>Bureau du commissaire aux incendies : inspections, enquêtes et activités de formation liées à la prévention des incendies.</i>				
	a)	Division de la gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 052,3</b>	1 034,8
		2) Autres dépenses	<b>318,4</b>	318,4
		Sous-total a)	<b>1 370,7</b>	1 353,2
	b)	Direction mécanique et technique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 678,5</b>	1 694,5
		2) Autres dépenses	<b>473,0</b>	473,0
		Sous-total b)	<b>2 151,5</b>	2 167,5
	c)	Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>377,8</b>	376,8
		2) Autres dépenses	<b>95,3</b>	95,3
		Sous-total c)	<b>473,1</b>	472,1
	d)	Commission manitobaine des pensions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>278,0</b>	275,3
		2) Autres dépenses	<b>90,0</b>	90,0
		Sous-total d)	<b>368,0</b>	365,3
	e)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>848,7</b>	820,6
		2) Autres dépenses	<b>282,3</b>	282,3
		Sous-total e)	<b>1 131,0</b>	1 102,9
	f)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 966,8</b>	2 530,3
		2) Autres dépenses	<b>842,2</b>	759,4
		Sous-total f)	<b>3 809,0</b>	3 289,7

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL (11), suite</b>				
	g)	Santé professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>235,7</b>	223,2
		2) Autres dépenses	<b>39,8</b>	39,8
		Sous-total g)	<b>275,5</b>	263,0
	h)	Inspection des mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>585,4</b>	591,2
		2) Autres dépenses	<b>223,0</b>	223,0
		Sous-total h)	<b>808,4</b>	814,2
	j)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 988,3</b>	1 988,3
		2) Autres dépenses	<b>635,0</b>	637,6
		Sous-total j)	<b>2 623,3</b>	2 625,9
	k)	Bureau des conseillers des travailleurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>583,5</b>	611,0
		2) Autres dépenses	<b>166,0</b>	166,2
		Sous-total k)	<b>749,5</b>	777,2
	m)	Bureau du commissaire aux incendies	-	-
<b>11.3</b>	3.	Citoyenneté et multiculturalisme . . . . .	<b>8 363,3</b>	7 722,3
		Veille à l'élaboration de principes et de programmes relatifs aux critères d'immigration et coordonne l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, tant sur le plan social qu'économique. Cerne les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux dispositions de la Loi sur le multiculturalisme au Manitoba. Encourage le partenariat entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles.		
	a)	Citoyenneté		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 737,2</b>	1 677,1
		2) Autres dépenses	<b>846,6</b>	846,6
		3) Aide financière et subventions	<b>5 590,1</b>	4 759,1
		Sous-total a)	<b>8 173,9</b>	7 282,8

1. Le Bureau du commissaire aux incendies étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2000-2001 (voir page 149).

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL (11), suite</b>				
	b)	Secrétariat des affaires multiculturelles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	35,2	97,4
	2)	Autres dépenses	<u>27,5</u>	<u>47,5</u>
		Sous-total b)	<b>62,7</b>	144,9
	c)	Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme	<b>126,7</b>	294,6
<b>11.4</b>	4.	Amortissement des immobilisations . . . . . Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.	<u><b>407,8</b></u>	<u>388,8</u>
<b>Total des crédits pour le Travail</b>			<u><u><b>23 138,2</b></u></u>	<u><u>21 960,3</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>SPORT (28)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Sport .....	10 389,9	(1,6)	10 555,1
2. Amortissement des immobilisations .....	2,0	17,6	1,7
<b>Total des crédits pour le Sport</b>	<b>10 391,9</b>	<b>(1,6)</b>	<b>10 556,8</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	10 389,9	(1,6)	10 555,1
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	2,0	17,6	1,7
<b>Total des crédits pour le Sport</b>	<b>10 391,9</b>	<b>(1,6)</b>	<b>10 556,8</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	10 556,8
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	10 556,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SPORT (28), suite</b>				
<b>28.1</b>	1.	Sport .....	<b>10 389,9</b>	10 555,1
		Fournit une aide financière à Sport Manitoba et à différentes activités sportives importantes, et fournit une aide au programme de promotion des sports d'équipe afin d'encourager la participation aux activités sportives au niveau des collectivités.		
	a)	Services de soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>15,2</b>	15,4
		2) Autres dépenses	<b>30,6</b>	40,6
		Sous-total a)	<b>45,8</b>	56,0
	b)	Sport Manitoba	<b>10 065,0</b>	10 205,0
	c)	Activités sportives importantes		
		1) Centre de volley-ball de l'équipe du Canada	<b>75,0</b>	75,0
		2) Jeux panaméricains de 1999		
		a) Subventions	-	5 000,0
		b) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	-	(5 000,0)
		Sous-total 2)	-	-
		3) Jeux d'été de l'Ouest du Canada – 2003	<b>200,0</b>	75,0
		a) Subventions		
		b) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	<b>(200,0)</b>	-
		Sous-total 3)	-	75,0
		4) Programme de promotion des sports d'équipe	<b>100,0</b>	-
		5) Autres manifestations	<b>75,0</b>	115,0
		Sous-total c)	<b>250,0</b>	265,0
	d)	Commission manitobaine de la boxe	<b>29,1</b>	29,1
<b>28.2</b>	2.	Amortissement des immobilisations .....	<b>2,0</b>	1,7
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour le Sport</b>			<b>10 391,9</b>	10 556,8



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>SITUATION DE LA FEMME (22)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Situation de la femme .....	1 109,3	(5,7)	1 176,7
2. Amortissement des immobilisations .....	27,9	9,0	25,6
<b>Total des crédits pour la Situation de la femme</b>	<b>1 137,2</b>	<b>(5,4)</b>	<b>1 202,3</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	1 109,3	(5,7)	1 176,7
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement des immobilisations .....	27,9	9,0	25,6
<b>Total des crédits pour la Situation de la femme</b>	<b>1 137,2</b>	<b>(5,4)</b>	<b>1 202,3</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	1 202,3
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	1 202,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>SITUATION DE LA FEMME (22), suite</b>				
<b>22.1</b>	1.	Situation de la femme .....	<b>1 109,3</b>	<b>1 176,7</b>
		<i>Conseil consultatif des femmes du Manitoba</i> : par l'intermédiaire de la ministre déléguée à la Situation de la femme, cet organisme autonome conseille le gouvernement sur toute question se rapportant à ce domaine, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures juridiques, sociales et économiques.		
		<i>Direction générale de la condition féminine</i> : effectue des recherches et des analyses des politiques sur les programmes, les lignes directrices et les textes de lois du gouvernement, et examine les répercussions différentes sur les femmes et les hommes; produit des communications au sujet des questions qui concernent les femmes pour y sensibiliser à la fois le gouvernement et le grand public; offre des services de consultation et d'orientation à l'échelle de la province; facilite l'établissement de réseaux et de partenariats au sein des ministères ainsi qu'entre les secteurs public, privé et communautaire.		
	a)	Conseil consultatif des femmes du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>177,3</b>	175,8
		2) Autres dépenses	<b>119,4</b>	119,4
		Sous-total a)	<b>296,7</b>	295,2
	b)	Direction générale de la condition féminine		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>493,1</b>	501,3
		2) Autres dépenses	<b>215,5</b>	276,2
		3) Subventions	<b>104,0</b>	104,0
		Sous-total b)	<b>812,6</b>	881,5
<b>22.2</b>	2.	Amortissement des immobilisations .....	<b>27,9</b>	25,6
		Poste prévoyant l'amortissement des immobilisations.		
<b>Total des crédits pour la Situation de la femme</b>			<b>1 137,2</b>	1 202,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba .....	20 932,6	36,5	15 330,8
2. Fonds des innovations de développement durable .....	3 400,0	-	3 400,0
3. Initiatives concernant l'administration de la justice .....	1 500,0	-	1 500,0
4. Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	25 000,0	25,0	20 000,0
<b>Total pour les Crédits d'autorisation</b>	<b>50 832,6</b>	26,4	40 230,8

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	31 890,7	20,2	26 527,0
Subventions en capital .....	18 396,9	43,2	12 845,4
Infrastructure .....	545,0	(36,5)	858,4
Amortissement des immobilisations .....	-	-	-
<b>Total pour les Crédits d'autorisation</b>	<b>50 832,6</b>	26,4	40 230,8

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	41 230,8
Transfert de crédits venant de Mise en œuvre des certaines ententes Canada-Manitoba - Entente-cadre sur la promotion des langues officielles allant à :	
- Éducation et Formation professionnelle .....	(1 000,0)
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	40 230,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite</b>				
<b>26.1</b>	1.	Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba .....	<b>20 932,6</b>	15 330,8
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales.		
	a)	Entente sur le développement de Winnipeg		
		1) Subventions de fonctionnement	<b>765,7</b>	677,0
		2) Subventions en capital	<b>501,0</b>	926,4
		Sous-total a)	<b>1 266,7</b>	1 603,4
	b)	Programme de protection contre les inondations		
		1) Subventions en capital	<b>6 895,9</b>	11 919,0
		2) Infrastructure	<b>545,0</b>	858,4
		Sous-total b)	<b>7 440,9</b>	12 777,4
	c)	Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités	<b>450,0</b>	450,0
	d)	Entente-cadre sur la promotion des langues officielles	<b>775,0</b>	500,0
	e)	Fonds des innovations du Manitoba	<b>7 000,0</b>	7 000,0
		Moins : Somme récupérable des Initiatives en immobilisations	-	(7 000,0)
	f)	Programme national de travaux d'infrastructure	<b>4 000,0</b>	-
<b>26.2</b>	2.	Fonds des innovations de développement durable .....	<b>3 400,0</b>	3 400,0
		Ce fonds doit permettre d'élaborer, de mettre en œuvre et de promouvoir des projets du gouvernement, d'entreprises privées et de groupes communautaires se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		
<b>26.3</b>	3.	Initiatives concernant l'administration de la justice .....	<b>1 500,0</b>	1 500,0
		Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant les questions autochtones et autres questions sur l'administration de la justice.		
<b>26.4</b>	4.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générales des salaires .....	<b>25 000,0</b>	20 000,0
		Coût prévu des diverses initiatives en matière de réforme interne, et coût de l'adaptation de la main-d'œuvre pouvant découler des modifications apportées au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes. On financerait à même ce poste les coûts de l'augmentation générale des salaires qui ne seraient pas compris dans les crédits des ministères.		
<b>Total pour les Crédits d'autorisation</b>			<b>50 832,6</b>	40 230,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>AUTRES AFFECTATIONS (27)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Crédit - Urgences diverses .....			
Programmes existants .....	20 000,0	-	20 000,0
Dépenses liées aux inondations de 1997 .....	-	(100,0)	3 500,0
	<u>20 000,0</u>		
Total des crédits - Urgences diverses .....	20 000,0	(14,9)	23 500,0
2. Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux .....	775,0	-	775,0
3. Initiatives d'immobilisations .....	-	(100,0)	55 000,0
4. Fonds du millénaire .....	-	(100,0)	4 000,0
	<u>20 775,0</u>		
<b>Total des crédits pour les Autres affectations</b>	<u><u>20 775,0</u></u>	(75,1)	<u><u>83 275,0</u></u>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	20 775,0	(20,9)	26 275,0
Subventions en capital .....	-	(100,0)	44 500,0
Infrastructure .....	-	(100,0)	12 500,0
Amortissement des immobilisations .....	-	-	-
	<u>20 775,0</u>		
<b>Total des crédits pour les Autres affectations</b>	<u><u>20 775,0</u></u>	(75,1)	<u><u>83 275,0</u></u>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 1999-2000 .....	106 902,1
Transfert de crédits venant des Initiatives de développement économique urbain à :	
- Affaires intergouvernementales .....	(17 500,0)
Transfert de crédits venant de Travaux d'infrastructure Canada-Manitoba et des Ententes de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba à :	
- Affaires intergouvernementales .....	(6 127,1)
	<u>83 275,0</u>
Budget des dépenses 1999-2000 (après rajustement) .....	<u><u>83 275,0</u></u>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2000-2001 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 1999-2000 (milliers de \$)
<b>AUTRES AFFECTATIONS (27), suite</b>				
27.1	1.	Crédits - Urgences diverses .....	<b>20 000,0</b>	23 500,0
		Dépenses pour feux de forêt, inondations et autres désastres naturels; dépenses liées aux interventions nécessaires en cas d'éco-urgences; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes. Remboursement partiel accordé aux ministères pour pertes de biens non assurés.		
	a)	Crédits - Urgences diverses	<b>20 000,0</b>	20 000,0
	b)	Dépenses liées aux inondations de 1997	-	3 500,0
27.2	2.	Allocation pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux .....	<b>775,0</b>	775,0
		Financement des pertes et des dépenses des sociétés de la Couronne, des organismes, commissions et conseils gouvernementaux pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.		
		Manitoba Potash Corporation	<b>250,0</b>	250,0
		Venture Manitoba Tours Ltd.	<b>525,0</b>	525,0
	3.	Initiatives d'immobilisations .....	-	55 000,0
		Investissement de capitaux dans l'infrastructure du Manitoba 1999-2000 : projets ponctuels dont les coûts furent entièrement contrebalancés par un transfert provenant du Fonds de stabilisation des recettes en 1999-2000.		
	4.	Fonds du millénaire .....	-	4 000,0
		Financement d'activités et de programmes liés au millénaire, prévus dans le Budget des dépenses de 1999-2000.		
<b>Total des crédits pour les Autres affectations</b>			<b>20 775,0</b>	83 275,0

**PARTIE B**  
**INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**

**PARTIE B**  
**SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**  
**CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1999-2000 (milliers de \$)*
<b>Investissements en immobilisations</b>			
Total des crédits législatifs .....	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter .....	<u>54 000,0</u>	(52,3)	<u>113 256,8</u>
<b>Total Partie B – Investissements en immobilisations</b> .....	<u><u>54 000,0</u></u>	(52,3)	<u><u>113 256,8</u></u>

**\* Conciliation**  
**(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
<b>Partie B – Investissements en immobilisations</b>			
Budget des investissements en immobilisations publié 1999-2000 .....	-	113 256,8	113 256,8
Prévisions des investissements en immobilisations 1999-2000 (après rajustement) .....	<u>-</u>	<u>113 256,8</u>	<u>113 256,8</u>



**PARTIE B**  
**PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**  
**DE LA**  
**PROVINCE DU MANITOBA**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001

	<b>PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)</b>	<b>VARIATION EN % PAR RAPPORT À 1999-2000</b>	<b>PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1999-2000 (milliers de \$)</b>
Agriculture et Alimentation .....	176,2	s. o.	13,0
Conservation .....	600,0	114,3	280,0
Éducation et Formation professionnelle .....	89,2	-	-
Services à la famille et Logement .....	-	(100,0)	8 710,0
Finances .....	8 286,0	12,0	7 400,0
Santé .....	4 000,0	(80,7)	20 700,0
Voirie et Services gouvernementaux .....	23 658,6	(43,9)	42 153,8
Justice .....	90,0	-	-
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	17 100,0	(49,7)	34 000,0
<b>Total des investissements en immobilisations</b>	<b>54 000,0</b>	<b>(52,3)</b>	<b>113 256,8</b>

RÉS. N <sup>o</sup>	POSTE N <sup>o</sup>	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite</b>				
<b>B.1</b>	1.	Agriculture et Alimentation ..... Acquisition de matériel.	<u>176,2</u>	<u>13,0</u>
<b>B.2</b>	2.	Conservation ..... Remise à neuf des installations et acquisition de matériel.	<u>600,0</u>	<u>280,0</u>
<b>B.3</b>	3.	Éducation et Formation professionnelle ..... Acquisition de matériel.	<u>89,2</u>	<u>-</u>
	4.	Services à la famille et Logement ..... Investissements en immobilisations de l'exercice précédent afin d'acquérir la technologie de l'information nécessaire pour appuyer la mise en oeuvre d'un système unique d'aide au revenu dans la Ville de Winnipeg.	<u>-</u>	<u>8 710,0</u>
<b>B.4</b>	5.	Finances ..... Prise en charge des coûts supplémentaires de développement du système général et intégré en matière de gestion des finances, des ressources humaines et de la paye (Amélioration des méthodes), et financement d'un projet pilote relatif à un système électronique général de gestion des documents.	<u>8 286,0</u>	<u>7 400,0</u>
	a)	Initiative Amélioration des méthodes	<u>8 000,0</u>	6 700,0
	b)	Projet pilote de gestion des documents	<u>186,0</u>	600,0
	c)	Acquisition de matériel	<u>100,0</u>	100,0
<b>B.5</b>	6.	Santé ..... Prise en charge des coûts de développement nécessaires pour aider à la mise en oeuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information.	<u>4 000,0</u>	<u>20 700,0</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2000-2001 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 1999-2000 (milliers de \$)
<b>INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite</b>				
<b>B.6</b>	7.	Voirie et Services gouvernementaux . . . . .	<b>23 658,6</b>	<b>42 153,8</b>
		Acquisition de matériel d'entretien des routes; construction de biens corporels et projets de rénovation majeurs; acquisition et entretien des aéronefs du gouvernement, et financement des infrastructures liées à l'initiative générale de bureautique au sein du gouvernement.		
	a)	Projets d'immobilisations - Voirie	<b>6 122,3</b>	1 453,8
	b)	Projets d'immobilisations - Services gouvernementaux	<b>12 600,0</b>	24 500,0
	c)	Projets d'immobilisations - Service de transport aérien	<b>1 936,3</b>	-
	d)	Initiative de bureautique	<b>3 000,0</b>	16 200,0
<b>B.7</b>	8.	Justice . . . . .	<b>90,0</b>	-
		Acquisition de matériel.		
<b>B.8</b>	9.	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires . . . . .	<b>17 100,0</b>	<b>34 000,0</b>
		Prise en charge des coûts de développement nécessaires pour contribuer à l'initiative de réforme interministérielle Amélioration des systèmes. Le but de cette initiative est de créer un « guichet unique » pour les services du gouvernement en mettant sur pied et en améliorant des systèmes dans certains domaines clés des affaires du gouvernement.		
<b>Total des Investissements en immobilisations</b>			<b>54 000,0</b>	<b>113 256,8</b>



**ANNEXE A**

**ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL**

---

Comme l'indique l'introduction à la page 7, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent.



**ANNEXE A**  
**ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL**

	PLAN STRATÉGIQUE - 2000-2001			PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	PLAN STRATÉGIQUE 1999-2000 BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)		
Bureau du contentieux civil .....	4 108,9	3 986,5	122,4	500,0	(22,0)
Office des compagnies .....	3 422,8	2 431,8	991,0	2 500,0	1 387,0
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux .....	22 135,0	19 766,6	2 368,4	2 000,0	2 119,8
Centre de développement des produits alimentaires .....	1 366,7	1 366,7	-	-	-
Centre de technologie industrielle .....	2 965,2	2 947,6	17,6	-	42,4
Services de gestion foncière .....	2 853,9	2 316,2	537,7	500,0	522,1
Organisme de gestion du courrier .....	5 837,0	5 724,9	112,1	-	78,5
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) .....	1 619,6	1 627,6	(8,0)	-	(76,8)
Commission des valeurs mobilières du Manitoba	5 076,0	2 976,7	2 099,3	1 600,0	1 248,0
Centre des manuels scolaires du Manitoba .....	7 985,8	7 978,4	7,4	-	(12,9)
Organisme chargé de la distribution du matériel .....	15 693,3	15 044,7	648,6	525,0	280,0
Bureau du commissaire aux incendies .....	5 481,2	5 205,0	276,2	300,0	(160,4)
Perfectionnement et Formation .....	1 094,1	1 086,5	7,6	-	49,7
Pépinière de la forêt Pineland .....	3 608,5	3 590,9	17,6	-	(7,0)
Office d'enregistrement des titres et des instruments .....	14 367,4	11 562,8	2 804,6	4 500,0	2 058,9
Curateur public .....	4 503,0	4 563,2	(60,2)	-	(183,2)
Bureau de l'état civil .....	2 390,0	2 250,0	140,0	700,0	40,0

Remarque : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial (OSS) figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les suppléments budgétaires du ministère responsable.

Des renseignements généraux sur les organismes figurent dans le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial.





**ANNEXE B**

**CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL**



## ANNEXE B CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

La province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La province a adopté une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer à chaque unité de temps choisie un montant égal qui tient compte de la durée de la vie utile des biens en cause.

Le tableau suivant résume les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de cette convention comptable.

Catégorie de biens	Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
1	BIENS-FONDS	s. o.	s. o.	s. o.
2	IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
3	IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
4	VÉHICULES	10 000	5	20,00
5	AÉRONEFS ET NAVIRES			
	- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
	- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
	- navires	10 000	24	4,17
6	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
7	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
8	MATÉRIEL INFORMATIQUE - macro-ordinateurs et mini-ordinateurs	50 000	10	10,00
9	MATÉRIEL INFORMATIQUE - ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
10	INFORMATIQUE - application majeure	500 000	15	6,67
11	LOGICIELS - autre	10 000	4	25,00
12	MOBILIER	10 000	10	10,00
13	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	sur la durée du bail	

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\begin{array}{rcccl}
 \text{coût d'origine} & & \text{durée de vie utile} & & \text{amortissement} \\
 \hline
 30\,000 \$ & \div & 15 & = & 2\,000 \$ \text{ par an}
 \end{array}$$